

# REVUE

---

# D'HISTOIRE DU

---

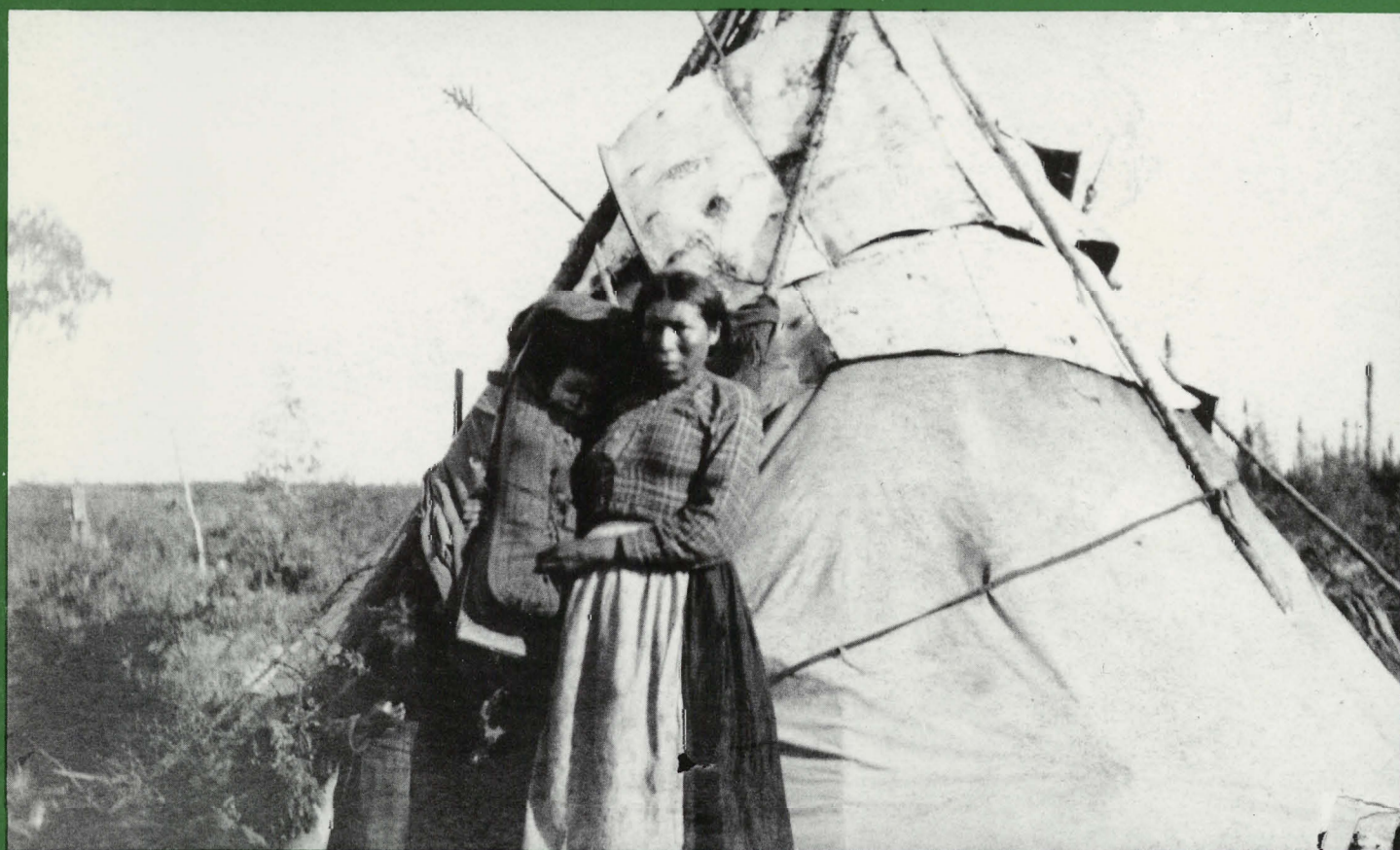
# BAS·SAINT·LAURENT

---

VOLUME XVI, NUMÉRO 1 (42)

DÉCEMBRE 1992

8,00\$



- Colonisation de la Matapédia
- La Compagnie de la Baie d'Hudson
- Explorations sur «Les Hauteurs»
- Patrimoine

**REVUE D'HISTOIRE  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Publiée deux fois l'an par la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec le module Module histoire et le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'Université du Québec à Rimouski.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

**Comité de rédaction**

**Module d'histoire :**

Nicole THIVIERGE  
Chantal-Marguerite FRÉGEOT

**GRIDEQ :**

Paul LAROCQUE  
Jean LARRIVÉE

**Autre collaborateur :**

Pierre COLLINS

**Graphisme :**

Richard FOURNIER

**Illustration :**

Jean-Luc THÉBERGE

**Traitement de texte :**

Diane D'AMOURS

**Politique rédactionnelle**

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

**Dépôts légaux :**

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN-0381-8454

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

**Photographie de la page couverture :**

Montagnaise et son enfant devant une tente de toile et d'écorce, vers 1920 (Coll. Frank G. Speck, American Philosophical Society Library)

**SOMMAIRE**

**REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**  
Volume XIV numéro 1, décembre 1992

	Page
Éditorial .....	2
Paul LAROCQUE	
La colonisation dans la vallée de la Matapédia de 1850 à 1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières .....	3
Louise ROY	
Les mentions relatives au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1834-1910) .....	8
Jean-Pierre BÉLANGER	
Exploration sur «les hauteurs» à l'arrière de la seigneurie Lepage-Thibierge .....	20
Marcel LEBLANC	
Saint-Germain de Rimouski, ou la guerre des saints! .....	25
Richard SAINDON	
Chroniques rimouskoises	
Gabriel LANGLOIS .....	29
Jacques MORIN .....	31
Les archives: Le fonds Léo-Pierre Bernier - Une mine d'informations linguistiques .....	35
Guy SIMARD et Alain BÉLANGER	
Patrimoine:	
Des presbytères à vendre .....	39
Euchariste MORIN	
Propriété et familles:	
les Brand-Larrivée à Grand-Métis 1822-1992 .....	41
Jean LARRIVÉE	
Où s'en va notre patrimoine industriel? .....	43
Nicole DORION	
En bref .....	45
Paul LAROCQUE	
Des livres à lire! .....	46
Ghislaine PINEAU, Brigitte GAGNON, Sylvain GOSSELIN et Jean-Pierre BÉLANGER	

* Pour s'abonner à la Revue :	(deux numéros par année)
Individu	16,00\$ (13,00\$ étudiant)
Institution	35,00\$
* Pour devenir membre de la Société :	
Individu	5,00 \$ (3,00\$ étudiants)
Institution	25,00 \$
* Pour devenir membre de la Société et recevoir la Revue :	
Individu	20,00\$ (15,00\$ étudiants)
Institution	55,00\$

Écrivez à : Pierre Collins UQAR  
300, allée des Ursulines  
Rimouski, Québec, G5L 3A1 418-723-1986 poste 1669



Voici venir la traditionnelle période des fêtes, et avec elle, la seconde parution annuelle de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**. L'hiver est une saison qui se prête bien aux loisirs culturels, dont la lecture. Nous espérons que vous en profiterez pour parcourir d'un bout à l'autre le contenu du présent numéro, présenté avec plaisir et ponctualité par notre équipe de rédaction.

La population de la rive sud du Saint-Laurent n'a pas vécu en vase clos: notre infatigable collaborateur Jean-Pierre Bélanger ne cesse de nous le rappeler! En s'appuyant sur des sources tout à fait neuves, il montre comment la compagnie de la Baie d'Hudson a jadis dû réagir devant les intrusions répétées de Gaspésiens et Bas-Laurentiens (tant Blancs qu'Amérindiens) en milieu nord-côtier. Son étude nous fait mieux comprendre le caractère précoce des interrelations entre les deux rives. Elle nous fait aussi remettre en question un monopole territorial longtemps considéré comme absolu.

Dans un pays d'occupation récente, la colonisation représente un autre thème inépuisable. Louise Roy nous guide à travers la Vallée de la Matapédia aux premières heures de son peuplement, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Marcel Leblanc, lui-même arpenteur émérite, décrit avec une précision méticuleuse les allées et venues de ceux qui ont, les premiers, quadrillé les «hauteurs» au sud de la seigneurie Lepage-Thibierge. Le linguiste Guy Simard donne un aperçu très vivant des parlers imagés et plus riches que l'on croit de populations momentanément coupées de leurs racines pendant l'ultime poussée colonisatrice des années trente.

On ne manquera pas de constater que le patrimoine est encore une fois à l'honneur: avancées, reculs,

interrogations, inquiétudes... Redisons-le une fois de plus: sa préservation et sa mise en valeur représentent un enjeu de tous les instants. Et comme en témoigne la restauration du presbytère de Sainte-Flavie (voir l'article d'Euchariste Morin), le cheminement d'un dossier est souvent lié à la volonté exprimée par une population et ses représentants.

Comme c'est maintenant l'habitude, quelques articles sont regroupés sous les «chroniques rimousoises»: congrès d'institutrices, activités de la société Saint-Vincent de Paul, controverse entourant le choix du saint patron de la première paroisse de Rimouski. Nous affectionnons cette rubrique tout en souhaitant que d'autres s'y ajoutent. Pourquoi pas MONT-JOLI, TROIS-PISTOLES, CABANO etc.? Toute proposition en ce sens serait sans aucun doute bien reçue. Voilà! L'invitation est lancée...

Vous avez sans doute récemment reçu une lettre vous invitant à renouveler votre abonnement à la Revue. Il va sans dire que votre soutien nous est essentiel. N'hésitez pas non plus à en parler à vos amis, et même à faire circuler vos exemplaires de la Revue. En attendant de vos nouvelles, nous poursuivons activement la préparation du numéro de juin prochain. Matamajaw (pêche au saumon), Métis Beach (villégiature d'autrefois), Pointe-à-la-Loupe (origines du pilotage sur le fleuve) figurent au nombre des lieux dont nos collaborateurs feront alors revivre le passé.

À très bientôt.

Pour le comité de rédaction,  
**Paul LAROCQUE**

.....

# LA COLONISATION DANS LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA DE 1850 À 1900: LE RÔLE DU CLERGÉ ET DES COMPAGNIES FORESTIÈRES<sup>1</sup>

PAR LOUISE ROY

DIPLÔMÉE DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**L**es études scientifiques portant sur l'histoire de la colonisation au Québec s'avèrent trop peu nombreuses pour saisir pleinement toutes les dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles de ce phénomène au XIXe siècle. La recherche que nous vous présentons a pour objectif principal l'étude de la colonisation dans la vallée de la Matapédia dans la seconde moitié du XIXe siècle.

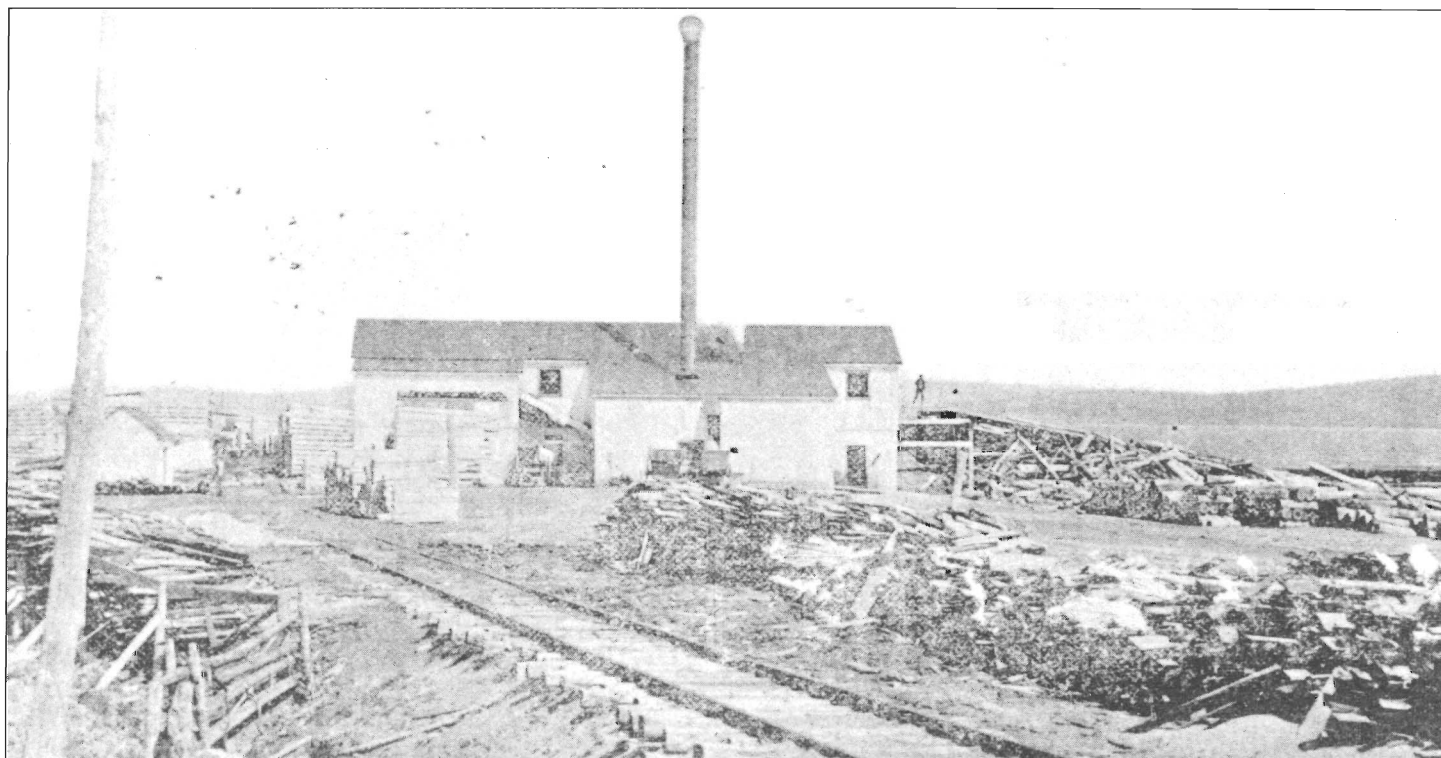
Alors que le Québec connaît un exode massif de sa population dans la seconde moitié du XIXe siècle, le clergé et l'État tentent d'y remédier en promouvant la colonisation des régions

inhabitées. À ce moment, la zone côtière de Rivière-du-Loup à Matane, déjà peuplée, est aussi touchée par l'émigration. Une partie de sa population quittera donc la région et une autre s'établira dans les vallées du Témiscouata et de la Matapédia.

Un des facteurs qui incitent les gens à prendre des lots dans la vallée de la Matapédia sera l'implantation des compagnies forestières dans cette région. Contrairement à ce que nous décrit Séguin pour la région du Saguenay<sup>2</sup>, les compagnies forestières ne souhaitent pas vraiment l'établissement des colons puisque ces derniers sont relativement près des

lieux où se déroulent les activités forestières. De plus, le développement agricole de la zone riveraine commencé depuis le début du XIXe siècle laisse supposer une certaine articulation des activités agricoles régionales à l'ensemble de l'économie agricole du Québec.

Pour comprendre comment s'est effectuée la colonisation dans la Vallée, il faut savoir comment s'est effectué le peuplement; quel type de développement l'agriculture et la forêt ont connu; dans quelle mesure le clergé et l'État ou les compagnies forestières ont été les instigateurs de ce mouvement de colonisation



CEDAR HALL (moulin à scie des King)

(Source : E. Rouillard, *La colonisation dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane Bonaventure, Gaspé*, 1899, p. 59.)



.....

dans la Matapédia.

## 1. LE RÔLE DES COMPAGNIES FORESTIÈRES

Nous savons que les gens qui s'établissent dans la Vallée proviennent, pour la plupart, du comté de Rimouski, plus précisément de la zone côtière de Trois-Pistoles à Matane. La décennie 1881-1891 représente pour le comté de Rimouski la plus forte baisse de population. Plusieurs familles partent vers les États-Unis et les villes québécoises, d'autres restent dans la région en s'établissant dans la vallée du Témiscouata et celle de la Matapédia.

Si cette population doit partir pour subsister, pourquoi certains choisissent-ils de coloniser la Matapédia? La mise en place des infrastructures routières et ferroviaires ne semble pas susciter la venue de nouveaux colons. Il ne faut pas oublier qu'au moment de la construction du chemin de fer (1876, année de la mise en opération), le propriétaire de la seigneurie du lac Matapédia ne concède pas de terres aux colons. Il apparaît évident que l'arrivée des compagnies forestières et l'installation de moulins donnent le véritable élan au peuplement matapédien. Des colons s'installeront pour le travail forestier et d'autres pour l'agriculture. Dans son livre **Agriculture et développement**, Bruno Jean décrit fort bien ce phénomène<sup>3</sup>. Il distingue trois types de peuplement pour l'Est-du-Québec correspondant chacun à une réalité socio-économique spécifique: A) l'expansion en continu du territoire agricole québécois, c'est-à-dire, le peuplement linéaire de la rive sud du Saint-Laurent, de Kamouraska à Rimouski; B) l'implantation agro-maritime de la péninsule gaspésienne (de Sainte-Anne-des-Monts jusqu'au début de la Baie-des-Chaleurs) où l'activité économique principale repose sur la pêche; C) le développement d'une économie agro-forestière des paroisses de l'intérieur où l'activité forestière prédomine et où le potentiel agricole est moins élevé que dans la zone côtière. Les distinctions que fait Bruno Jean nous apparaissent assez jus-

tes. Cependant, nous ajouterons quelques éléments explicatifs aux deux types de peuplement qui nous concernent, le peuplement agro-forestier ne correspond pas seulement à une localisation géographique mais aussi à une périodisation différente.

Le peuplement côtier s'amorce déjà au XVIIIe siècle mais très lentement. L'arrivée des compagnies forestières au début du XIXe siècle déclenche une véritable poussée démographique. Nous remarquons qu'à la fin du XIXe siècle, l'agriculture s'est développée considérablement. D'après Bruno Jean: «*Dans les basses terres du Saint-Laurent, la petite production autonome est déjà intégrée aux rapports marchands et les transformations de l'agriculture suivent relativement bien le rythme des transformations de l'agriculture québécoise*»<sup>4</sup>. Nous savons aussi que la région bénéficie d'une conjoncture favorable entre 1851 et 1871 qui permet à l'agriculture de se développer et de devenir l'activité économique principale des paroisses riveraines.

Selon Bruno Jean, la zone située à l'intérieur des terres, colonisée à partir des années 1860 à 1950, connaît un type de développement «*qui correspondrait au mieux à la logique du système agro-forestier mis à jour par Normand Séguin*»<sup>5</sup>. À notre avis, on peut parler d'une première vague de peuplement qui correspond au peuplement continu, d'une seconde vague de peuplement qui s'effectue à l'intérieur des terres et se fait surtout de 1850 à 1900, et enfin, d'une troisième vague qui aboutit à l'érection de paroisses durant la période de 1930 à 1950.

Les paroisses colonisées dans la seconde vague de peuplement ne présentent pas tout à fait les mêmes caractéristiques que celles qui ont été colonisées au XXe siècle. De manière générale, ces paroisses se situent dans des zones bonnes et moyennes pour l'agriculture. Quelques-unes d'entre elles sont devenues des paroisses agricoles: Sainte-Angèle, Saint-Octave. Dans la Vallée, le même phénomène se produit mais la superficie propice à l'agriculture est moins

grande. Ce qui n'empêche pas cette dernière de se développer car elle bénéficie d'un réseau de transport relativement bien structuré (routes, chemin de fer). Proportionnellement à la population, le nombre d'occupants des terres est très faible dans la Matapédia sauf pour certaines paroisses comme Val-Brillant, Sayabec et Causapsal. Justement à cause des surfaces restreintes de sols agricoles, peu de gens s'adonnent à l'agriculture par rapport aux vieilles paroisses. Pour la majorité, ce n'est certes pas l'activité principale. Nous sommes enclin à penser que certains peuvent faire de l'agriculture une activité à temps plein. Des témoignages nous le confirment: les familles non impliquées dans les chantiers, la drave et les moulins ont vécu de l'agriculture<sup>6</sup>. Certains habitants de la Côte sont venus dans la Vallée pour se faire agriculteurs, profitant du fait que l'activité forestière se développait dans cette région. Il apparaît aussi évident que d'autres sont venus dans la Matapédia pour faire de l'agriculture mais qu'ils ont principalement vécu du bois et du travail en forêt. Ces gens-là se sont assez vite retrouvés dans l'engrenage forêt-agriculture que Normand Séguin décrit dans son ouvrage **La conquête du sol au XIXe siècle**<sup>7</sup>.

Il est certain que plusieurs acquièrent des lots dans le but premier de faire le commerce du bois; c'est le cas des frères Couture qui, au début des années 1900, obtiennent au moins une vingtaine de lots sous différents noms. Ces derniers possèdent un moulin à scie et s'approvisionnent en bois à même les lots qu'ils possèdent et ceux des propriétés avoisinantes. Selon l'agent des terres, ce procédé ne nuit nullement à la colonisation et a pour avantage de faire concurrence aux deux autres compagnies en place, la King Brothers et Price. Ce procédé est toutefois mal vu des compagnies qui se plaignent de la présence de colons uniquement attirés par le bois de leurs lots. Il existe une grande rivalité entre les compagnies forestières et les colons qui veulent faire le commerce du bois. De plus, les propriétaires de la seigneurie du lac Matapédia<sup>8</sup>, à partir des années 1900, ne concèdent plus de terres dans la partie

nord de la Seigneurie, gardant ce territoire comme réserve forestière. Cela contraste avec la colonisation sague-nayenne où, d'après Séguin, les compagnies tiennent à l'établissement des colons à proximité des activités forestières.

Les compagnies forestières de la Matapédia, on le voit bien avec l'exemple de la Seigneurie, ne tiennent pas nécessairement à l'établissement des colons sur place puisqu'ils sont déjà relativement proches. Pour les travailleurs de chantiers, la proximité géographique des activités d'abattage n'est pas indispensable.

*Des témoignages de vieillards attestent une absence de relation entre la localisation des chantiers et la résidence des travailleurs forestiers, ceux-ci consentent à de longs déplacements .... pour atteindre leur lieu d'opération<sup>9</sup>.*

Cette observation de Gérard Bouchard, à propos des travailleurs sague-nayens, se vérifie aussi chez ceux de la côte bas-laurentienne. Les Rimouskois se rendent jusque dans les chantiers de l'Alverne et d'Escuminac dans la Baie-des-Chaleurs. Ils n'hésitent pas non plus à se rendre au Nouveau-Brunswick. Pourtant, ils ne s'établiront pas en permanence dans ces régions.

Ceux pour qui le travail forestier ne s'arrête pas à l'abattage des arbres, ceux qui continuent la «run» jusqu'aux travaux de la drave, vont être plus disposés à s'établir près des lieux où les compagnies opèrent. Ceux-là s'installent près des moulins et ne font pas d'agriculture.

## 2. LE RÔLE DU CLERGÉ

Si les compagnies forestières ont contribué à l'établissement du peuplement dans la Vallée, le rôle du clergé est plus difficile à mesurer. L'activité du

clergé, témoigne de la grande vigilance du clergé pour la colonisation:

*Je crois que dans un moyen rayon de Matapédiac, on peut trouver des magnifiques terres pour mille familles et plus ...*



**Chantiers d'autrefois**

(Source : Ministère des Institutions financières et Coopératives , **Histoire du mouvement coopératif au Québec**, 1981, p. 19.)

clergé dans les sociétés de colonisation semble connaître beaucoup d'aléas, du moins dans les premières années de formation. Il n'en demeure pas moins que ce dernier déploie beaucoup d'efforts pour tenter de diriger les gens vers la Matapédia.

Cet extrait d'une lettre envoyée par le curé Smith à Firmin Proulx, alors directeur de la revue **La Gazette des campa-**

*Matapédiac est un centre autour duquel sont appelées à se former, je dirais neuf à dix paroisses. Matapédia deviendrait ainsi à la jonction de deux magnifiques rivières, et peut-être à la jonction de deux chemins de fer, un centre commercial, un débouché pour la colonisation, un boulevard pour la nationalité canadienne et un point important pour l'instruction et la religion.*

*Mais comme ici et non loin d'ici, il y a bon nombre de protestants, de franc-maçons, de politiques ténébreux, ce sont des questions qu'il faut faire progresser activement auprès de nos hommes influents, mais sans bruit, pour ne rien compromettre (Saint-Alexis, 5 janvier 1880).*

Cette citation nous renvoie à l'étude de C. Morissonneau **La terre promise: Le mythe du Nord québécois**, laquelle porte essentiellement sur le discours idéologique de la petite bourgeoisie et du clergé québécois dans la

seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Dans la lettre du curé Smith, nous retrouvons tous les «éléments justificateurs», la nationalité canadienne, la religion catholique, que Morissonneau retient du discours des idéologues de cette époque. Pour mener à bien ces grands projets, le clergé n'ignore pas la nécessité d'une étroite collaboration avec l'État. Cette collaboration se fera par le biais des sociétés de colonisation.

.....

*Si vous voyez jour d'acquérir, prudemment les sympathies des députés qui sont vos amis pour le succès de cette entreprise (la construction du pont Matapédia), vous aurez fait un bien considérable à la colonisation dans Bonaventure (Smith, 1880).*

Il semble que la paroisse de Saint-Alexis<sup>11</sup> a été un centre stratégique dans le diocèse de Rimouski. Un contingent important de colons étrangers (des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard) vient s'y établir. De plus, le curé Pelletier de Saint-Alexis va non seulement participer au plan de colonisation de la vallée de la Matapédia (1894), mais aussi travailler en étroite collaboration avec le commissaire de la colonisation et des mines, Adélarde Turgeon, ainsi que M. Tardivel du journal *La Vérité*.

Le travail du clergé dans la colonisation matapédienne a été une oeuvre organisée et planifiée de concert avec l'État dans le but ultime d'établir des colons sur des terres agricoles dans un secteur où l'économie forestière débute. Il reste à savoir quelles ont été les relations du clergé avec les compagnies forestières. Nous pouvons supposer qu'une alliance objective existe entre les compagnies forestières et le clergé et que la colonisation et l'exploitation forestière ne sont pas des activités incompatibles. Bref, les «vrais» colons ou ceux qui vont dans la Vallée pour l'agriculture sont bien perçus par les compagnies forestières en autant qu'ils prennent des lots à des fins agricoles. Les accrochages surviendront lorsque certains curés défendront les colons qu'intéresse davantage le commerce du bois. Le clergé et les compagnies forestières semblent s'entendre sur le fait que le commerce du bois ne regarde que les compagnies.

*Cela est une plaie cuisante ici que la détention de ces lots-là par des gens qui ne les cultivent pas ... cela est un très grand obstacle à la colonisation - c'en est un des plus grands<sup>12</sup>.*

Le peuplement de la vallée de la Matapédia, tout comme celui du littoral, est provoqué par l'arrivée des compa-

gnies forestières (1881 pour la vallée de la Matapédia) et la construction de moulins. Le fait que la King Brothers, dans les deux dernières décennies du XIXe siècle, concède difficilement des lots aux colons dans la Seigneurie et qu'aucun lot ne sera concédé dans la seigneurie du lac Mitis par la compagnie Price, signifie le peu d'intérêt de la part des exploitants forestiers à l'installation des colons à proximité.

Ainsi donc, le clergé jouera un rôle plus déterminant dans l'établissement des colons sur les terres situées dans les cantons entourant la seigneurie du lac Matapédia. Si l'on s'en tient au peuplement qui s'effectue entre 1880 et 1910 environ et qui se situe dans les basses terres de la Vallée, nous pouvons affirmer que des gens sont venus s'y établir pour faire de l'agriculture et en vivre aisément. Ces colons proviennent des vieilles paroisses côtières: Trois-Pistoles, Saint-Simon, Rimouski, Sainte-Flavie et vont s'établir dans la Vallée avec l'idée bien arrêtée de faire de l'agriculture. Le témoignage d'Albert Rioux est assez significatif à propos de cette classe de paysans qui iront faire de l'agriculture dans la Matapédia.

*Ma famille vécut l'âge d'or de Sayabec. L'essor de la compagnie, ses besoins de main-d'oeuvre accroissaient la population, stimulaient les activités économiques. Ces progrès assuraient un intéressant marché à la ferme paternelle ... Mais la récolte la plus payante fut, pendant plusieurs années, le foin pour nourrir les chevaux dans les chantiers<sup>13</sup>.*

Les travailleurs de moulins et une partie des travailleurs forestiers s'établissent dans les villages près des scieries. Pour ceux-ci, la situation est assez claire: ils iront dans la Vallée presque uniquement pour le travail dans l'industrie forestière. On pourrait cependant parler

d'une troisième catégorie, qui se classe parmi les agriculteurs mais dont la majorité des activités du travail sont reliées beaucoup plus à la forêt. Ce colon qui est mi-agriculteur, mi-forestier, dont on connaît mal les origines ou le métier, se retrouve dans les hautes terres de la vallée de la Matapédia. On ignore si l'insuccès est dû au peu d'intérêt qu'il met à l'agriculture ou bien parce qu'il est victime, en quelque sorte, de la conjoncture. Bruno Jean décrit leur vie comme suit:

*Ils doivent cultiver la terre - souvent le fait de leur femme et de leurs enfants - pour assurer leur subsistance complète. L'exploitation forestière allait créer une demande de produits agricoles et les colons pourront arrondir leurs revenus par la vente de la production excédentaire. Mais cette fraction de colons ne se soucient guère d'améliorer leurs pratiques culturelles, d'augmenter leur productivité, il n'envisagent pas le jour où ils pourront vivre de façon indépendante sur leur ferme comme leur avaient dit ceux qui les avaient entraînés dans cette aventure<sup>14</sup>.*

Ils sont très nomades: à peine ont-ils commencé à défricher leur terre qu'ils repartent déjà vers un autre endroit, parfois quelques rangs plus haut ou quelques paroisses voisines. C. Morissonneau explique cet esprit nomade par nos origines de coureurs de bois. Cette interprétation de nature plutôt psychosociologique a le mérite de poser une question à laquelle nous n'avons que trop peu de réponses: qu'est-ce qui pousse les gens à s'établir dans des endroits ou des régions souvent très isolés, hostiles, difficiles d'accès?

Certes, c'est une bonne partie de la population matapédienne qui a vécu simultanément du travail agricole et du travail forestier. Les basses terres de la vallée de la Matapédia ne couvrent pas une superficie de plus de quatre à cinq paroisses; les autres furent donc refoulés dans les parties plus vallonnées. Certains ont vécu uniquement du travail agricole, de la vente des produits de la ferme et d'autres du travail dans l'industrie forestière.



À cause des conditions climatiques, il était presque impossible de concilier le travail forestier et le travail agricole. Les travailleurs forestiers qui font aussi la drave terminent leurs activités vers le mois de mai, ce qui coïncide mal avec les travaux préparatoires aux semences.

Selon N. Séguin, l'assujettissement des activités agricoles aux activités forestières gêne considérablement le développement de l'agriculture et ces activités agriculture-forêt sont incompatibles<sup>15</sup>. On peut faire la même observation pour la situation des habitants de la Matapédia et pour ceux du Bas-du-Fleuve. Les agriculteurs, les «habitants» ne vont pas ou très peu dans les chantiers. À quoi ressemble l'agriculture que pratiquent ceux qui passent l'hiver dans les chantiers? Probablement à celle que pratiquent leurs descendants qui iront à la Baie-James ou dans les chantiers de la Côte-Nord, plusieurs mois par année.

Au terme de cette recherche, il nous apparaît évident que le peuplement de la vallée de la Matapédia a été provoqué par l'implantation des compagnies forestières. Mais l'exemple des propriétaires de la seigneurie du lac Matapédia montre bien le peu d'enthousiasme des compagnies forestières à concéder des terres sur leur territoire.

Pour ce qui est de l'agriculture, la forte augmentation de la superficie améliorée nous permet de croire à un développement agricole dans la vallée de la Matapédia. Ce développement s'est effectué plus tardivement que celui de la zone agricole côtière. Il n'a donc pas bénéficié de la conjoncture favorable de la période de 1851 à 1871 qui a permis à l'agriculture de la côte de suivre les transformations amorcées dans ce domaine.

Même si les activités des compagnies forestières favorisent le peuplement, cela ne signifie pas pour autant qu'on aille dans la Matapédia uniquement pour le bois. Il est même possible que l'agriculture ait davantage contribué à enraciner le peuplement.

## NOTES

1. Cet article est un résumé de mon mémoire de maîtrise en développement régional. **L'ouverture de la Matapédia 1850-1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières**, Rimouski, UQAR, 1982, 152 p.
2. Normand Séguin, **La conquête du sol au XIXe siècle**, Montréal, Boréal Express, 1977, 295 p.
3. Bruno Jean, **Agriculture et développement dans l'Est du Québec**, Québec, P.U.Q., 1985, 431 p.
4. **Ibid**, p. 6.
5. **Ibid**, p. 35.
6. Témoignages recueillis lors du projet dirigé par G. Gingras, été 1977. Voir G. Gingras et al., **La colonisation pour le bois! Des gens de la Vallée racontent leur histoire**, Rimouski, 1982, 1 vol.
7. Normand Séguin, **op. cit.**
8. Le seigneurie du lac Matapédia est située tout autour du lac sur une profondeur de quatre kilomètres.
9. Gérard Bouchard, «Introduction à l'étude de la société saguenayenne au XIXe siècle» dans la **Revue d'histoire de l'Amérique française**, 31, [1977]: p. 14.
10. C. Morissonneau, **La terre promise: le mythe du Nord québécois**, Montréal, H.M.H., 1978, 212 p.
11. Saint-Alexis est située à douze kilomètres au nord-est de Matapédia.
12. J.H. Legris, président, **Rapport de la Commission de colonisation de la province de Québec**, Québec, Charles Pageau, 1904, 1 vol. annexes.
13. Albert Rioux, **Je me souviens, mémoire d'Albert Rioux**, Québec, La Terre de Chez-nous, 1982, p. 19.
14. Bruno Jean, **op.cit.**, p. 36.
15. Normand Séguin, **op.cit.**

.....

# LES MENTIONS RELATIVES AU BAS-SAINT-LAURENT ET À LA GASPÉSIE DANS LES ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (1834-1910)

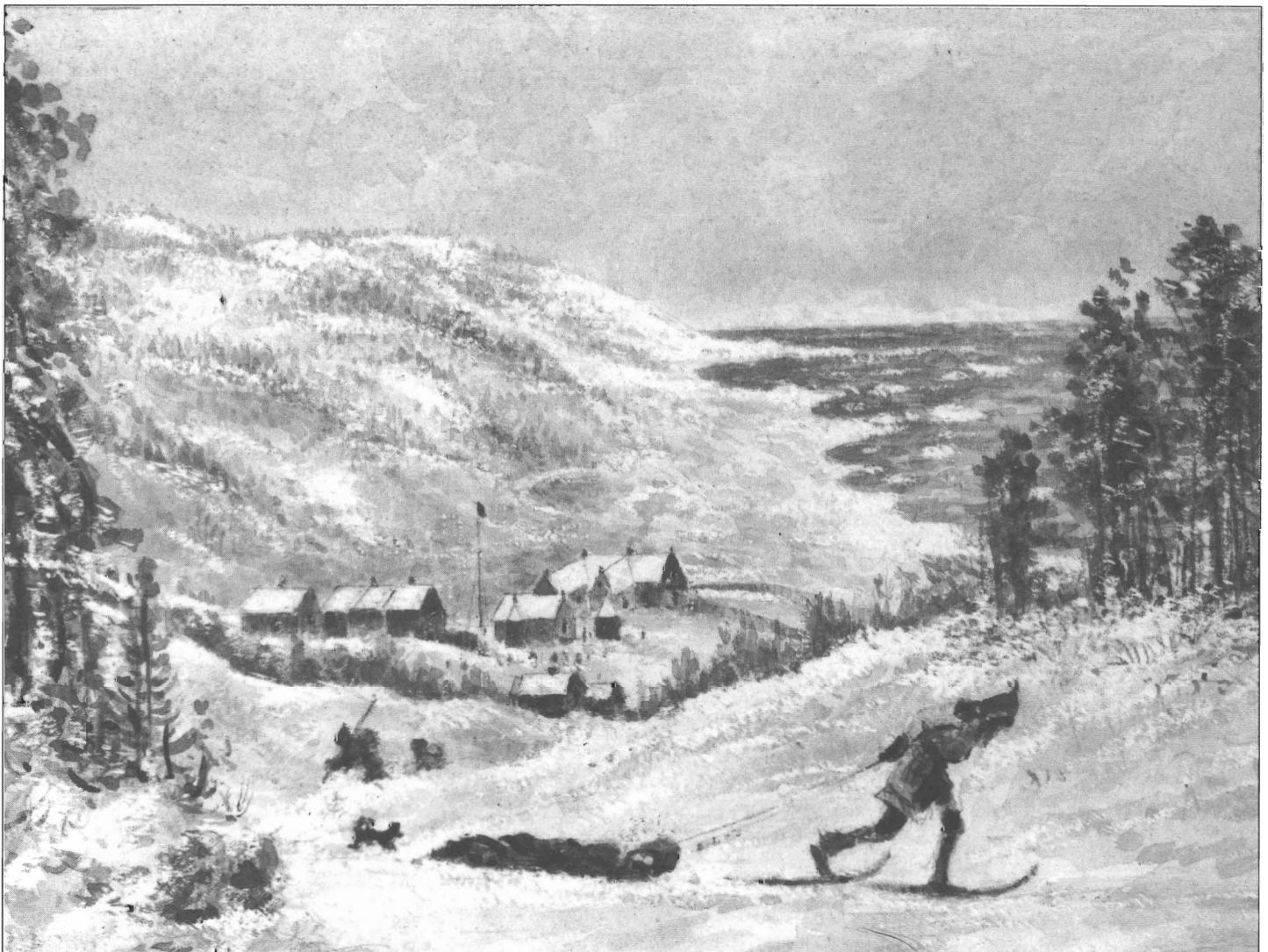
PAR JEAN-PIERRE BÉLANGER

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE D'HISTOIRE DE LA CÔTE-NORD  
ÉTUDIANT AU DOCTORAT EN HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

**C**et article forme un autre volet de nos investigations concernant les relations interrégionales entre le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord du XIXe au XXe siècle<sup>1</sup>. Dans la poursuite des recherches entreprises dans le cadre de notre thèse de doctorat intitulée

**Contexte historique et socio-économique de la création et de l'évolution des réserves du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, XIXe-XXe siècles...**, nous avons été particulièrement appelé à interroger les archives de la Compagnie de

la Baie d'Hudson<sup>2</sup>, qui, de 1834 à 1910, font de fréquentes mentions des relations commerciales des postes de traite et de pêcheries de la Côte-Nord, avec les établissements du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Bien que nos recherches dans ces documents demeurent encore préli-



Le poste de Tadoussac en 1842, d'après une aquarelle de W.H.E. Napier  
(Source : Musée McCord, Université McGill.)

minaires (compte tenu de l'ampleur considérable du fonds), nous pouvons attester l'existence d'un vaste réseau d'échanges nord-sud, tant en ce qui a trait aux activités commerciales de la Compagnie sur la Rive-Sud, qu'à ses relations avec ses concurrents bas-laurentiens et gaspésiens, et avec les Amérindiens des deux rives (Micmacs, Malécites et Montagnais). Dans cette recherche, nous avons surtout puisé dans les livres de correspondance et les journaux des différents postes, ainsi que dans les rapports de district. Enfin, soulignons que l'intérêt de cette étude est évident, du fait que les archives consultées n'ont jamais été exploitées systématiquement (du moins jusqu'à tout récemment) par les chercheurs, et que leur interrogation s'est limitée jusqu'ici à la perspective de la traite des fourrures et des relations et des politiques envers les Amérindiens, sans que la dimension interrégionale des activités commerciales de la Compagnie (particulièrement entre le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord), n'ait été davantage illustrée.<sup>3</sup>

## 1. UNE ESCALE AU BAS-SAINT-LAURENT

1821. La Compagnie de la Baie d'Hudson vient de fusionner avec son ancienne rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, qui, depuis 1802, détient un bail de location de vingt ans sur les Postes du Roi. Logiquement donc, ce territoire qui s'échelonne de l'Île-aux-Coudres jusqu'au Cap-des-Cormorans, près de Sept-Îles, devait revenir à la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a conservé son ancienne raison sociale. Or, par erreur stratégique sans doute, l'entreprise laisse échapper, en 1822, le renouvellement du bail des Postes, entre les mains du marchand de Québec John Goudie, qui s'en empare moyennant un loyer annuel de 1200 L<sup>4</sup>, contre les dérisoires 400 L offerts par la Compagnie<sup>5</sup>. Cela n'empêche pas celle-ci de louer, cette même année, pour des raisons tout aussi obscures, les seigneuries de Mille-Vaches, des Îlets et de la Terre Ferme de Mingan<sup>6</sup>. La Compagnie de la Baie d'Hudson réalisera son erreur: les Postes du Roi, et principalement, le Saguenay, permettent d'assurer la maîtrise des voies navigables vers la Terre de Rupert (Baie d'Hudson), où l'entreprise exerce ses activités les

plus lucratives, en plus d'écarter, grâce à la juridiction exclusive assortie à la location de son bail, les visées d'éventuels concurrents.

En juillet 1831, la Compagnie de la Baie d'Hudson recouvre donc son monopole sur l'exploitation des Postes du Roi, mais elle le paie cher: 25 000 L, somme fort onéreuse pour l'époque, et ce, afin d'éliminer la vive concurrence de l'associé (dès 1824) et successeur (depuis 1828) de John Goudie, William Lampson.<sup>7</sup>

C'est donc en 1831 qu'est inaugurée la juridiction exclusive de la Compagnie sur les Postes du Roi, et par voie de conséquence, sur les établissements du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, opérés jusqu'alors par la Compagnie du Nord-Ouest. Dès le milieu des années 1840, le Bas-Saint-Laurent (et plus particulièrement Rivière-du-Loup et Rimouski), semble être devenu une importante plaque tournante pour les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il s'agit en quelque sorte d'un relais, qui permet d'accélérer sensiblement les opérations administratives de l'entreprise. Plusieurs documents d'archives en font foi: ainsi, en septembre 1846, le facteur en chef de Tadoussac (siège social des Postes du Roi jusqu'en 1849), George Barnston, se rend sur la «Rive-Sud» (South Shore) avec trois employés et le commis Charles Jordan<sup>8</sup>. Le journal du poste ne nous apprend pas toutefois à quelle fin: est-ce pour y négocier des fourrures, procéder au recrutement d'engagés ou pour rencontrer quelque autre dirigeant de la Compagnie? Toutes questions que les documents d'archives consultés laissent en suspens. Les sources subséquentes sont cependant plus loquaces. Par exemple, dès le milieu des années 1860, on constate que le gérant de Betsiamites (devenu le nouveau chef-lieu des Postes du Roi en 1855, après celui des Îlets-Jérémie, de 1849 à 1854), William Church, est parti sur la Rive-Sud pour y transiger des fourrures<sup>9</sup>. La question est maintenant de savoir à quel endroit et auprès de quel groupe d'Amérindiens. La première interrogation est la plus aisée à trancher (nous répondrons à la seconde



Un des concurrents de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Betsiamites au début du siècle, Francis Poulin, installe son commerce à Rimouski. Selon Mgr N.A. Labrie, il s'agirait alors du «plus gros marchand» de la localité, d'où il continuerait de desservir les postes de la Côte-Nord échelonnés de Betsiamites à Sept-Îles.  
(Source : Coll. Société historique de la Côte-Nord.)

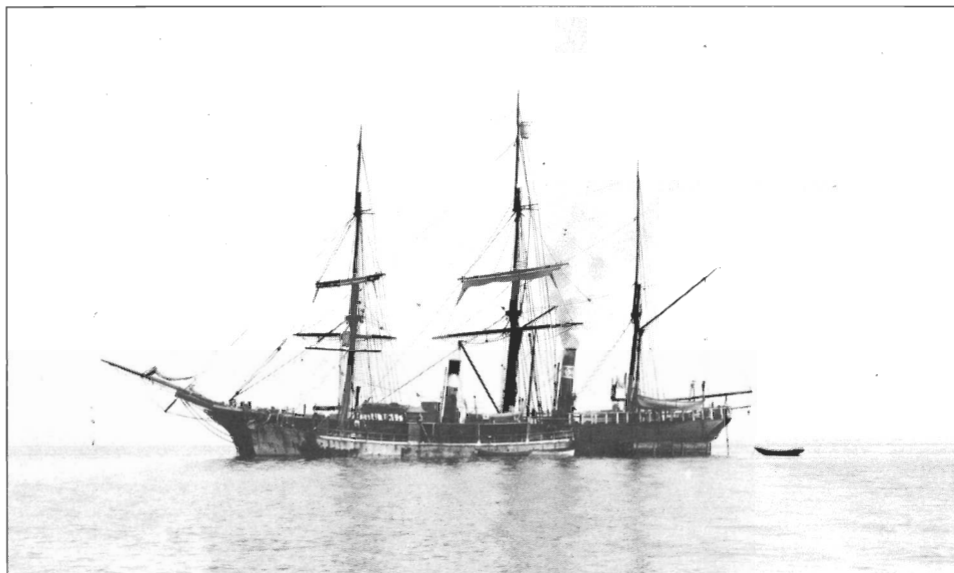


dans une section ultérieure de cet article). En effet, le 14 novembre 1868, dans un désir d'obtenir plus de détails sur les provisions dont il aurait besoin pour l'hiver, le négociant principal Donald Smith de Lachine (le futur Lord Strathcona, qui a joué un rôle actif dans la création du Manitoba), invite le gérant William Church de Betsiamites à se rendre au Bas-Saint-Laurent pour y finaliser certaines opérations administratives. Car ainsi qu'il l'indique:

*...and if you can conveniently proceed to Riviere du Loup anytime between the 22th and 30th instant, I should be glad to meet you there to confer with you regarding the conduct of the business under your charge.*<sup>10</sup>

Il est donc plausible que lors de son précédent voyage, le facteur Church y ait négocié des fourrures avec les Malécites, bien que les sources consultées s'avèrent peu explicites à cet égard. Rivière-du-Loup semble aussi représenter, à l'époque, un important «relais» des opérations de la Compagnie. Cela paraît de toute évidence s'expliquer par la position géographique privilégiée de la localité, située plus ou moins à mi-chemin entre le siège social du Département de Montréal (créé en 1826), à Lachine, et le poste de Betsiamites. Deux jours après sa première demande, le négociant principal Smith récidive en priant le facteur Church de l'aviser par télégraphe de son éventuelle visite à Rivière-du-Loup (Fraserville à l'époque), et lui recommande, le cas échéant, d'apporter avec lui le journal et les états de compte du poste, et ajoute: *«If you find it impossible to go to Riviere du Loup you will require to submit Cash Account since 1st June, here after sending regular Cash Statements»*.<sup>11</sup>

Rimouski n'est cependant pas laissée pour compte, car la même année, le commis de Betsiamites John Cummins signale, le 9 mars, qu'à des fins toujours administratives, *«I will cross to Rimousky (sic) to meet (sic) Mr Church the 20th of April»*.<sup>12</sup>



**Un baleinier dans la baie de Sept-Îles vers 1912.**

(Source : Coll. Société historique de la Côte-Nord, Fonds Émile Jauffret.)

D'autres activités commerciales de la Compagnie de la Baie d'Hudson sont aussi l'occasion d'un séjour sur la Rive-Sud. Ainsi, à l'instar de Québec et Tadoussac, il semble qu'on s'y soit approvisionné en foin par goélette<sup>13</sup>. Pour des raisons qui nous sont inconnues, les archives du poste de Betsiamites attestent la traversée, en avril 1867, d'un certain Dubé (probablement un engagé), depuis Rimouski à bord d'une barge, qui mentionne que le fleuve est désormais libre de glaces<sup>14</sup>. Bien que ce ne soit pas très fréquent, il appert également que la Compagnie ait recruté des engagés de Rimouski pour les saisons d'hiver et d'été. Ainsi, en 1847 des engagés de cet endroit reçoivent une avance de 110,14 L (l'équivalent de 27,54 \$), pour la pêche au saumon sur la rivière Betsiamites, à la suite du désistement de l'engagé «Vallé»<sup>15</sup>. Or, il semble que cette pratique était plutôt déconseillée, si l'on se fie à un lettre que le dirigeant James Watt expédie de Lachine au gérant Colin Rankin des Ilets-Jérémie en juin 1855. Car comme il l'affirme: *«In the meantime it does not appear to me necessary you should go over to Rimouski for the express purpose of hiring winterers nor do I think the plan is a good one»*. Le négociant principal Watt suggère plutôt à son subalterne de s'en procurer localement à Sept-Îles et Mingan<sup>16</sup>. Ce qui va d'ailleurs dans le sens d'une affirmation

du commis Alexandre Comeau de Mingan, consistant, en 1855, à favoriser la candidature d'engagés (pour la saison estivale, cette fois), de Baie Saint-Paul, présumés plus expérimentés que ceux de Berthier<sup>17</sup>. À d'autres occasions, on privilégiera aussi la main-d'oeuvre de la région (*«Countrymen»*), si ce n'est des Écossais<sup>18</sup> des «Highlands» ou des Orcades, qui forment, il importe de le souligner, la majorité des effectifs des agents de la Compagnie. Les engagés de Rimouski paraissent donc jouir, de l'avis des autorités de l'entreprise, d'une piètre réputation, bien que les archives consultées ne nous permettent pas d'en identifier précisément les causes. En dépit de ce préjugé défavorable, des employés continuent de cultiver des relations privilégiées avec des résidents bas-laurentiens. C'est le cas de l'engagé Théodile Savard de Godbout, qui après avoir réclamé en vain en 1855, une augmentation de ses gages et l'assurance de ne pas être déplacé ailleurs<sup>19</sup>, doit essuyer un refus catégorique à sa demande d'obtenir les services de Pierre Bernier de l'Île Verte (probablement pour les fins de la pêche au saumon). À cet égard, la réponse du négociant principal James Watt ne laisse place à aucune discussion: *«Savard's request cannot be complied with in sending down from Green Island Pierre Barnier (sic), wife & family»*<sup>20</sup>.

D'autres mentions, si elles sont plus ponctuelles et accidentelles, n'en témoignent pas moins de relations fréquentes entre les postes de la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent. C'est ainsi qu'en juillet 1858, quelques mois à peine avant la fermeture de l'établissement de Tadoussac, un contrat de construction intervient entre l'Amérindien Jos Mapisipie (sans doute un engagé de la Compagnie) et l'entrepreneur Pierre Poirier du comté de Rimouski, en vue de l'érection d'une maison à cet endroit. Car comme le stipule le document:

*Contract for Building (...) the seventeenth day of July one thousand eight hundred & fifty eight by & between Pierre Poirier of the county of Rimouski on the one part & Jos Mapisipie of the county of Tadoussac (sic) on the other in those words offorms & signed to erect builds. & furnish Materials for a building house 24 foot by 18*<sup>21</sup>.

On l'observe, en dépit de la mauvaise réputation dont sont victimes les engagés de Rimouski, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'hésite pas à l'occasion, lorsqu'elle y trouve son intérêt, à recourir à des intermédiaires bas-laurentiens. La même situation prévaut dans le cadre de la traite des fourrures, ainsi que nous pourrions le constater plus loin.

Des circonstances plus dramatiques illustrent le développement croissant d'infrastructures de télécommunications dans le Bas-Saint-Laurent. En 1845, une lettre du facteur Alexandre Comeau des Îlets-Jérémie, adressée au secrétaire de la société maritime Lloyds, William Dodson, permet de témoigner du naufrage des goélettes *Sir Richard Jacson* et *Jane Morrison* au large des battures de Manicouagan, dans la nuit du 1er au 2 décembre. À cette occasion, souligne en effet le commis, le *Jane Morrison*

*discharged his pilot much above the Bic Light although, however, he lost his ship much below Ground. I remark this in consequence of information which reached me of eleven vessels having been saved by following one who had a pilot in the gales*

*droves the «European» ashore at Portneuf. This pilot took them all to an anchor under Bic. I stand where the twelve vessels rode out in safety*<sup>22</sup>.

En 1874, la présence d'une station télégraphique à Rimouski sert les fins des dirigeants de la Compagnie, alors que le facteur en chef de Betsiamites, James Watt, se rend à Rimouski télégraphier à Montréal son urgent besoin d'un remplaçant pour le maître de poste de Sept-Iles, David Irvine, atteint d'une grave maladie à l'âge de 67 ans<sup>23</sup>.

De même, la création du Diocèse de Rimouski, le 15 janvier 1867, avec l'instauration des premiers services de santé qui en découlent, semble profiter à la Compagnie. C'est ainsi que le 2 mai 1868, une lettre de Montréal du négociant principal E.M. Hopkins, évoque le rétablissement de l'enfant du gérant Church de Betsiamites après son retour de Rimouski, où il aurait été «hospitalisé»<sup>24</sup>. En octobre suivant, son prédécesseur Colin Rankin fait état que «*Mr Fortescue (le commis de Betsiamites) returned from Rimouski after a stay of 6 days*». Celui-ci paraît également s'y être rendu pour raisons de santé, car le dirigeant souligne qu'il en est revenu «pauvrement, mais à temps»<sup>25</sup>.

Les opérations commerciales de la Compagnie de la Baie d'Hudson avec le Bas-Saint-Laurent font donc l'objet de mentions fréquentes dans les archives de l'entreprise au XIXe siècle. Mais au-delà de ces activités strictement administratives, ces relations commerciales ou autres sont loin de s'exercer à sens unique, comme en témoigne la vive concurrence que certains marchands et pêcheurs bas-laurentiens et gaspésiens livrent à la Compagnie depuis le milieu du siècle dernier.

## 2. LES CONCURRENTS BAS-LAU-RENTIENS ET GASPÉSIENS

À la faveur de l'ouverture des Postes du Roi en 1842 au peuplement libre, la Compagnie de la Baie d'Hudson se voit progressivement contester sa juridiction

exclusive sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. En 1853, c'est au tour (avec la promulgation du premier d'une série d'«Actes des Pêcheries») de la seigneurie de Mingan d'être envahie par de nouveaux noyaux de peuplement. Dès lors, le mouvement peut difficilement être interrompu: pêcheurs gaspésiens et madelinots s'installent de 1853 à 1857, souvent en dépit de la résistance obstinée, voire «illicite» des agents de la Compagnie, tant à Sheldrake, Magpie, Rivière Saint-Jean, Longue-Pointe de Mingan, Pointe-aux-Esquimaux (aujourd'hui Havre Saint-Pierre), Natashquan et Aguanish. Mais avant même que les pêcheurs ne s'installent en permanence, pavant ainsi la voie aux compagnies de pêche morutière Robin, LeBouthillier, Fruing et Collas de 1855 à 1876, la concurrence ponctuelle de marchands bas-laurentiens et de pêcheurs gaspésiens s'inscrit dans un contexte de rivalité incessante et exacerbée.

D'après les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de petits trafiquants («*Petty traders*», comme les désignent les agents) originaires du Bas-Saint-Laurent, lui livrent une vive concurrence en courtisant les Amérindiens rattachés à ses postes de traite. Bien que peu de documents en fassent foi avant le milieu des années 1860, il semble que des marchands bas-laurentiens s'y soient aussi rendus afin d'y négocier des fourrures de la Rive-Sud. C'est ce que stipule le commis de Betsiamites en mai 1866, alors que: «*a man came from Rimousky (sic) with furs and some more 125 Moose Skins handed 7 Each for Moose Skins*», tout en spécifiant que la Compagnie «*would not purchase them*»<sup>26</sup>, sans doute parce que le prix exigé s'avère trop prohibitif. Ce qui contredit quelque peu la réputation relativement surfaite du Bas-Saint-Laurent de ne constituer qu'un faible réservoir de fourrures. Bien que ce constat s'applique aussi à la Gaspésie, l'agent de Sept-Iles (probablement James A. Wilson), dans une réponse à un questionnaire de la Compagnie, affirme ce qui suit dans son rapport de 1885-86.

*The South Shore of the Gulf of St-Lawrence produce good Bears, Beavers, Fishers, Otters & Mink and Martins which are of an inferior quality to the North Shore fur (...).*

*From riviere du Loup down to Gaspé, the country is rich in furs.*

Devant la concurrence effrénée des petits trafiquants de Québec et de la Rive-Sud qui vont rencontrer les Montagnais à l'embouchure des rivières<sup>27</sup> - et qui placent la Compagnie dans une position désavantageuse du fait qu'ils n'achètent que les fourrures de meilleure qualité, n'octroient aucun crédit et n'ont pas à entretenir des postes de traite permanents<sup>28</sup> - les autorités de l'entreprise réagissent en munissant leurs établissements de marchandises davantage diversifiées, destinées à y attirer leur clientèle. Comme le prescrit en 1844 le gouverneur Sir George Simpson, dans une lettre à George Barnston:

*It would be well to provide for sale shops of Tadoussac & Jeremie of such articles as are likely to be demand both by Whites & Indians. These shops would be well stocked in useful & attractive goods & if they be properly attended to, peddlers from the South Shore will not find it to their interest to compete with us* <sup>29</sup>.

Le gouverneur récidive d'ailleurs l'année suivante, en affirmant à son interlocuteur que:

*The plan of establishing retail posts at different points in the Kings Posts, appears to me the best mode of protecting the trade, and the ample supply of goods, groceries & (...) will I think enable you to undersell any traders from the South Shore, or others who may endeavour to interfere with us* <sup>30</sup>.

Autre type de réaction, le facteur de Sept-Iles recommande en 1885-86 de réagir énergiquement à cette concurrence, en exerçant non seulement «la plus grande vigilance» dans la récolte des fourrures des chasseurs montagnais, mais en soutenant la fondation d'un établissement à Métis «from which he could (l'agent nommé à cet endroit) constantly visit the

*different villages and settlement to the East, West and South. The business would of course be entirely cash»*. La suggestion du commis s'inscrit ainsi dans la continuité des agissements de ses collègues Church et Scott qui, environ vingt ans plus tôt, ont rapporté de la Rive-Sud plus de 1 000 \$ de fourrures<sup>31</sup>. De la sorte, les petits trafiquants, selon le raisonnement de l'agent, seraient pris à leur propre jeu: la Compagnie de la Baie d'Hudson adopterait ainsi leur double stratégie consistant à transiger à la fois des fourrures sur les deux rives, et en ne concédant aucun crédit. Cependant, nous ignorons quelles suites furent données à cette suggestion, car nous ne retrouvons plus de mentions depuis lors de l'éventuelle fondation d'un établissement à Métis ou ailleurs sur la Rive-Sud.

On l'aura deviné, loin de s'atténuer avec l'abolition du monopole de la Compagnie sur les Postes du Roi en 1842, la concurrence des marchands bas-laurentiens ne fait que s'accroître. Par exemple, en 1889, le gérant Watt de Betsiamites en est conscient lorsqu'il atteste la présence d'un de leurs agents à Mille-Vaches (aujourd'hui Saint-Paul du Nord) et exprime son intention «to open larger connections this fall with South Shore hunters». Toutefois, il pourrait ne s'agir là que d'un vœu pieux, car le facteur avoue aussitôt son incapacité de quitter le poste de Betsiamites pour l'instant<sup>32</sup>.

Au-delà de la menace que représente cette concurrence pour la rentabilité de ses établissements, la Compagnie de la Baie d'Hudson voit d'un mauvais oeil les petits trafiquants qui fournissent de l'alcool aux Amérindiens. Comme l'officier inspecteur Peter McKenzie le révèle en 1890, dans une tournée des districts du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Betsiamites et de Mingan, «the majority of them are very fond of ardent spirits, of which they procure as much as they can from the South Shore». Et l'inspecteur d'ajouter:

*This is a source of great annoyance to the Officer in charge of the Post, for the Indians when intoxicated come to the Store and even to the house and pester the life out*

*of him. The Indian Agent who lives on the Reserve is absent when all the Indians are down from the Interior, and so far has not taken any steps to have these dealers in liquors punished* <sup>33</sup>.

Cette tradition n'est certes pas nouvelle, car en août 1857, le surintendant du Service des pêcheries Richard Nettle, de passage à Betsiamites, dénonce cette pratique, alors que des Micmacs présents à cet endroit pour y exploiter le saumon, s'y seraient «ennivrés, ayant obtenu des boissons fortes d'une goélette qui était arrivée de la Rive-Sud». Quant à la Compagnie, elle se refuserait désormais à livrer de l'alcool aux Amérindiens, à la suite des pressions des missionnaires<sup>34</sup>. Encore en 1881 et 1889, l'agent de la réserve déplore que des Montagnais se soient rendus à Rimouski pour se procurer de l'alcool<sup>35</sup>.

Même au début du XXe siècle, la rivalité des marchands de la Rive-Sud se poursuit, alors que l'assistant-commissaire Alexander Milne prévient en 1906, lors de son séjour à Sept-Iles, le commis George M. Ross, de «demeurer sur ses gardes» en regard des fourrures des petits trafiquants de Québec et de la Rive-Sud<sup>36</sup>.

Pour leur part, les marchands de la Gaspésie ne restent pas sur la touche, puisqu'en 1908, la *Gaspé Lumber and Trading Co.* aurait ouvert un magasin à Sept-Iles, aux côtés des autres concurrents de la Compagnie<sup>37</sup>.

Dans la seigneurie de Mingan, ce sont les goélettes des pêcheurs gaspésiens et madelinots qui semblent représenter la menace la plus sérieuse. En effet, avant même son ouverture au peuplement en 1853 et la suppression de la juridiction exclusive de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur les rivières à saumon en 1858, ceux-ci n'hésitent pas, en plus d'exploiter les pêcheries de morue, de baleine et de saumon, à transiger des fourrures et de l'huile de loup-marin avec les Montagnais, au mépris des instructions des agents de la compagnie<sup>38</sup>. Ils se joignent ainsi aux équipages des goélettes de Halifax et des États-Unis, qui



vont parfois jusqu'à se livrer à des actes de vandalisme sur les établissements de la Compagnie<sup>39</sup>.

Le premier épisode dont nous retrouvons une mention remonte à 1844, alors que le commis de Sept-Iles, Alexander Robertson, dénonce dans un rapport, l'intrusion de goélettes baleinières de Gaspé qui s'adonnent à la pêche dans la baie depuis quelques années sans le consentement de la Compagnie. En effet, précise l'agent, l'entreprise serait désireuse de maintenir sa juridiction exclusive sur l'exploitation de cette ressource<sup>40</sup>. Bien que nous ne connaissions pas d'autres exemples d'incursions de baleiniers de la Gaspésie sur le territoire de la Compagnie depuis cette date, nous pouvons présumer que son opposition a généré peu de résultats, si l'on se fie aux nombreuses expéditions de goélettes gaspésiennes dans la seigneurie de Mingan pour les fins de la pêche à la morue et au saumon depuis 1845.

Ainsi, le 10 octobre de cette année-là, l'agent Donald Smith de Mingan témoigne que trois goélettes de Gaspé ont pénétré dans la rivière Natashquan durant l'été afin de se livrer à la pêche au saumon. À cet égard, l'épisode est mouvementé. Défiant les instructions du commis Isbister qui les aurait priés de quitter l'endroit, les pêcheurs gaspésiens y seraient demeurés jusqu'à la mi-août. Or, les pêcheurs auraient pris ensuite la direction de la rivière Saint-Jean pour y entreprendre la pêche à la morue. C'est alors que, désireux d'éviter un renouvellement de la première incursion, l'agent de Mingan se rend personnellement sur les lieux, et, assisté de cinq engagés armés, somme la trentaine de membres d'équipage des quatre navires de regagner leurs pénates. Le pire put être évité, non sans que les pêcheurs aient menacé les employés de la Compagnie de présenter, par l'entremise du député de Gaspé Robert Christie, une pétition au gouverneur général, destinée à justifier leurs prétentions sur le territoire de la Seigneurie. Ils auraient d'ailleurs ouvertement qualifié les employés de la Compagnie de «*pirates*»<sup>41</sup>. Or, leur requête semble avoir été

sans lendemain, jusqu'à ce que le député Christie obtienne l'adoption de l'*Acte des Pêcheries* de 1853, «*permettant à tout sujet britannique d'ériger à terre toutes les constructions nécessaires à la pêche*»<sup>42</sup>. Mais dans l'immédiat, la pétition des pêcheurs paraît condamnée à l'échec. Une lettre du facteur Smith de Mingan adressée à son supérieur de Tadoussac, le 2 mars 1846, en fait foi. Pourtant, les objections de la Compagnie ne devaient pas avoir pour résultat de mettre un terme aux incursions des pêcheurs gaspésiens, car dans la même missive, le commis mentionne que la goélette «*Airst*», placée sous le commandement d'un dénommé Baker, est revenue sur la côte à la fin d'octobre avec un équipage de six hommes. Les pêcheurs auraient alors pénétré dans la baie de Kégashka, située à quatre lieues (22 km) à l'ouest de Musquaro, sur la Basse-Côte-Nord, avec l'intention de s'y installer pour l'hiver. Ils auraient même entrepris d'y bâtir une maison. Pour justifier leur intrusion, les Gaspésiens invoquent les limites fixées en 1832 par l'arpenteur Joseph Bouchette, selon lesquelles la Seigneurie s'étendrait de la Pointe Saint-Charles, près de Sept-Iles, à la rivière Aguanus. Or, de l'avis de

l'agent Smith, il s'agirait là de fausses prétentions incompatibles avec le bail original de la Compagnie. Le commis exprime donc la nécessité que l'on reconfirme les «*droits incontestables*» de l'entreprise, et rappelle à cet égard le précédent survenu quatre ans auparavant, alors que la même goélette pénétrait dans la rivière Magpie, pour s'y adonner à la pêche à la morue, au saumon et à la truite et, soupçonne le facteur, «*sans nul doute*» au trafic de l'huile de loup-marin avec les Amérindiens. En dépit des sommations du commis de Mingan George Ross, l'équipage aurait alors persisté dans son intrusion, (by) «*declaring that they had an equally good right as the Company in any river on the Seigniorie*». Pour éviter une répétition de ces procédés, le facteur Smith réitère sa recommandation à l'effet d'établir une garde côtière, destinée à atteindre «*le double objectif de protéger la traite, et de surveiller les agissements des pêcheurs*», sur une étendue de 70 lieues de littoral<sup>43</sup>.

Mais l'affirmation que la présence, même fréquente, de pêcheurs gaspésiens dans la seigneurie de Mingan constitue une si grande menace pour les activités



Montagnaise et son enfant devant une tente de toile et d'écorce, vers 1920  
(Source : Coll. Frank G. Speck, American Philosophical Society Library.)

de traite de la Compagnie avec les Amérindiens, mérite d'être interrogée. En effet, le 15 octobre 1845, Donald Smith, tout en admettant que les pêcheurs de Gaspé sont plus enclins que les Amérindiens à acquérir des peaux de loup-marin, précise que cela peut surtout s'effectuer sous forme de troc, leurs disponibilités financières leur permettant rarement d'entreprendre ces transactions au comptant<sup>44</sup>.

Les incursions des goélettes gaspésiennes semblent se poursuivre au cours des années subséquentes, si l'on se fie aux archives de la Compagnie. Ainsi, en avril 1852, des Amérindiens témoignent au successeur de Donald Smith, Alexandre Comeau, de la présence à Sheldrake de pêcheurs de Gaspé qui y ont laissé à l'automne un bateau et de l'équipement de pêche<sup>45</sup>. En juin 1853, le commis de Sept-Iles, Donald Henderson, expulse un pêcheur de Gaspé de la rivière Moisie, qui s'affairait à y poser des filets, et le 26 septembre, une goélette de Cap-Chat, qui a subi une avarie, est ancrée dans la baie<sup>46</sup>. Un an plus tard, le Montagnais *NAPESH*, de retour de la rivière Manitou, souligne le passage aux environs du 15 avril, d'une barge de Gaspé à cet endroit<sup>47</sup>. Mais leurs allées et venues ne s'exercent pas toujours au profit des pêcheurs gaspésiens. Ainsi, le 8 novembre 1854, le journal du poste de Sept-Iles y atteste la présence du Montagnais Laurent Vollant, accompagné d'un membre de l'équipage d'une goélette des Iles-de-la-Madeleine naufragée aux Iles Caouis, près de Pentecôte<sup>48</sup>. Par contre, en juin 1855, l'agent Comeau de Mingan, après avoir été informé par son tonnelier de la présence d'une goélette de Gaspé dans la rivière de Saint-Jean (où son équipage aurait érigé ses installations), entreprend de l'en déloger avec l'aide de ses engagés et de quelques Amérindiens, dont il déplore toutefois la collusion avec les pêcheurs<sup>49</sup>. En septembre, leur concurrence s'étend à Sept-Iles, alors que l'agent William Stewart dit craindre, dans une lettre au négociant principal James Watt, que les pêcheurs de Gaspé qui ont placé des filets dans la rivière Moisie, ne s'installent en permanence et ne devien-

nent ainsi des «squatters» susceptibles de s'immiscer dans la traite des fourrures avec les Montagnais. À cet égard, le commis impute la diminution des captures de saumon dans la rivière à la présence des pêcheurs gaspésiens<sup>50</sup>. Leur récolte est cependant moins reluisante l'année suivante, car on peut lire dans le journal du poste, le 30 juin 1856: «*a gaspé vessel arrived from below we learnt from on board that WATSHISHOE had caught very little salmon when they left*»<sup>51</sup>.

C'est certes dans le journal du Poste de Sept-Iles que les mentions sont les plus abondantes. Ainsi, en septembre 1856, une goélette de la *Charles Robin Co.* prend possession d'un chargement de morue<sup>52</sup>, alors que le 26 avril 1857, deux goélettes de Matane y sont signalées. Encore le mois suivant, deux goélettes de «Gaspé» (dans tous les cas, on parle de Gaspé, mais il pourrait tout aussi bien s'agir de Paspébiac ou d'ailleurs en Gaspésie), d'une capacité de 160 barils, s'y amènent pour la pêche à la morue, en dépit des protestations de l'agent William Stewart. Le 1er juin, celui-ci se plaint même que les pêcheurs ont mis le feu à la forêt et mis le poste en péril... Cinq jours plus tard, quelques vaisseaux de la Rive-Sud sont repérés dans la baie pour y pratiquer la pêche à la morue<sup>53</sup>, et, le 5 juillet, une goélette de Gaspé y est aussi présente suivie, le 23 août, d'un navire de la *Charles Robin Co.* venu y prendre un chargement de morue sèche<sup>54</sup>.

Mais malgré ses objections, la Compagnie de la Baie d'Hudson ne peut bientôt plus retarder l'inévitable. En effet, en 1853, la seigneurie de Mingan est devenue accessible au peuplement, de sorte que l'entreprise britannique voit s'effriter un à un ses derniers privilèges. Une lettre du facteur Donald Henderson datée de mai 1856, en témoigne avec éloquence:

*Some People as I have already mentioned the last summer from the Mcdellen Islands (sic) have established themselves on the Seigniorie about Notasquan (sic) and as far as I can learn they have been intercepting the Indians this winter*<sup>55</sup>.

Pour couronner le tout, en 1858, la promulgation d'un nouvel «Acte des Pêcheries» met, du moins officiellement, un terme à la juridiction exclusive de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur les rivières à saumon de la Moyenne et Basse-Côte-Nord. Bien qu'elle parvienne par la suite à rétablir sa suprématie sur 21 emplacements de pêche entre les rivières Saint-Jean et Aguanus, grâce à la location de baux d'une durée de neuf ans<sup>56</sup>, la compagnie devra désormais composer avec la concurrence établie dorénavant «à demeure» sur le territoire. L'entreprise en a d'ailleurs, à l'époque, déjà fait les frais: en effet, en 1859, la Compagnie procède à la fermeture des postes de Tadoussac, des Ilets-Jérémie, de Godbout et de Sept-Iles (réouvert toutefois sur un autre site en 1870), ne conservant plus que ceux de Betsiamites et de Mingan, comme bases principales de ses opérations.

### 3. MICMACS, MALÉCITES ET MONTAGNAIS

Les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson commentent souvent la présence des Amérindiens, tant Montagnais que Micmacs et Malécites. Parmi ces deux derniers groupes, les Micmacs de la Gaspésie attirent le plus l'attention. Ceux-ci disputent aux Montagnais, depuis la fin du XVIe siècle au moins, l'exploitation des rivières à saumon de la Côte-Nord.

À cet égard, des mentions, souvent épisodiques et ponctuelles, peuvent être signalées. Dès 1834, le journal du poste de Mingan atteste la présence à l'Île d'Anticosti, de Micmacs venus y pratiquer la chasse au loup-marin d'été<sup>57</sup>. On les y retrouve encore en 1845-46, mais cette fois pendant l'hiver, ainsi qu'en fait foi l'agent Donald Smith de Mingan à son supérieur George Barnston, le 2 mars 1846:

*Some Micmack indians who had passed one or two winters on Anticosti, touched here (Mingan) last Fall on their way to Green island, and stated the cause of their leaving to be that they apprehended,*

from the embarrassed state of Mr. Corbet's affairs (le concessionnaire d'Anticosti), that they should not be recompensed for their service, alleging that so deeply indebted was he in Quebec that he could not show himself there. For the truth of this statement I of course do not reach merely giving it as reported to me: but as it may correct I should recommend that an eye to be had to that Island; as I am convinced it would be a most valuable acquisition <sup>58</sup>.

De fait, la Compagnie de la Baie d'Hudson entreprend bientôt des démarches, et ce dès 1851, afin de sous-louer l'Île d'Anticosti pour les fins de la chasse au loup-marin et de l'ours noir, négociations qui passent pour être concluantes<sup>59</sup>. Le territoire de prédilection des Micmacs semble alors situé sur le littoral entre Mingan et Natashquan, bien qu'on constate leur passage aux rivières Betsiamites et Laval (près de l'actuelle Forestville), respectivement en août 1857 et 1860<sup>60</sup>. En 1857, le rapport du surintendant des Pêcheries Richard Nettle, est révélateur des sentiments des Montagnais à l'endroit des Micmacs:

*Durant ces dernières années, les sauvages (sic) ont fait la pêche au dard, principalement les Micmacs, qui, après avoir détruit la pêche du saumon sur la rivière Ristigouche et d'autres rivières sur la Rive-Sud, s'avancent maintenant sur la rive nord pour y exercer les mêmes dépradations. Je suis arrivé à Bersimis très à propos, attendu qu'une centaine de sauvages (sans compter les femmes et les enfants) étaient assemblés en cet endroit, à*

*leur mission, et que conséquemment j'eus l'occasion de leur expliquer les dispositions de la loi relatives à la pêche au dard.*

*Avec les Montagnais, j'eus bien peu de difficultés, mais les Micmacs étaient disposés à user de violence (...). Quelques-uns étaient absolument féroces, et je m'aperçus qu'ils étaient enivrés (...). Le lendemain, ils étaient plus pacifiques (...).*

*Le lendemain les Micmacs partirent pour l'Île Verte (...).*

*Les Montagnais furent bien contents de mon arrivée, attendu qu'elle hâta le départ des Micmacs qui ne sont pas aimés du tout des sauvages (sic) de la Côte-Nord.*<sup>61</sup>

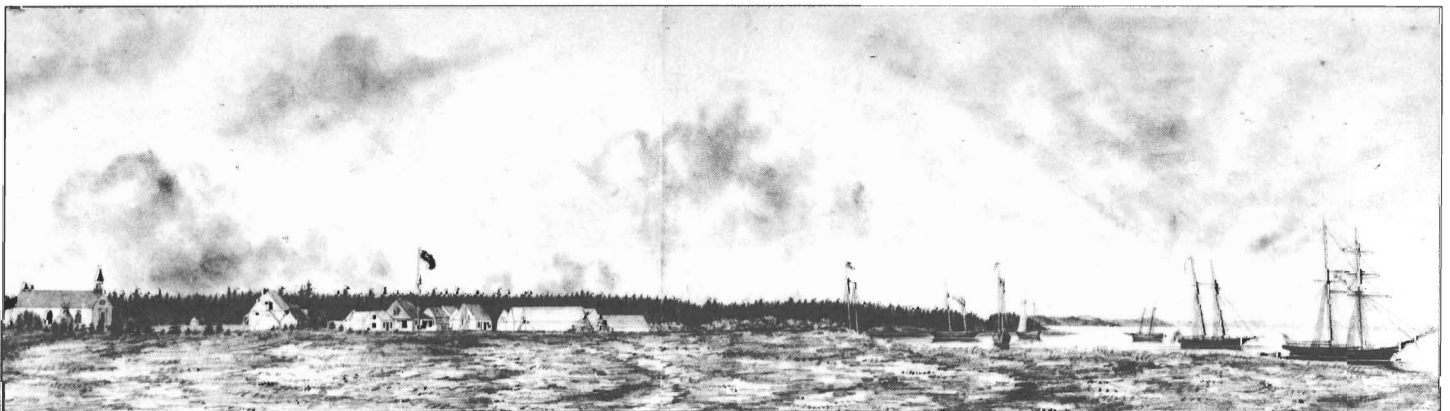
À l'instar des Montagnais, les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson n'apprécient guère les «vertus» micmaques, comme l'atteste le commis Comeau des Îlets-Jérémie en janvier 1847, en déplorant leur influence, de même que celle des Abénaquis, sur les Montagnais. Il ne va du reste pas sans assimiler celle-ci à une véritable «contagion»:

*The Kings Posts Indians have now fully acquired the Abanakis & Mickmac dishonesty, and resort to where they can run up a fresh score to which means they get treble payment in most case for their Furs* <sup>62</sup>.

Au crédit des Micmacs, on doit reconnaître qu'ils sont victimes à l'époque des nombreux empiètements blancs sur

leurs territoires et de la dépossession de leurs rivières à saumon, particulièrement depuis le milieu du XVIIIe siècle, avec l'installation de colons acadiens et loyalistes, entre autres, ce qui contribue à restreindre leurs activités à la seule chasse, au détriment de la pêche qui a constitué jusqu'alors la base essentielle de leur subsistance. Résultat ultime de ce processus, des réserves sont créées à Restigouche et Maria en 1853<sup>63</sup>. Devant la spoliation de leurs ressources traditionnelles, les Micmacs sont donc réduits à chercher ailleurs les sources de leur subsistance. L'importance qu'a jadis revêtu la pêche côtière et au saumon dans l'économie micmaque paraît même expliquer, dans une certaine mesure, l'affirmation d'un responsable de la Compagnie, qui prétendait, en 1866, au sujet des Amérindiens de la Rive-Sud: «*There are a few Indians in this region, but they not live as hunters*» <sup>64</sup>.

Quoi qu'il en soit, la présence des Micmacs continue d'être attestée dans les archives de la Compagnie jusqu'à la fin du XIXe siècle. En 1858, on relève le nom de «*Nicolas (Mickmac)*» dans la liste des avances consenties aux Amérindiens de Godbout<sup>65</sup>, et, l'année suivante, ceux de Nicholas et Noël, tous deux désignés comme Micmacs<sup>66</sup>. Encore en 1889, on y fait référence, alors que le nom de «*Charles Michmach*» apparaît dans la liste des dettes autochtones du poste de Mingan<sup>67</sup>. Néanmoins, ceux-ci sont évincés de l'exploitation du loup-marin sur l'Île d'Anticosti après son acquisition par le chocolatier français Henri Menier en 1895.



Goélettes dans le havre de Mingan en 1859, d'après une aquarelle de N. Têtu. À l'arrière-plan, le poste de traite.  
(Source : Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Archives provinciales du Manitoba.)



En plus de cette chasse, des Micmacs de Gaspé sont employés à bord de baleiniers dans le golfe Saint-Laurent jusqu'au détroit de Belle-Isle à la fin du siècle dernier<sup>68</sup>.

Les mentions relatives aux Malécites du Bas-Saint-Laurent sont cependant moins explicites. Des pistes laissent toutefois suggérer leur présence. En 1844-45, des commentaires adressés par les agents des Ilets-Jérémie et de Mingan, Alexandre Comeau et Donald A. Smith, à l'invitation du facteur en chef de Tadoussac George Barston, à la suite de la présentation d'une pétition adressée au gouverneur général Syddenham soi-disant au nom de «*the Montagnaise Indians who inhabit the north shore of the St. Lawrence, on a portion of the territory claiming by the Honble Hudson's Bay Company as appartenant to the Kings Posts from the Islands of Mingan upwards to Lake St. Johns*» (et qui, pour des raisons obscures, ne parviendra jamais à son destinataire), en 1839-40, nous font présumer que c'est effectivement le cas. Ainsi, comme le souligne le commis Comeau en réaction à cette pétition:

*It does not appear sound reasoning in the statement of Petitioners at the end of fourth Paragraph that Indians of other tribes have found an advantage of hunting and trading with the Company in the Kings Post. The frequent intercourse of the later tribes with commerce in civilized countries must have led them to avail themselves of a advantageous market elsewhere, had they not considered the more of our trade more advantageous to them. Yet the same is complained of by Petitioners* <sup>69</sup>.

À cet égard, l'expression «*civilized countries*» paraît manifestement désigner les Malécites du Bas-Saint-Laurent, dont la réserve de Viger a été formée en 1827<sup>70</sup>. Pour sa part, le facteur Donald Smith de Mingan précise à l'endroit de ceux qu'on peut vraisemblablement présumer être des Malécites et/ou des Micmacs:

*It is undeniable that Indians from the south shore on the St. Lawrence do hunt on the Kings Posts domain; but is equally true that they not been*

*introduced into that part of the Country the H.B. Company's Officers. On the contrary, tho equipping them, would have been profitable to the Company, they have on most occasions been denied all advances, in order to preserve to the natives (de leurs postes) the full benefit of the Hunt. I have myself had orders to make them no advances, in consequence of which they were obliged to return to their homes* <sup>71</sup>.

Quant aux accusations proférées par la pétition consistant à reprocher à la Compagnie l'«*inhumanité*» de son traitement envers les Amérindiens et voire même la misère ressentie par plusieurs d'entre eux, le facteur en chef Barnston leur dénie toute légitimité et crédibilité, puisque ses signataires semblent de toute évidence davantage motivés par «*leur propre intérêt ou quelque autre obscur dessein*» <sup>72</sup>. Déclaration qui vise directement la concurrence, que les autorités de l'entreprise paraissent souvent considérer comme l'explication à tous les maux. Ainsi que l'indique l'agent de Mingan, les pétitionnaires désiraient par là «*to release to the Hudson's Bay Company the King's Post domain*». Pour ajouter à la faible représentativité de cette pétition «*des Montagnais des Postes du Roi*», le commis Donald Smith affirme qu'«*aucun de ceux rattachés aux postes de cette section du District (de Mingan) n'a jamais entendu parler de son existence*» <sup>73</sup>.

L'ambiguïté de l'identification des Malécites et des Micmacs nous empêche de trancher définitivement la question de leur appartenance. Pourtant, compte tenu de la faible démographie malécite au Bas-Saint-Laurent à l'époque qui nous intéresse - 180 Amérindiens en 1845<sup>74</sup>, contre les 381 Micmacs de Restigouche et Maria vingt ans plus tôt<sup>75</sup> - nous sommes autorisés à présumer qu'il s'agit plutôt de Micmacs. Cependant, les informations consignées dans les archives de la Compagnie ne nous permettent pas d'argumenter davantage sur ce point.

Enfin, les Montagnais, à l'instar des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, se rendent aussi sur la Rive-

Sud afin d'y négocier leurs fourrures. Ce n'est probablement pas sans raison, considérant les prix supérieurs versés par les marchands indépendants pour leurs pelleteries (puisque'ils n'accordent pas d'avances et n'ont pas à entretenir de postes de traite permanents). En octobre 1844, par exemple, déplore le commis Alexandre Comeau des Ilets-Jérémie:

*Young Moreau & Leon Bacon have passed a part of the summer in River Betsamiths (sic), spearing salmon, Missetten! have been left here by the latter to be placed to his credit at Tadoussac (sic), the true purpose of these two vagabonds has been to entice three Indians up to where they might employ these (...) cross their furs in commission to the South Shore in this they have partly succeeded as a few of my poorest hunters are gone there and are to try what they can get on credit at Tadoussac (sic), Old Bacon, Old Jerome & Pierre Bacon have just returned from the South Shore! where they proceeded immediately after leaving you (Barnston), when last at Tadoussac* <sup>76</sup>.

À son tour, le journal du poste de Sept-Iles témoigne, en avril 1857, du départ de chasseurs montagnais pour Québec et Gaspé<sup>77</sup>.

Les Montagnais n'hésitent donc pas, en l'occurrence, à user de certains stratagèmes afin d'obtenir un meilleur prix de revient pour leurs fourrures. Ils emploient à cet égard diverses stratégies commerciales susceptibles de s'exercer à leur profit.

Finalement, la tradition des expéditions touristiques entre Rimouski et Betsiamites, telle qu'attestée par la presse bas-laurentienne de 1867 à 1950, et dont nous avons déjà tiré un article<sup>78</sup>, se trouve étayée par le journal du poste de Betsiamites de 1866 à 1868. Ainsi, l'anthropologue Jacques Frenette note dans la version préliminaire de sa thèse de doctorat que

*Quelques jours avant le 15 août (1867), des drapeaux de différents pays et colonies étaient accrochés à des mâts érigés*

spécialement à cet effet. La Compagnie de la Baie d'Hudson fermait son magasin pour l'occasion. Des touristes se rendaient régulièrement assister à la fête jugée pour le moins exotique où ils pouvaient voir de près les performances de «guerriers montagnais». Des croisières étaient organisées à partir de Québec et Rimouski. Les bateaux arrivaient le 15 et repartaient le lendemain.

L'expédition semble pourtant remporter un moindre succès l'année suivante, car le facteur Matthew Fortescue mentionne qu'à cette occasion, «*the Procession went off very well, there were not many strangers*»<sup>79</sup>. Si ces renseignements ne font dans une certaine mesure que compléter la documentation médiatique déjà recueillie sur le sujet, le journal est plus explicite en 1866, expédition sur laquelle les manchettes régionales restent muettes<sup>80</sup>. En effet, cette année-là en raison de la pluie, la fête de l'Assomption dut être différée au dimanche 19 août:

*The whole of the population from an early hour this morning have been on the alert ready for the Grande fête of the day. Their was High Mass performed at 8 o'clock when 8 couples Hooked together, after Church the Brides were led forth by their lads & were congratulated by the congregation outside. The procession took place after vespers 5 o'clock & I estimated the total number at about 800 Souls. Those neatly dressed, the performance finished up by a dance in François Nepoushou's house*<sup>81</sup>.

Outre les 463 Montagnais de la réserve de Bersiamites, assistent à la célébration, des Amérindiens de Godbout, Sept-Iles et Mingan - qui, pour la plupart, ont suivi le missionnaire à son retour des postes d'en-bas («*lower posts*») - des «Naskapis», des touristes (bas-laurentiens, sans doute) et peut-être des colons des établissements côtiers voisins

Cet article, basé sur des archives qui n'ont, jusqu'à tout récemment, jamais été exploitées systématiquement, et encore moins dans une perspective

interrégionale, nous a permis d'illustrer à la fois la nature des activités commerciales menées par la Compagnie de la Baie d'Hudson au Bas-Saint-Laurent (principalement à Rivière-du-Loup et Rimouski), dont le territoire a servi de «relais» secondaire de ses opérations administratives (ce que favorise du reste l'importance croissante de la région sur le plan du développement des infrastructures de télécommunications et de services), et celles de ses concurrents bas-laurentiens et gaspésiens auprès de ses postes de traite et de pêcheries de la Côte-Nord. Nous avons ainsi été à même d'observer les stratégies mises en place par les uns et les autres afin de rejoindre leurs clients amérindiens des deux rives (la suggestion de fonder un établissement à Métis en 1885-86 est suffisamment révélatrice à cet égard). La Compagnie était toutefois placée dans une position défavorable, du fait qu'elle ne pouvait pas toujours offrir les meilleurs prix et devait assumer les frais d'opération de postes de traite permanents. Quant aux engagés de Rimouski et du Bas-Saint-Laurent, ils avaient une piètre réputation. La présence des Micmacs et des Malécites est aussi attestée par ces archives (bien que de façon moins explicite dans le cas de ces derniers), de même que celle des Montagnais sur la Rive-Sud, que ce soit pour y pratiquer leurs activités de subsistance ou y transiger des fourrures. Les relations entre Micmacs et Montagnais ne sont pourtant pas très cordiales, et donnent lieu à des manifestations d'hostilité. Quant à la tenue d'excursions touristiques au poste de Betsiamites au XIXe siècle, les archives consultées complètent la documentation que nous avons déjà amassée sur le sujet. Finalement, un intérêt essentiel de ces archives consiste à témoigner du rôle des concurrents bas-laurentiens et gaspésiens dans le déclin des établissements de la Compagnie de 1842 à 1859.

En terminant, bien que nos recherches dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson demeurent encore préliminaires et ne sauraient être considérées comme exhaustives, soulignons l'exceptionnelle richesse de ce fonds do-

cumentaire. Des recherches approfondies dans ces archives permettraient de documenter encore plus le type des relations entretenues entre le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, et les postes de la Côte-Nord du XIXe au XXe siècle. En effet, en ne privilégiant souvent que les fonds «majeurs» et spécifiques à leur région d'étude, les historiens ont été contraints à négliger d'autres sources documentaires, qui bien que «périphériques», fournissent un complément indispensable d'information, principalement dans une perspective interrégionale. Cette recherche n'étant pas définitive, il restera à la parachever par l'investigation d'autres documents d'archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui ne faisaient pas partie du premier volet de cette étude, limitée pour l'instant à la période 1834 à 1910.

1. Voir à ce sujet, Jean-Pierre Bélanger, «Les Clarke et la Compagnie de Transport du Bas-Saint-Laurent 1921-1970: Perspectives interrégionales», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, XVI, 1 (38), (Décembre 1990), 3-10 et «Tourisme chez les Montagnais, 1864 à 1950», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, XV, 1 (40), (Décembre 1991), 30-38. Voir aussi: Jean-Pierre Bélanger, en collaboration avec Jacques Lemay, *Instrument de recherche: La Côte-Nord dans les médias imprimés du Bas-Saint-Laurent 1867-1957*, Rimouski, UQAR/Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 258 p.
2. Les archives utilisées dans cet article ont été recueillies par l'auteur depuis 1988, pour le compte de la **Société historique de la Côte-Nord** et le projet d'**Histoire de la Côte-Nord** de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQR). Voir à cet égard: Jean-Pierre Bélanger, «Donald Alexander Smith, agent de la Cie de la Baie d'Hudson (1838-1868)», *La Revue d'histoire de la Côte-Nord*, 9 (juin 1988), 9-14 et **Histoire de la Côte-Nord, archives de la Cie de la Baie d'Hudson, B/90/c/1, correspondance du poste des Îlets-Jérémie**. (1845-1959), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 57 p. Nous remercions notre directeur de recherche, M. **Denys Delâge**, de sa collaboration, ainsi que les anthropologues **José Mailhot** et **Sylvie Vincent**, pour nous avoir fourni certains documents additionnels, et **Jacques Frenette**, pour nous avoir permis d'utiliser la version préliminaire de sa thèse de doctorat encore inédite, sur les politiques commerciales de la Compagnie de la Baie d'Hudson envers les Montagnais de Betsiamites au XIXe siècle. Des remerciements vont également à Mme **Judith Hudson Beattie**, conservatrice des Archives nationales du Québec à Rimouski, et à Mme **Claire Dubé**, des Archives nationales du Québec à Rimouski, dont l'apport précieux a grandement facilité nos recherches. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent toutefois que l'auteur.
3. En effet, la plupart des recherches en histoire régionale se sont limitées jusqu'ici à certains fonds particuliers que l'on considérait, à tort ou à raison, comme les plus majeurs, tandis que d'autres documents d'archives de régions périphériques ont dû être ignorés. Ainsi qu'on le verra dans cet article, ceci est particulièrement le cas des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, puisqu'elles permettent d'entreprendre les recoupements qui s'imposent entre les différentes régions concernées. Sauf indication contraire, les documents consultés renvoient à la notice bibliographique suivante: Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Archives provinciales du Manitoba. À l'avenir, nous y référerons uniquement en indiquant les cotes et les intitulés des diverses séries du fonds. Les documents utilisés étant exclusivement de langue anglaise, les citations présentées en français sont de traduction libre.
4. Jean-Paul Simard, «Onze années de troubles dans les Postes du Roi 1821-1831». *Saguenaysia*, 10, 1 (janvier-Février 1968), p. 2.
5. Maurice Ratelle, *Contexte historique de localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1987, p. 124.
6. Jean-Paul Simard, *loc. cit.*, p. 2.
7. Pour connaître ces péripéties, voir *Ibid.*, 2-5.
8. **B.214/a/1. Post Journal-Tadoussac (1846-1847)**, 19 septembre 1846. Transaction conservée à la Société historique de la Côte-Nord. Dans tous les cas où les archives de la Compagnie ne s'avèrent pas plus spécifiques, nous employons le générique «**Rive-Sud**», de portée plus générale, plutôt que ceux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.p
9. Jacques Frenette, «**Des vauriens, de petits trafiquants et une honorable Compagnie.**» *Les relations commerciales entre les Montagnais de Betsiamites et la Compagnie de la Baie d'Hudson (1821-1870)*, Québec, thèse Ph.D, (Sciences Sociales), version préliminaire, Université Laval, 1991, p. 242.
10. **B.17/c/1, Correspondence inward-Bersimis (1867-1870)**, D.A. Smith à W.S. Church, 14 novembre 1868.
11. **B.17/c/1**, D.A. Smith à W.S. Church, 16 novembre 1868.
12. **B.17b/2, Correspondence Books - Bersimis (1860-1874)**, John Cummins à E.M. Hopkins, 9 mars 1868.
13. Jacques Frenette, *op. cit.*, p. 150.
14. *Ibid.*, p. 154.
15. **B.214/c/1. Correspondence inward-Tadoussac (1838-1849)**, Alex Comeau à George Barnston, 1er mars 1847.
16. **B.90/c/1. Correspondence inward-Ile Jeremie (1845-1859)**, J.H. Watt à Colin Rankin, 20 juin 1855.
17. **B.90/c/1**, Alex Comeau à George Gladman, 11 septembre 1855.
18. **B.90/c/1**, J.H. Watt à Colin Rankin, 20 juin 1855; Alex Comeau à George Gladman, octobre 1851.
19. Jacques Frenette, *op. cit.*, p. 130-132.
20. **B.90/c/1**, J.H. Watt à Colin Rankin, 3 avril 1855.
21. **B./z/1**, Miscellaneous items-Ile Jeremie (1844-1859).
22. **B.90/c/1**, Alex Comeau à William Dobson, 19 décembre 1845.
23. **B.17/e/1, Post Report-Bersimis 1874**, contrairement à la plupart des agents, le maître de poste Irvine possède une remarquable longévité à l'emploi de la Compagnie, puisqu'il cumule 46 ans de service en 1890, pour l'essentiel au seul établissement de Sept-Îles. **B.344/e/3. Inspection Report. Bersimis District. Seven Islands Post 1890.**
24. **B.17/c/1**, E.M. Hopkins à W.S. Church, 2 mai 1868.
25. **B.17/b/2**, Colin Rankin à Sir George Simpson, 27 octobre 1868.
26. Cité par Jacques Frenette, *op. cit.*, p. 154.
27. **B.344/e/2, Seven Islands Report 1885-1886.**
28. Jacques Frenette, *op. cit.*, p. 200.
29. **B.214/c/1**, George Simpson à George Barnston, 31 août 1844.
30. **B.214/c/1**, George Simpson à George Barnston, 1er mai 1845.
31. **B.344/e/2**
32. **B.17/e/4. Post Report-Bersimis 1889.**
33. **B.17/e/5. Inspection Report. Bersimis District. Bersimis Post. 1890.**
34. «Rapport du commissaire des terres de la Couronne en Canada pour l'année 1857», *Journaux de l'Assemblée législative du Canada*, appendice No 15, Toronto, John Lovell, 1858.
35. «Rapport annuel du Département des Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1881», *Documents de la Session du Canada*, 1882. «Rapport annuel du Département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 31 décembre 1888», *Documents de la Session du Canada*, 1889.
36. **B.344/e/5. Seven Islands Report 1906.**
37. **B.344/e/7, Seven Islands Report 1910.** Jacques Frenette, *op. cit.*, p. 81
38. Voir entre autres: **B.90/c/1**. Donald Henderson à George Gladman, 29 mars 1852; James Watt à Colin Rankin, 20 juin 1855
39. Gladman, 29 mars 1852; James Watt à Colin Rankin, 20 juin 1855, **B.344/a/1. Post Journal-Seven Islands (1849-1857)**, 3 août 1851.
40. **B.344/e/1, Report on District-Seven Islands 1844.**
41. **B.214/c/1**, Don A. Smith à George Barnston, 10 octobre 1845.

42. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, **Histoire de la Gaspésie**, Montréal, Boréal Express/Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, p. 396.
43. **B.214/c/1**, Don A. Smith à George Barnston, 2 mars 1846. En janvier et février de la même année, le commis Bryson de Musquaro témoigne aussi de l'établissement pour l'hiver des pêcheurs de Baker à Kégashka. À cet égard, il s'y serait rendu, le 3 février, avec deux de ces hommes afin de les empêcher de commercer avec les Amérindiens. C'est sans doute peine perdue, car le 17 avril, l'agent Bryson note que ceux-ci auraient capturé 600 loups-marins pendant l'hiver, **Archives nationale du Canada. Archives sur le commerce des fourrures. Série MG 19. Fonds D.19. Journal de Leslie MacFarlane Bryson (1842-1846)**, collection personnelle de Sylvie Vincent, transcription de Jacques Frenette, copie déposée à la Société historique de la Côte-Nord.
44. **B.214/c/1**, Don. A. Smith à George Barnston, 15 octobre 1845.
45. **B.132/a/2, Post Journal-Mingan (1851-1852)**, coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.**
46. **B./344/a/1**, 21 juin et 26 septembre 1853.
47. **B.132/a/3, Post Journal-Mingan (1853-1960)**, Coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.**
48. **B.344/a/1**, 8 novembre 1854.
49. **B.132/a/3**, Coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.**
50. **B.344/b/1, Correspondence Books-Seven Islands (1850-1860)**, William Stewart à James Watt, 4 septembre 1855.
51. **B.132/a/3**, Coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.**
52. **B.344/a/1**, 10 septembre 1856.
53. **B.344/a/1**, 26 avril, 29, 30 mai, 1er et 6 juin 1857.
54. **B.344/a/1**, 5 juillet et 23 août 1857.
55. **B.132/b/2, Correspondence Books-Mingan (1852-1857)**, coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.** Sur l'établissement permanent de ces pêcheurs, voir en particulier André Lepage, «Cap sur le Nord!» et «La pêche à la morue sur la Moyenne Côte-Nord en 1861», **Saguenayensia**, 29, 1 (1987), 24-30; «Le «petit Paspébiac» du Nord: L'implantation de la Compagnie Robin à Magpie en 1871", **Gaspésie**, XXVI, 4 (104), (Décembre 1988), 31-39. Voir aussi: Paul Charest, «Le peuplement permanent de la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent: 1820-1990», **Recherches sociographiques**, 1-2 (Janvier-Août 1970), 59-90, et «Les ressources naturelles de la Côte-Nord ou la richesse des autres: Une analyse diachronique», **Recherches amérindiennes au Québec**, 5,2 (1975), 35-52.
56. Anne-Marie Panasuk et Jean-René Proulx, «Les rivières à saumon de la Côte-Nord ou «Défense de pêcher - Cette rivière est la propriété de...» **Recherches amérindiennes au Québec**, IX, 3 (1979), 206.
57. **B.132/a/1, Post Journal-Mingan (1834-1835)**, coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.**
58. **B.132/c/1**, Don. A. Smith à George Barnston, 2 mars 1846. Outre sa plus grande proximité, il est à se demander pour quelle raison les Micmacs transitent par l'Île Verte, un territoire traditionnel de rassemblement des Malécites, et non vers la Gaspésie, bien qu'ils semblent avoir fréquenté l'endroit depuis la fin du XVIe siècle. Charles A. Martijn, **Les Micmacs et la mer**, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, p. 198-200.
59. **B.90/c/1**, Alex Comeau à George Gladman, 11 septembre 1851; William Corbet à Alexandre Comeau, 29 septembre 1851; Alex Comeau à George Gladman, 16 octobre 1851.
60. Charles A. Martijn, **op. cit.**, p. 206-207.
61. «Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne en Canada pour l'année 1857», **op. cit.**
62. **B.214/c/1**, Alex Comeau à George Barnston, 13 janvier 1847.
63. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, **op. cit.**, p. 153-172. Charles A. Martijn, **op.cit.**, p. 214. Gérard L. Fortin et Jacques Frenette. «L'acte de 1851 et la création de nouvelles réserves indiennes au Bas-Canada en 1853», **Recherches amérindiennes au Québec**, XIX, 1 (1989), 31-37.
64. **B.17/e/3. Post Report-Bersimis 1886.**
65. **B.79/z/1, Miscellaneous items-Bersimis (1851-1859)**, coll. personnelle de Sylvie Vincent, **op. cit.**
66. **B.17/z/1, Miscellaneous items-Bersimis (1844-1870)**, «List of Outstanding debts at Goodbout Out 1859».
67. **B.132/e/3. Inspection Report. Mingan Post. Mingan District, 1890**, «Mingan Post. List of Indian Balances 31st May 1889, & amount of Advances during Current outfit».
68. Charles A. Martijn, **op. cit.**, p. 207.
69. **B.90/z/1**, «Notes in refutation of the indian Petition». Alex Comeau, 1844. **Nous soulignons.**
70. Antonio Lechasseur, «Les Amérindiens: Préhistoire et histoire de 9 000 ans avant aujourd'hui à 1970» (Version préliminaire d'un chapitre de **l'Histoire du Bas-Saint-Laurent**), Rimouski, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 66.
71. **B.214/c/1**, Don. A. Smith à George Barnston, 21 janvier 1845.
72. **B.214/c/1**, George Barnston à D.A. Smith, 25 novembre 1844.
73. **B.214/c/1**, Don. A. Smith à George Barnston, 21 janvier 1845.
74. Antonio Lechasseur, **op.cit.**, p. 62.
75. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, **op. cit.**, p. 152. L'intervalle de vingt ans existant entre les deux recensements ne prête pas nécessairement à conséquence, car les auteurs constatent que «de 1850 à 1920, la population micmaque gaspésienne reste stationnaire» et varie peu. **Ibid.**, p. 300. Les statistiques démographiques contenues dans les rapports annuels du département des Affaires Indiennes, de 1878 à 1885, confirment cette assertion. Malgré la fiabilité souvent discutabile de ces recensements, la population micmaque de Restigouche, Maria et du bassin de Gaspé, passe de 592 à 615 individus entre 1877 et 1884. Pour la même période, les effectifs malécites augmentent de 108 à 173 personnes. «annual Report of the Department of the Interior for the year ended 30th June 1877», **Sessionnal Papers of Canada**, 1878. «Annual Report of the Department of Indian Affairs for the year ended 31 st December 1884», **Sessionnal Papers of Canada**, 1885. Au début du XXe siècle, on observe un certain recul démographique, car en 1911, on dénombre 357 Micmacs à Restigouche et 115 à Maria. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, **op. cit.**, p. 300. La même année, les effectifs malécites du Bas-Saint-Laurent n'atteignent plus que 83 individus, phénomène lié à un fort mouvement de dispersion, tant vers Rivière-du-Loup, Cacouna, l'Île Viger en 1869. Antonio Lechasseur, **op. cit.**, p. 62-91.
76. **B.214/c/1**, Alex Comeau à George Barnston, octobre 1844.
77. **B.344/a/1**, 30 avril 1857.
78. Jean-Pierre Bélanger, «Tourisme chez les Montagnais, 1864 à 1950», **loc. cit.**, 30-38.
79. Cité par Jacques Frenette, **op. cit.**, p. 294.
80. Jean-Pierre Bélanger, **loc. cit.**, p. 31.
81. Cité par Jacques Frenette, **op. cit.**, p. 294



.....

# EXPLORATION SUR «LES HAUTEURS» À L'ARRIÈRE DE LA SEIGNEURIE LEPAGE-THIBIERGE

PAR MARCEL LEBLANC  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE  
883, RUE ROLAND ROBERVAL, G8H 1W1

## LES SEIGNEURIES:

**D**e 1680 à 1829, année de la fondation des paroisses de Bic, de Rimouski, Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, le fief des Lepage ou des Drapeau s'étend de la rivière Hâtée à la rivière Métis. Les Hauteurs, à l'arrière du mont Camille, point de repère séculaire des voyageurs sur le fleuve, bornent aux seigneuries, mais les colons n'ont guère l'opportunité de les explorer. Ces territoires font partie des derniers retranchements où doivent se réfugier les Amérindiens.

En 1718, il n'y avait que trois familles à Rimouski. En 1758, on y retrouve soixante-douze personnes dont les noms sont Lepage, Saint-Laurent, Pineau, Bouillon, Canuel, Ruest, Réhel, Desrosiers<sup>1</sup>, Gase, Côté, Gagné, Levêque, Proulx, Banville et Brisson. En 1790, la population est évaluée à 333 individus dont quatre à Pointe-au-Père et quatre également à Sainte-Luce. Durant la dernière décennie du dix-huitième siècle, les nouveaux arrivants se font nombreux et l'augmentation annuelle de la population devient alors supérieure à l'accroissement naturel. En 1793, on évalue à 500 la population de Rimouski et, par la suite, elle augmente de la façon suivante: 631 en l'année 1798, 1778 en l'année 1823 et 1962 en l'année 1825<sup>2</sup>. En l'année 1803, on construit le premier moulin banal à Sainte-Luce<sup>3</sup>. D'après le recensement de l'année 1831, il y aurait 1914 personnes à Rimouski, 529 à Sainte-Luce, 204 à Sainte-Flavie et 137 à Métis. À Sainte-Luce, il y a des Desrosiers, des Langlais, des Ross, des Volant dit Dechamplain et autres.<sup>4</sup>

La traite des fourrures étant la principale ressource économique du Ca-

nada depuis sa fondation, voici qu'en 1820, cette industrie ancestrale est en voie de se faire remplacer par l'industrie forestière, c'est-à-dire par la coupe des billots. On ouvre alors des chantiers dans le bassin des rivières Rimouski et Métis et on érige un moulin à scie près de l'embouchure de chacune d'elles<sup>5</sup>. À partir de ce moment-là, la population augmente à un rythme accéléré; le trop-plein des comtés de l'Îlet, Kamouraska et Témiscouata descend vers Rimouski.

Vers 1820, le tracé du chemin royal, qui date de 25 ou 30 ans, est désormais complété jusqu'à Rimouski ou Sainte-Luce; mais il demeure quand même un sentier plus ou moins entretenu<sup>6</sup>. De 1830 à 1832, on travaille à la construction du chemin Kempt qui reliera Métis à Restigouche par la vallée de la Matapédia<sup>7</sup>.

En 1829, les paroisses de Rimouski, Bic, Sainte-Luce et Sainte-Flavie sont érigées canoniquement et l'érection civile vient peu après, mais il faudra attendre l'année 1855 avant que chacune de ces municipalités ait un conseil avec échevins et maire. La loi pour l'établissement des municipalités date du 29 mars 1845.

## LES HAUTEURS:

En 1840, les habitants de Sainte-Luce terminent la construction de leur église et durant la même année ils ouvrent une route pour atteindre l'intérieur des terres à partir de l'Anse-aux-Coques<sup>8</sup>.

Aux environs de la même époque, ils commencent à exploiter les érablières du mont Camille. Piton Lavoie de Rimouski en fait son territoire de chasse. Non seulement ses pièges sont tendus un

peu partout dans la montagne, mais il occupe même le territoire des «hauteurs» situé à l'arrière. C'est également vers cette époque que des baleines vinrent s'échouer nombreuses sur les rivages du fleuve<sup>9</sup>. L'astucieux Piton aurait profité de cette opportunité pour transporter des quartiers de cette viande dans les pendants du mont Camille et même sur le sommet. Voilà la nourriture qu'il offrira à ses chiens et les appâts dont il se servira pour attirer les bêtes qu'il désire piéger.

Toujours à la même époque, il y a aussi la compagnie Price qui fait de l'exploitation sur le mont Camille et sur les hauteurs. Puisqu'on ne recherche généralement que le pin blanc ou les grands arbres à gros diamètre, il est entendu que les exploitations se font chaque année sur de grandes superficies.

Le trafic dans les pendants du mont Camille amène bien vite des discussions à savoir si cette montagne se trouve à l'intérieur des limites de la seigneurie ou sur les terres de la Couronne concédées à William Price. À l'automne 1838, les héritières du seigneur Joseph Drapeau ou de son épouse, Marie-Geneviève Noël, soit leurs six filles Luce, Marguerite, Josephite, Marie, Angèle et Flavie donnent le mandat à l'arpenteur-provincial Duncan Stéphen Ballantyne, de l'Îlet, d'établir la ligne arrière de la seigneurie. Après avoir mesuré 252 arpents (14,73 kilomètres) de profondeur dans chacune des lignes latérales, il établit la susdite ligne arrière dans une direction parallèle à la rive du fleuve. À la satisfaction des «colons», cette ligne traverse le lac des Sept Lacs et passe ainsi dans le pendant sud du mont Camille à 462 mètres du plus haut sommet. Localisée de cette manière, la majeure

partie de la montagne se situe dans la seigneurie<sup>10</sup>.

Les missionnaires ont commencé à visiter Rimouski en 1701 et le premier curé résident, l'abbé Pierre Robitaille, y arriva le premier décembre 1793; il était responsable des fidèles jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, incluant également les Montagnais de la Côte-Nord qui arboraient régulièrement sur nos rives<sup>11</sup>.

Le 30 septembre 1842, l'abbé Gabriel Nadeau est nommé curé de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie; il est chargé en même temps des dessertes de Matane, Sainte-Anne-des-Monts et Mont-Louis<sup>12</sup>. Évidemment, les hauteurs à l'arrière du mont Camille font partie du territoire, équivalent d'un diocèse, dont il a la charge. «Les Hauteurs», ce sont les terres immédiatement à l'arrière des seigneuries, mais elles incluent également toutes les forêts qui vont jusqu'à l'Acadie et même au-delà du fleuve Saint-Jean; c'est la partie incommensurable dont on n'a jamais fini de percer les mystères.

Depuis que «les colons» se sont emparés de toutes les terres en bordure du fleuve, il ne reste plus aux Amérindiens que ces hauteurs à l'arrière des montagnes. Au nombre d'environ mille entre Rivière-du-Loup et Matane, les Montagnais, qui occupaient les deux rives du fleuve au moment de l'arrivée des Blancs, virent aussitôt leurs populations décimées par les épidémies. Durant le dix-neuvième siècle, ils n'étaient plus qu'un groupuscule<sup>13</sup>. Ces autochtones qui passaient l'été sur les bords du fleuve se réunissaient l'automne à l'embouchure de la rivière Métis, près de la Pointe-aux-Senelles, avant de commencer leur voyage d'hiver à l'intérieur des terres<sup>14</sup>. Ils se divisaient le territoire entre diverses familles. Quelques-uns montaient au lac Métis, d'autres bifurquaient à la rivière Mistigouguèche pour se rendre aux Eaux-Mortes et au Grand-Lac. Quelques familles également prenaient le parcours de la rivière Neigette et remontaient jusqu'aux lacs du même nom, le petit et le grand Neigette.

La tête des eaux de Neigette étant située tout près du lac des Eaux-Mortes de la Mistigouguèche, les rivières Métis, Mistigouguèche et Neigette forment pratiquement un polygone fermé. Or, pour pénétrer à l'intérieur de ce polygone, territoire facilement comparable à une île, on ne connaissait que deux minces cours d'eau pratiquement impossibles à naviguer. Ainsi, si on considère la demie ouest du canton de Fleuriault, majeure partie du territoire actuel de la paroisse de Saint-Gabriel, on peut dire qu'avant l'arpentage officiel des lieux et la confection de routes, le sol de cet endroit n'a pas été souvent foulé par des êtres humains.

Pour atteindre ces lieux, il fallait, à partir de la rivière Neigette, remonter soit la petite rivière Rouge non navigable, soit la petite rivière Paquet, non moins navigable et dont la tête ou la source se trouvait en arrière du Pain de Sucre et qui se jetait dans la Neigette deux kilomètres en amont de la chute, communément appelé «le saut». On pouvait également atteindre ce secteur en empruntant le ruisseau des Sept Lacs, mais c'est encore un cours d'eau au faible début et non navigable, sinon à la fonte des neiges. Les rivières Rouge et Paquet étaient désignées comme telles dès 1839<sup>15</sup>.

En 1850, la population de la paroisse de Rimouski atteint déjà 4000 âmes et on en compte 1895 à Sainte-Luce où on est à construire une première tannerie et un moulin banal en pierre<sup>16</sup>. C'est durant la même année que se termine la construction de l'église de Sainte-Flavie et qu'y arrive le premier curé résident, l'abbé Moïse Duguay. C'est aussi à ce moment que l'arpenteur-provincial Luc-Horace Lebel y devient maître-chantre<sup>17</sup>.

#### **ARPENTAGE DU CANTON DE NEIGETTE:**

En 1850, l'explosion démographique est tellement intense que toutes les terres des paroisses existantes sont occupées et que les jeunes cherchent désespérément des endroits pour s'établir. Les Canadiens français, qui sont maintenant au pouvoir dans la gouverne du pays,

font beaucoup de pression pour obtenir l'arpentage de nouvelles terres et la construction de voies de communication. On croyait à cette époque que l'arrière-pays entre la Beauce et la Gaspésie pouvait être aussi fertile que celui en bordure du fleuve. Aussi, les politiciens parlaient souvent de construire une «route nationale» à l'arrière des seigneuries, laquelle route relierait la route Kénébec dans le canton de Buckland au chemin Kempt, près de la vallée de la Matapédia. Ce chemin, comme celui entre Métis et Restigouche ou le portage du Témiscouata, serait également un chemin militaire. Mais le principal but de ce nouveau chemin serait de promouvoir la colonisation ou le défrichement des terres. Pendant que le Grand-Tronc du chemin de fer favoriserait la circulation près du littoral, le Grand-Tronc de la colonisation desservirait l'arrière-pays. Mais pour que cette voie de communication projetée ne devienne pas un chemin isolé, il fallait ouvrir de nouvelles terres et construire des routes à partir du fleuve.

Enfin, en 1852, sous le ministère Hincks-Morin, dû aux pressions du jeune député de Rimouski, le Dr Joseph-Charles Taché appuyé par son oncle, le puissant Pascal-Etienne Taché, premier ministre, on débloque des crédits pour l'arpentage des cantons de Neigette et de Cabot.

Le lundi 8 mars 1852, l'arpenteur-provincial Duncan Stephen Ballantaye, de l'Islet, celui-là même qui a fait l'arpentage de la seigneurie Lepage-Thibierge en 1839, reçoit des instructions datées du 28 février 1852. Ces instructions et ce mandat l'autorisent à faire l'arpentage des rangs un, deux et trois du canton de Neigette.

Durant son travail, qui a duré en tout quatre mois, il a établi 49,89 kilomètres de lignes; si on enlève les jours de voyage et de changement de campement, les dimanches et fêtes chômées de même que les journées perdues à cause de la mauvaise température ou autre et les six jours pour l'arpentage de la rivière Neigette, il a pris 54 jours pour compléter ses lignes, ce qui fait une moyenne d'un

kilomètre par jour. Il faut dire également qu'ayant établi ses lignes avant la fonte des neiges, il a dû y revenir pour le lotissement.

Durant les cinq jours où il a fait le levé du plan de la rivière Neigette, il mentionne qu'«elle est remplie d'aulnes et de broussailles». Je présume qu'il fait allusion ici aux berges, sinon ce cours d'eau n'aurait pas été navigable.

En effectuant son travail durant «la morte saison», Ballantaye a perdu plusieurs journées à cause de la mauvaise température. Il y a eu des tempêtes de neige jusqu'au 20 avril et ensuite des tempêtes de neige et pluie. Le 4 juin, il peut enfin commencer son lotissement, car la neige est maintenant disparue et il peut faire l'implantation de ses poteaux. Du 5 au 12 juin, les travaux sont à nouveau arrêtés, car il s'est «foulé» un pied.

Il semble que les arpenteurs de l'époque préféraient la saison du printemps pour établir leurs lignes, car ils désiraient profiter des avantages de la «croûte» (neige durcie) et du moment où les arbres n'ont pas encore de feuilles. Il semble également qu'on travaillait souvent à la boussole à main ou simplement «à la baguette», n'utilisant l'instrument qu'au départ ou au moment de vérifier la direction au moyen d'une observation astronomique. Les lignes étaient ainsi débarrassées grossièrement et on se fiait plutôt aux marques faites à la hache («plaques») sur les arbres en bordure.

Je me souviens que durant les années 1950, certains cultivateurs désiraient faire établir leurs lignes durant le mois d'avril, croyant que le travail serait plus facile. Ils conservaient encore les traditions du dix-neuvième ou des siècles passés. Pour établir une ligne, il faut pouvoir viser d'une baguette ou d'une station à l'autre avec l'instrument et, l'été comme l'hiver, toutes les branches qui obstruent doivent être enlevées. Il n'y a pas de largeur minimum pour une ligne, mais en pratique elle varie d'un mètre à un mètre et demi.

Dans le rang un de Neigette, dont les dix premiers lots appartiennent actuellement à la municipalité de Saint-Donat et les autres à celle de Saint-Anaclet, il y avait des squatters sur les cinquante-quatre premiers lots<sup>18</sup>.

Mis à part les quelques acres défrichés par les squatters et quelques superficies en bordure de la rivière Neigette, tous les terrains mesurés par Ballantyne sont en montagne et ils sont inaptes à la culture sauf celle de la forêt. En conflit d'intérêts, l'arpenteur serait mal venu de traiter ce sujet dans son rapport, mais il a au moins l'honnêteté de ne rien écrire. Aussi, demeure-t-il discret au sujet de la qualité des sols et du climat, qui l'a obligé à attendre au début de juin avant de pouvoir planter des poteaux<sup>19</sup>.

L'enthousiasme des colonisateurs demeure quand même, mais il faudra attendre l'année 1865 avant que l'arpenteur-provincial, Louis-Stanislas Étienne Grondin, de Rimouski, vienne terminer l'arpentage de ce canton qui contiendra finalement neuf rangs<sup>20</sup>. Très peu de ces terres seront cultivables pour l'agriculture et, au lieu d'admettre cette réalité, on profitera de la situation pour faire une mauvaise renommée aux malheureux colons de Saint-Marcellin, mais cela, c'est une autre histoire.

#### **ARPENTAGE DU CANTON DE FLEURIAUT:**

En 1854, on vote à nouveau des crédits pour développer la région de Rimouski et, cette fois, on mesurera des terres sur «les hauteurs» à l'arrière du mont Camille et on y construira même une route. Piton Lavoie et les rares Amérindiens qui réussissent encore à s'y cacher n'ont qu'à bien se tenir: on s'apprête à dévoiler tous les secrets de la rivière Rouge et de la Paquet. En même temps, on autorise l'arpentage du canton de Macpès à l'arrière de la seigneurie de Rimouski.

Sous le ministère libéral Kincks-Morin, l'honorable Auguste-Norbert Morin adresse, en date du 31 mars 1854,

des instructions aux arpenteurs-provinciaux Augustus-Télesphore Bradley de Rimouski et Luc-Horace Lebel de Sainte-Flavie pour l'arpentage du canton de Fleuriault<sup>21</sup>. Ce canton, qui sera «érigé» en 1865, est ainsi nommé en mémoire de Charles Fleuriault, garde des sceaux sous Louis XV et l'un des Cent Associés<sup>22</sup>.

Le 23 avril 1854, l'arpenteur Bradley quitte Rimouski avec deux chaîneurs pour se rendre sur les lieux de son arpentage. Plutôt que de monter à la rivière Neigette par la route de l'Anse-aux-Coques, il se rend à la Pointe-aux-Senelles et à la baie de Métis, 3,2 kilomètres en aval de l'église de Sainte-Flavie. Pourquoi un tel détour avant de monter au mont Camille? Soit que la route n'est pas entretenue, soit que l'arpenteur désire engager des hommes à Sainte-Flavie, les mêmes que son confrère et ami, Luc-Horace Lebel. À cause du dégel et de la pluie, il doit perdre la journée du 24 avril. Dans la nuit du 25, profitant de «la gelée», il remonte la rivière Métis jusqu'au village malécite<sup>23</sup> du Grand Remous, ce qui lui fait un trajet de 15,25 kilomètres. Le 26 avril, l'équipe remonte la rivière Neigette pour aller camper à la ligne séparant la seigneurie et le canton de Neigette, ce qui fait une randonnée de 25,3 kilomètres. Le 27 avril, il pleut à torrents et l'équipe ne peut pas travailler. Le 28 avril, alors qu'il tombe de la neige, Bradley et ses hommes réussissent à parcourir trois kilomètres dans la susdite ligne. Ils campent au point de départ de l'arpentage à effectuer, soit au poteau planté au sommet sud (angle sud-ouest) de la seigneurie par l'arpenteur Ballantyne en 1839. Pour y accéder, l'équipe doit gravir la chaîne de montagnes à l'ouest du mont Camille et passer de l'élévation 80 mètres à la rivière jusqu'à 320 mètres, ce qui fait une ascension de 240 mètres. De ce point de départ, Bradley entreprend d'établir ou de renouveler le périmètre du canton en allant vers le sud-ouest.

Voici à nouveau un arpenteur qui a choisi «la saison morte» pour exécuter ses travaux et il rencontre d'énormes difficultés. Le 3 mai, il y a encore 1,22 mètre de neige en forêt. Le 6, il en tombe 30 cm et presque autant le 7, de sorte qu'il

.....

y a maintenant (1,7 mètre) d'épaisseur de neige. Le 9, cette neige se met à fondre rapidement et les ruisseaux sont inondés. Le 11 mai, Bradley abandonne son travail pour revenir à Rimouski, mais il a quand même réussi à établir ou renouveler la ligne sud-ouest du canton dont la longueur totale est 9,96 kilomètres.

Le 20 juin, il entreprend un nouveau voyage pour revenir dans Fleuriault et, trois jours plus tard, il est rendu sur les lieux des opérations. Le 28 juin, il trouve de la glace au pied d'un cap. À la petite rivière sur le lot 46, rang IV, il note que «les bords ont été antérieurement débarrassés pour la descente des billots». Après avoir établi 13,24 kilomètres dans la ligne arrière du canton, soit la ligne séparant Fleuriault/Massé, il discontinue ses travaux pour «cause de maladie». Il descend à Sainte-Flavie par la rivière Métis et, de là, remonte à Rimouski où il arrive le 5 juillet.

#### ROUTE DE FLEURIAULT:

Pendant que l'arpenteur Bradley refait sa santé, prend des vacances ou s'active à d'autres travaux, une équipe d'ouvriers entreprend de continuer la route de l'église Sainte-Luce (ou de l'Anse-aux-Coques) jusqu'à l'arrière du mont Camille. Ils devront la prolonger de la rivière Neigette (Saint-Donat) jusqu'à la rivière Rouge (ligne séparant les rangs IV et V). Mais il ne faut pas se faire d'illusions au sujet de cette route construite en l'espace de deux ou trois mois, elle n'est qu'un vilain «portage» et il n'y a pas de pont pour traverser la Neigette. C'est Jean-Baptiste Lepage, de Rimouski, l'homme de confiance du député Dr Joseph-Charles Taché, qui surveille les travaux; les ouvriers affectés au tracé de la route ne sont pas familiers des lieux et ils négligent de consulter ceux qui exploitent les érablières et qui connaissent les vieux sentiers du secteur. Aussi, au lieu de suivre le front du septième rang de la seigneurie et d'emprunter «la côte à Pierre Charette» et «les montées d'Anestase Gagnon», comme actuellement, ils établissent la route à environ 0,42 kilomètre plus à l'ouest dans le but

d'arriver vis-à-vis des actuelles «montées des Sept Lacs», dans le canton de Fleuriault. D'après ce qu'on lira plus tard dans le rapport Bradley, *«une bête de somme ne peut monter ces côtes qu'avec le quart de sa charge habituelle»*. Et l'arpenteur ajoute que *«la route serait plus facile en la détournant vers le nord-est»* avant d'arriver aux limites de la seigneurie. Il déclare également que l'abbé Moïse Duguay, curé de Sainte-Flavie, vient de choisir un autre trajet, présumément à partir de la rivière Métis. Ce prêtre, missionnaire pour la seigneurie de Métis et responsable des Amérindiens du Grand Remous, voyage parfois sur les rivières Métis et Neigette et, de ce fait, devient le porte-parole de ceux qui fréquentent régulièrement les lieux. Son projet semble bien être celui qu'empruntera plus tard le chemin Taché, mais on ne peut pas dire que les côtes y sont plus faciles. De toute façon, ce curé qui «se propose de fonder une société de colonisation dans le comté «recevra les éloges officiels de Bradley:» C'est un homme de progrès qui contribue au bien-être de ses semblables par toutes espèces de sacrifices et il mérite assurément qu'on acquiesce à ses justes demandes.

#### CONTINUATION DE L'ARPENTAGE DU CANTON DE FLEURIAULT:

Le 2 septembre 1854, la santé de l'arpenteur Bradley étant rétablie et ses vacances terminées, il revient camper dans la ligne arrière du canton à la rivière Métis. Le 12 septembre, alors qu'il se trouve dans la ligne Fleuriault/Cabot, une forte gelée vient détruire le grain des colons du secteur, ce qui semble fréquent à cette époque. Le 14 septembre, on doit aller s'approvisionner à «Neigette» (Grand Remous?) et du 15 au 22 septembre l'arpenteur poursuit le renouvellement de la ligne arrière de la seigneurie Lepage-Thibierge, ce qui lui permet de compléter le périmètre du canton de Fleuriault. C'est durant les derniers jours de ce travail que Bradley découvre des «coquillages» et même des ossements de baleine sur le sommet du mont Câmi. Du 19 septembre 1854 au 5 janvier 1855, l'arpenteur-provincial Luc-Horace Lebel, de Sainte-Flavie,

effectue le lotissement dans chacun des six rangs.

Les secrets de Piton Lavoie étant désormais découverts et les mystères du Fleuriault éclaircis, l'arpenteur Bradley se met à sa table de travail pour préparer son plan, dessiner ses notes et rédiger ses rapports. En plus de ses commentaires sur la route du Gouvernement, son éloge du curé Duguay et sa découverte «des vestiges du déluge» sur la mont Camille, il donne des moyens pour promouvoir la colonisation. La première construction à faire serait celle d'un pont de 75 à 90 mètres de longueur sur la rivière Neigette. Actuellement, écrit-il *«on ne peut la traverser qu'avec des radeaux ou sur des arbres renversés. Ces difficultés causent beaucoup d'inconvénients aux colons»*.

Même si une bonne partie des travaux de Bradley et la majeure partie de ceux de Lebel ont été faits durant la saison d'hiver, le rapport loue la qualité des sols: *«les terres argileuses, noires, sablonneuses et bonnes se rencontrent très fréquemment»*. Dans une étude publiée en août 1989 par le ministère de l'Agriculture du Canada, **Étude des sols défrichés dans le comté de Rimouski**, il n'y a guère plus du tiers des terres en culture dans le canton et la qualité de ces sols, très minces au-dessus de la roche mère, ne correspond pas à ce qu'écrivait Bradley durant l'hiver 1855. En général, les sols de la paroisse de Saint-Gabriel sont des terres grasses limoneuses et très graveleuses. Le climat est encore plus difficile qu'en bordure du fleuve, mais l'arpenteur se garde bien de le souligner dans ses rapports.

Pour ce qui est de la forêt, on y trouve du pin et de l'épinette. En bordure de la rivière Métis, la hache du bûcheron a fait des ravages, mais il y a *«des troncs qui rappellent aux colons la richesse passée de leurs terres en bois de construction de toutes espèces»*. Lorsque l'arpenteur Bradley écrit que «le mont Commis» est situé dans le canton, il fait sûrement allusion à la chaîne de montagnes:

*cette montagne, vue de loin par les*



marins, est entièrement couverte d'érables comme le sont toutes les autres parties montagneuses du township; elles forment des sucreries immenses qu'exploitent à chaque année un grand nombre des habi-

tants de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie et suffisent à la consommation de sucre dans la partie supérieure du comté<sup>24</sup>.

Maintenant que les terres sont me-

surées, les cultivateurs de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, qui viennent faire du sucre chaque année dans les pendants arrière du mont Câmi, décident de venir s'y établir définitivement.

## NOTES

1. À Rimouski, le 28 mai 1716, mon ancêtre Michel Desrosiers épouse Anne Moreau (Mgr. C.A. Carbonneau, **Tableau généalogique des mariages célébrés dans le diocèse de Rimouski**, Rimouski, 1936, 5 volumes)
2. Anonyme, **Centenaire de Rimouski, album souvenir, 1829-1929**, Rimouski, 1929, Séraphin Vachon, éditeur, 84 p.
3. En collaboration, **Sainte-Luce au tournant... 1829-1979**, 23 juin 1979, 234 p.
4. **Centenaire de Rimouski, op. cit.**
5. **Ibid**, page 48.  
En collaboration, **Un siècle de labeur, de foi et d'honneur, Saint-Octave-de-Métis, 1855-1955**, Comité de publication de Saint-Octave-de-Métis, 20 juillet 1955, 518 p.
6. **Sainte-Luce au tournant, op. cit.**
7. Jos.-D. Michaud, **Notes historiques sur la vallée de Matapédia, Val-Brillant**, «*La voix du Lac*», 1922, 241 p.
8. **Sainte-Luce au Tournant, op. cit.**
9. Dr Joseph-Charles Taché, **Forestiers et voyageurs**, Fides 1946, 190 p.
10. Duncan Stephen Ballantyne, arpenteur-provincial, **Plan des seigneuries Lepage et Pachot en 1839**, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
11. **Centenaire de Rimouski, op. cit.**
12. **Sainte-Luce au tournant, op. cit.**
13. En collaboration, **Histoire de la Gaspésie**, Boréal Express 1981, 797 p.
14. A. Bernard, **La Gaspésie au soleil**, Montréal 1925, 332 p.
15. Le premier Paquet dont font mention les archives, c'est Charles Paquet fils, originaire de Charlevoix, et qui épouse Marguerite Labrie à Rimouski le 12 avril 1796. Deux de ses frères choisirent leur épouse à Rimouski en 1801 et 1804. Peut-être même que Charles Paquet père vivait lui aussi à Rimouski.
16. **Sainte-Luce au Tournant, op. cit.**

## 17. Album-souvenir de la paroisse de Sainte-Flavie. Un siècle de vie paroissiale, 1850-1950. 120 p.

### 18.

Lot 1	Julien Dubé	Lot 19	Dominique Tremblay	Lot 37	Pierre Caron
Lot 2	François Simon Plante	Lot 20	Ulfranc Pineault	38	François Dubé
3	René Caron	21	Georges Saint-Clair	39	Régis Bélanger
4	Azime Dubé	22	Joseph Saint-Laurent	40	Jean Lavoie
5	Joseph Caron	23	Frédéric Blanchet	41	Hubert Ouellet
6	Hippolite Larrivée	24	Walsh	42	Jacques Banville
7	Thomas Simard	25	Léon Paquet	43	Daniel Banville
8	Alexandre Gendron	26	Charles Paquet	44	Louis Dassylva
9	Abraham Pelletier (A)	27	Charles Moreault	45	Gilbert Ruest
10	John Perreault	28	Alexandre Brisson	46	Augustin Fiola
11	Thomas Simard	29	Melchior Saint-Laurent	47	Hubert Levêque
12	Bernard Pelletier	30	Ulfranc Gendron	48	François Ruest
13	Jean Dechamplain	31	Octave Ruest	49	Jean Ouellet
14	Charles Pelletier	32	Germain Lepage	50	Lucien Bouillon
15	William Hamilton	33	Eugène Lavoie	51	Noël Brisson
16	Julien Dubé	34	Laurent Lavoie	52	Barnabé Fiola
17	Pierre Lévêque	35	John Marmet	53	Alexis Beaulieu
18	Athanase Langevin	36	Michel Canuel	54	Fabien Beaudry

(A) Abraham Pelletier, de Sainte-Luce, est le père de Elzéar Pelletier qui deviendra colon sur le lot 18, rang IV, Fleuriault en 1868.

19. Duncan Stephen Ballantyne, arpenteur-provincial, **Rapport et journal des opérations dans le canton de Neigette en 1852**, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

20. L.-S. E., Grondin arpenteur-provincial. **Plan, notes, journal et rapport, canton de Neigette en 1865**, Service des arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

21. Augustus-Télesphore, Bradley arpenteur-provincial et Luc-Horace, Lebel arpenteur-provincial. **Notes, journaux quotidiens des opérations, rapports dont un «rapport supplémentaire» et plans à la suite de l'arpentage du canton de Fleuriault en 1854**, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Québec 1855, F.13.

22. Anonyme, **Nomenclature des cantons de la Province de Québec**, compilation du Service des arpentages du département des Terres & Forêts, août 1960.

Commission de géographie du Québec, **Noms géographiques de la Province de Québec, (troisième édition)**, département des Terres & Forêts, Québec, 1926.

23. Dans le chapitre «Histoire civile» de **Souvenir Sainte-Angèle** publié en juin 1968 par le comité du Centenaire, on écrit qu'il y avait 200 «sauvages malécites au Grand Remous en 1840 mais qu'il n'y en avait plus que cent en 1855». Le Grand Remous, c'est aux environs de l'endroit où la Neigette se déverse dans la rivière Métis.

24. Augustus-Télesphore, Bradley, **op. cit.**

.....

# SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, OU LA GUERRE DES SAINTS !

PAR RICHARD SAINDON  
JOURNALISTE À RADIO-CANADA RIMOUSKI  
ET ÉTUDIANT EN HISTOIRE À L'UQAR

---

## ORIGINE D'UN QUIPROQUO

Jusqu'à maintenant, tous ceux qui ont fait des recherches sur la question sont formels; les premiers habitants de la seigneurie de Rimouski avaient choisi saint Germain d'Auxerre comme patron. Même l'auteur d'une importante biographie de saint Germain de Paris, Mgr R.-P.H. Sylvain en vient à cette conclusion. Il écrit: «*D'abord, les premiers habitants de Rimouski avaient choisi Germain évêque d'Auxerre pour leur patron*». Cela s'explique facilement selon plusieurs, parce que le tout premier colon de Rimouski, Germain Lepage, qui était aussi le père du premier seigneur, «*était né à Notre-Dame d'Ouenne, dans le diocèse d'Auxerre en France*».

Trois faits viennent renforcer cette conviction. D'abord bien avant l'érection canonique, la paroisse, qui ne compte que trois familles, est déjà connue en 1701 sous le nom de Saint-Germain, comme en fait foi le tout premier acte de mariage.

*L'an de notre Seigneur mil sept cent un premier jour de septembre iay moy frère Bernardin Leneuf après avoir publié un banc et n'avoir trouvé aucun empeschement marié dans la paroisse de St. Germain Pierre Gosselin et Marie Guerinette en présence des témoins soussignés Germain Lepage Renée Lepage de Ste-Claire. En foy de quoy iay signé.*

*f. Bernardin Leneuf récollet missionnaire*<sup>3</sup>.

Deuxièmement, un document unique que nous renseigne sur la volonté des

SAINT GERMAIN N'EST PEUT-ÊTRE PAS CELUI QU'ON CROIT.  
EN EFFET, LA CATHÉDRALE DE RIMOUSKI DEVAIT ÊTRE DÉDIÉE À SAINT GERMAIN D'AUXERRE, MAIS C'EST PLUTÔT SAINT GERMAIN DE PARIS QUI EST DEvenu LE PATRON DE LA PAROISSE NAISSANTE ET PAR LA SUITE DU DIOCÈSE. SAINT GERMAIN DE PARIS EST-IL UN USURPATEUR OU S'AGIT-IL SIMPLEMENT D'UNE ERREUR? NOUS AVONS TENTÉ DE FAIRE LA LUMIÈRE SUR CETTE AFFAIRE.

---

habitants de la paroisse de voir leur nouvelle église (la deuxième église de Rimouski) bénite le dimanche le plus près de la fête de saint Germain d'Auxerre. Le 27 avril 1789, le curé de l'Isle Verte et ancien missionnaire de Rimouski, Adrien Leclair écrit ce qui suit à l'évêque de Québec, Monseigneur Jean-François Hubert:

*je supplie Votre grandeur d'avoir la complaisance de permettre à quelque prêtre des environs d'ici où à quel qu'autre où amoi même si vous le jugez apropos, de faire la bénédiction le 30 juillet prochain veile de St Germain, ensuite d'y célébrer le St sacrifice de la messe d'y prêcher et d'y faire les autres fonctions ecclésiastiques*<sup>4</sup>.

Voilà qui devient intéressant car selon le martyrologe, la fête de saint Germain d'Auxerre est bel et bien le 31 juillet tandis que celle de saint Germain de Paris est célébrée le 28 mai. La confusion n'est donc pas possible.

Troisièmement, grâce à un don de 200 écus d'Espagne fait à l'église de Rimouski en 1736 par Nicolas Lepage de Lafossès, (l'un des fils du premier seigneur René Lepage), le vicaire général de Québec, le père sulpicien Jean-Pierre de Miniac est délégué en France pour y acquérir un tableau représentant saint Germain d'Auxerre. On sait que l'oeuvre d'art a été commandée et exécutée à Paris, mais le nom de l'artiste demeure un mystère. L'histoire de ce tableau est d'ailleurs une véritable épopée. Jugez en par vous même.

*En 1759, à la nouvelle du passage de la flotte anglaise devant Rimouski, les habitants, pris de frayeur, s'enfuirent dans les bois, emportant avec eux le tableau. Durant son séjour dans la forêt, cette pièce délicate subit de sérieux dommages au point qu'il n'était presque plus reconnaissable. Il fut réparé en 1790 par le sculpteur peintre canadien François Baillairgé, pour le prix de 18 livres. Mais le travail de ce peintre n'avait pas été un succès et sous l'épiscopat de Mgr André-Albert Blais, en 1910, le tableau, par les soins de l'expert anglais J.P. Carter, a reçu l'aspect qu'on lui voit aujourd'hui et cela à la grande satisfaction de tous les connaisseurs*<sup>5</sup>.

Lors de l'ouverture de la cathédrale de Rimouski en 1862, le tableau de saint Germain d'Auxerre fut placé au-dessus du maître-autel. Lors de la controversée

restauration de la cathédrale en 1967, il fut exposé au Musée régional de Rimouski avant de retourner à la cathédrale. On peut le voir de nos jours au-dessus du tabernacle.

On peut donc se demander pourquoi, lors de l'érection canonique de 1829, la paroisse a-t-elle été officiellement placée sous le patronage de saint Germain de Paris? Avant d'apporter des éléments de réponse, il convient, croyons-nous, de s'attarder brièvement sur la vie fort différente de ces deux saints.

### SAINT GERMAIN D'AUXERRE

Germain naît à Auxerre vers 378. Il est issu d'une famille illustre de la grande noblesse gallo-romaine qui gouverne une Gaule paisible en cette fin de IV<sup>e</sup> siècle. Son père, Rusticus, est le seigneur de la ville et du comté d'Auxerre. Il possède de nombreux domaines dans la région. Dès sa plus tendre enfance, Germain est plongé dans l'étude des arts libéraux. Ses études terminées en Gaule, il se rend à Rome pour se consacrer au droit. Ses biographes nous apprennent que Germain devient un avocat brillant qui plaide habilement devant les tribunaux de la

préfecture. Son éloquence, dit-on, fait du noble auxerois, l'un des meilleurs orateurs du temps.

Germain devient également citoyen romain et patricien, ce qui lui permet de gravir rapidement les échelons au sein de l'appareil administratif de l'Empire romain. Toujours à Rome, il épouse une jeune aristocrate du nom d'Eustachia, qui «*était aussi distinguée par sa naissance que par ses richesses et la pureté de ses moeurs*<sup>6</sup>».

Sa renommée devient telle que l'empereur Honorius le nomme duc de la Marche armoricaine avec résidence à Auxerre, sa ville natale. Germain devient dans les faits gouverneur d'une grande partie de la Gaule. Son duché comprend notamment les villes d'Orléans, de Paris et de Bourges, et il dispose de dix corps de troupes.

Cependant, les moeurs de Germain ne le préparent en rien à devenir un saint. Les uns disent «*qu'il scandalisait les chrétiens par son attachement aux superstitions païennes,*»<sup>7</sup> tandis que d'autres auteurs racontent que le duc «*était plus adonné aux exercices chers à la jeunesse*

*qu'aux pratiques de la religion chrétienne. Ainsi, il allait fréquemment à la chasse et prenait au piège ou par son adresse, quantité de bêtes fauves*<sup>8</sup>».

Puis les événements se bousculent. L'évêque d'Auxerre, Amatre, meurt en mai 418. Alors les clercs, la noblesse et le peuple réclament que Germain soit nommé évêque. Il est effectivement ordonné le dimanche 7 juillet 418. Le prêtre Constance de Lyon qui raconta la vie de saint Germain d'Auxerre environ trente ans après sa mort, affirme que le personnage fut sur le champ, complètement transformé:

*Il déserte la milice du monde et s' enrôle dans celle du ciel, il foule aux pieds les pompes du siècle et recherche l'humilité de la vie; son épouse devient sa soeur; ses biens sont distribués aux pauvres, et la pauvreté est l'objet de son ambition*<sup>9</sup>.

C'est la dernière allusion à sa femme. On ignore tout de son sort et on ne sait pas non plus si le couple eut des enfants. Quant à Germain, devenu ascète, il s'impose les pires privations.

À l'âge de 50 ans, Germain est chargé par le Pape Célestin Ier d'aller en Grande-Bretagne convertir les disciples de Pélage, l'un des plus redoutables hérétiques d'Occident. Il y parviendra à coup de miracles et de guérisons. Puis à la tête d'une armée, et sans même qu'il n'y ait un combat, il met en déroute les Pictes et les Saxons venus menacer les Bretons. Son passage donna une très grande impulsion à la religion chrétienne en Grande-Bretagne.

De retour sur le continent, Germain se révèle bientôt être l'un des plus grands thaumaturges des premiers siècles de l'Église. Ses guérisons ne se comptent plus et il devient célèbre de la mer du Nord à la Méditerranée.

L'évêque gallo-romain meurt à Ravenne en Italie le 31 juillet 448. Il est aussitôt vénéré comme un saint, et des dizaines d'églises sont placées sous son patronage en France et en Angleterre.



Cette toile exposée dans la cathédrale de Rimouski représente saint Germain d'Auxerre recevant le vœu de virginité de sainte Geneviève. Il lui remet une médaille d'airain timbrée d'une croix, gage de sa consécration à Dieu.

## SAINT GERMAIN DE PARIS

La vie de saint Germain de Paris est toute autre. D'ailleurs nous dit l'auteur J. Dubois, «cet évêque de Paris est assez mal connu, peut-être éclipsé par son homonyme d'Auxerre qui vécut un siècle avant lui, et par d'autres saints plus populaires à Paris comme sainte Geneviève<sup>10</sup>».

Germain est né à Autun vers l'an 500, dans la France de Clovis, le premier des rois mérovingiens. De modeste origine, Germain échappe deux fois à la mort. On peut lire dans **Histoire des saints et de la sainteté chrétienne** que la mère de Germain, Eusébie, en se voyant enceinte, «voulut se débarrasser de son enfant. Mais celui qui allait devenir un saint évita ce péché à sa mère : il vécut<sup>11</sup>». Plus tard, on envoya Germain à l'école d'Avallon avec son cousin Stratidius. La mère de ce cousin aurait voulu empoisonner le jeune Germain dans le but de s'emparer de son héritage. «La servante se trompa et donna le poison à Stratidius qui n'en mourut pas mais ne guérit jamais<sup>12</sup>».

Par la suite Germain se rend à Lauria, où, pendant une quinzaine d'années, l'un de ses parents, le saint ermite Scopilion, va le former à la vie d'ascète et l'initier à la piété. Il est ordonné prêtre en 530 et vers 549, Nectaire, l'évêque d'Autun, le nomme abbé du monastère de Saint-Symphorien à Autun. Mais l'évêque n'apprécie pas toujours son austère abbé et il le fit même emprisonner durant une brève période, pour un motif inconnu.

La mort de Clovis engendre une période de rivalités entre ses quatre fils pour le partage du royaume franc. C'est ainsi que l'un d'entre eux, Childebert, roi de Paris, s'empare facilement du royaume de son neveu Thibaud qui comprend les

villes d'Autun et de Chalon-sur-Saône. C'est là que Childebert y rencontra Germain pour la première fois et tous deux se lièrent d'une amitié sincère. C'est ainsi

ses vêtements, un fil arraché à son manteau, la paille du lit dans lequel il avait couché, sa signature, qu'on lavait avec de l'eau qu'on buvait ensuite ou que le patient léchait directement<sup>13</sup>».



Saint Germain, évêque de Paris (1576), tableau de Vien du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(Source : R. Ph. Sylvain, **Saint-Germain évêque de Paris**, Rimouski, 1932, p. iv.)

que vers 555, Childebert choisit Germain pour devenir le vingtième évêque de Paris. Il fonde rapidement l'abbaye de Saint-Vincent qui deviendra l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Tout comme saint Germain d'Auxerre, la renommée de thaumaturge de saint Germain de Paris était très grande. Il ressuscite les morts, guérit les aveugles, les épileptiques et les infirmes. Ses dons de guérisseur sont tels que pour obtenir des miracles en son absence, «on se servait de tout ce qui venait de lui:

Après une vie consacrée à la charité, Germain meurt à Paris le 28 mai 576.

## UN NOUVEAU PATRON

Nous avons établi précédemment que les premières églises de Rimouski étaient sous le patronage de saint Germain d'Auxerre. Or aujourd'hui, la cathédrale est dédiée à saint Germain de Paris. Par quel miracle?

En fait, le changement s'est opéré lors de l'érection canonique de la paroisse de Rimouski en 1829 par l'évêque de Québec, Mgr Bernard-Claude Panet. Dans le décret d'érection nous pouvons lire:

*nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Germain, évêque confesseur, dont la fête se célèbre, selon le martyrologe romain le vingt-huit mai, les dites seigneuries de Rimousky et de St-Barnabé<sup>14</sup>.*

Est-ce là le résultat d'une simple erreur, d'une confusion entre les deux Germain ou d'une décision délibérée de l'évêque? Plusieurs hypothèses sont avancées. Dans sa biographie de saint Germain de Paris, Mgr Sylvain nous dit qu'il faut chercher la raison de ce choix dans le caractère même de Mgr Panet. Il écrit:

*Mgr Panet, nous disent ses biographes, était naturellement bon et affable, pieux, zélé et charitable. Humble curé de la Rivière-Ouelle pendant plus de quarante-quatre ans, il a compris que saint Germain de Paris, de modeste origine, con-*



.....

viendrait mieux aux nouveaux paroissiens de Rimouski que Germain d'Auxerre, d'origine très illustre, patricien, avocat et farouche chasseur, devenus aussi célèbres l'un et l'autre par leurs sainteté et par l'éclat de leurs miracles. Telle est, il nous semble, la raison du choix de l'évêque de Québec<sup>15</sup>.

En 1867, lors de son arrivée, le premier évêque de Rimouski, Mgr Jean Langevin, fera d'ailleurs enlever le tableau de saint Germain d'Auxerre de la place d'honneur qu'il occupait, pour l'installer dans une des chapelles supérieures.

De son côté, l'ancien archiviste de l'archevêché de Rimouski, l'abbé Léo Bérubé, croit que l'évêque de Québec a tout simplement agi par ignorance.

*Mgr Bernard-Claude Panet savait-il vraiment que les Lepage de Rimouski, auxerrois d'origine, entendaient bien honorer le souvenir de leur saint compatriote en invoquant saint Germain? Mgr Panet pouvait bien ignorer ce détail et croire qu'il était indifférent de choisir un saint Germain ou un autre, pourvu que le nom soit sauf<sup>16</sup>.*

L'abbé Bérubé ajoute aussi un détail important:

*En 1829, il y avait près de quarante ans que la Seigneurie de Rimouski était sortie des mains des Lepage et aucun membre de cette famille ne se trouvait aux côtés de l'évêque pour revendiquer ses droits<sup>17</sup>.*

Nous ne connaissons sans doute jamais la véritable raison de ce changement de saint. Mais une chose est certaine, l'arrivée du premier évêque de Rimouski, Jean Langevin, correspond à la pratique, dans la paroisse et dans le diocèse, d'un véritable culte à saint Germain de Paris. Par le biais d'un Mandement, Mgr Langevin annonçait le 11 avril 1876 la célébration du treizième anniversaire séculaire de la mort de saint Germain de Paris. Le 28 mai suivant, la fête du nouveau patron était célébrée avec une pompe extraordinaire dans tout le diocèse. Une procession dans les rues de

Rimouski avec la relique du saint fut l'un des hauts faits de cette neuvaine spéciale.

Encore aujourd'hui, la fête de saint Germain de Paris doit être obligatoirement célébrée le 28 mai, dans cha-

cune des 117 paroisses du diocèse de Rimouski. Mais ironiquement, à la cathédrale, la cérémonie se déroule toujours près du tableau de saint Germain... d'Auxerre!

### NOTES

1. R.-PH. Sylvain Mgr, **Saint Germain évêque de Paris**, Rimouski, 1932, p. 228.
2. Yves-Marie Mélançon, «Saint Germain de Paris, patron du diocèse de Rimouski.» dans, **Bulletin de l'Office des communications sociales**, no 695, 9 mai 1988, p. 6.
3. **Album souvenir des fêtes du centenaire de Rimouski**, Rimouski, Séraphin Vachon SR éditeur, 1929, p. 11.
4. Lettre du 27 avril 1789 du curé de l'Isle-Verte Adrien Leclair à l'évêque Jean-François Hubert, Archives de l'archidiocèse de Rimouski, document 355,106.1
5. Léo Bérubé «Comment René Lepage originaire d'Ouënone devint en 1694 l'important Seigneur de Rimouski Canada.» dans, **L'écho de St-Pierre d'Auxerre**, no 16 septembre 1958, Archives de l'archidiocèse de Rimouski sous la cote 632.000.
6. Louis Prunel Mgr, **Saint Germain d'Auxerre 378-448**, Paris, éd. J. Gabalda et fils, collection «Les saints», 1929, p. 10.
7. R.-PH. Sylvain Mgr, **op. cit.** p. 17.
8. Louis Prunel Mgr, **op. cit.**, p. 17.
9. Dans son article sur Germain d'Auxerre paru dans l'encyclopédie **Histoire des saints**, chez Hachette, J. Dubois fait une mise en garde en ce qui a trait aux propos de Constance. Il écrit: «*Son récit à les défauts de son époque, beaucoup de merveilleux, un style trop apprêté, quelques erreurs ou confusions dues à l'éloignement dans le temps.*»
10. J. Dubois, «Germain de Paris», dans **Histoire des saints et de la sainteté chrétienne**, Paris, Hachette, 1987, vol. 3, p. 149.
11. **Idem.**
12. **Idem.**
13. J. Dubois, **op. cit.**, p. 151.
14. Décret d'érection canonique de Rimouski, Archives de l'archidiocèse de Rimouski, document AAQ, 211A, registre des requêtes.
15. R.-PH. Sylvain Mgr, **op. cit.**, p.229.
16. Léo Bérubé, **op. cit.**, p. 40.
17. **Idem.**

.....

# LE CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DES INSTITUTRICES DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI TENU À RIMOUSKI DU 8 AU 13 JUILLET 1912

PAR GABRIEL LANGLOIS,  
PRÊTRE

**L**e directeur de l'hebdomadaire rimouskois, *Le Progrès du Golfe*, M. Eudore Couture, donnait, le vendredi 12 juillet 1912, un rapport très élaboré des assises de ce congrès perçu comme un événement marquant dans la région.

*Notre ville, écrivait-il en page frontispice, a l'honneur d'être cette semaine le siège d'un important congrès pédagogique et de donner hospitalité à quelque quatre cents institutrices venues des diverses paroisses du comté de Rimouski-Matane.*

Le congrès ouvrit ses assises le lundi soir, dans la salle des promotions du Séminaire (celui de 1905-1922, brûlé lors de l'incendie de 1950) sous la présidence de l'Honorable surintendant de l'Instruction publique, M.P.-B. de la Bruyère,

*À cette première séance générale à laquelle assistaient plusieurs dignitaires ecclésiastiques, des pédagogues et quelques laïques intéressés particulièrement à la question de l'Instruction publique et de l'éducation, entr'autres les commissaires d'écoles de la Ville.*

Le discours du président du congrès est publié dans les pages intérieures de l'hebdomadaire ainsi que celui de Mgr l'Évêque de Rimouski. M. le curé Pelletier, président des commissions scolaires de la ville et de la paroisse de Rimouski, souhaita aussi la bienvenue aux congressistes, dans une «*heureuse improvisation... et avec affabilité*»... *faisant un éloge très juste du corps enseignant des institutrices de campagne auxquelles il porte le plus vif intérêt*». Ce fut ensuite le tour de M. Aug. M. Tessier, député de Rimouski à la législature, de prendre la parole. M. Tessier estima que c'était un

bien grand honneur pour lui de prendre la parole devant une si auguste assemblée.

*En des termes appropriés il sut faire ressortir la noblesse, la sublimité de la mission de l'humble institutrice se dévouant avec abnégation dans quelque campagne retirée, loin des êtres chers, à la tâche d'enseigner l'enfance, d'inculquer dans l'intelligence des petits, les rudiments de la science, les premières notions du beau, du vrai, le sentiment de leurs devoirs envers Dieu et la société. M. le Député ayant fait allusion à l'un des vœux du congrès du parler français recommandant d'organiser par tout le pays une campagne en faveur du relèvement du salaire de famine accordé en trop d'endroits aux maîtresses d'écoles, il reconnut la justesse de ce vœu qu'il souhaite voir se réaliser au plus tôt et profita de la circonstance pour manifester sa sympathie à la cause des institutrices et promettant de les aider dans leurs revendications chaque fois que se présentera l'occasion de leur rendre service.*

Ce congrès de la langue française s'était tenu au printemps de la même année à Québec. Le journal *Le Cri de L'Est* rapporte le discours magistral prononcé par Mgr Chs.-E. Roy, archevêque de Québec.

On reconnaît dans le reportage du directeur du journal *Le Progrès du Golfe*, le style du temps, un peu ronflant, cérémonieux, très classique, mais qui révèle au fond une grande culture et un intérêt marqué pour la cause de l'Instruction et de l'éducation.

*Puis Mgr l'Évêque, A.A. Blais fut prié par le président d'adresser la parole à l'auditoire. Ce que Sa Grandeur fit avec*

*son habituelle et paternelle bienveillance, et la vibrante éloquence qu'on lui connaît. Mgr présenta un solide exposé de doctrine chrétienne en ce qui concerne les relations de l'Église et de l'État dans les questions de l'enseignement et de l'Instruction, leurs devoirs et leurs droits respectifs, aussi bien que ceux du père de famille.*

Son discours clôtura la soirée d'ouverture. Comme c'était les vacances, la majorité des institutrices présentes furent logées dans les différentes maisons d'enseignement ou communautés de la Ville de Rimouski.

Les séances du congrès commencèrent dès le mardi matin. En plus des institutrices laïques, on remarquait les religieuses des communautés enseignantes de la Ville, les Soeurs de la Charité, les Soeurs du Saint-Rosaire, et grâce à une faveur spéciale de Mgr l'Évêque, les Dames Ursulines purent quitter leur cloître pour assister à ces assises. Voici les principaux thèmes abordés lors de ce congrès: **Le mardi, 7 juillet 1912** conférence du chanoine F.X. Ross, (principal de l'École normale de Rimouski) (futur et premier évêque de Gaspé); sujet: le catéchisme à l'école primaire et la formation morale et religieuse de l'enfant. Suivi de M. Nérée Tremblay, professeur à l'École normale de Laval; sujet: l'enseignement de la grammaire à l'École primaire. Mêmes conférenciers et mêmes sujets dans l'après-midi. **Le mercredi, le 10 juillet 1912**, conférence de M. A.B. Charbonneau, professeur à l'École Montcalm de Montréal; sujet: l'enseignement de l'histoire du Canada à l'École primaire; suivi de M. J.P. Labarre, principal de l'École Champlain de Montréal;



Groupe de congressistes photographié dans la cour du Séminaire de Rimouski.  
(Source : Fonds du Séminaire de Rimouski.)

système d'enseignement que si on parvient à les convaincre de leur nécessité et de leur bienfaisance. Le meilleur moyen d'y arriver serait certes de réunir les commissaires d'une même région où des spécialistes leur indiqueraient les points principaux où doivent porter leurs efforts et leur bonne volonté.

M. Héroux parle d'instituteurs, alors qu'ils ne représentent qu'un pourcentage minime du corps des enseignants constitué majoritairement de femmes. Les commissions scolaires prendront du temps à tenir des congrès régionaux et les élus à élargir leur vision de l'instruction publique. Mais la Révolution tranquille de 1960 viendra tout chambarder dans le secteur de l'éducation. Il n'en reste pas moins que notre système d'éducation actuel n'est pas parfait et qu'il est à repenser en 1992, en cette fin de siècle. Que naissent des penseurs, des intellectuels et des philosophes en regard de l'avenir de la pensée française et de la place des nôtres dans un monde en constante évolution.

sujet: l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire. Dans l'après-midi, mêmes conférenciers et mêmes sujets. **Le jeudi, 11 juillet 1912**, avant-midi conférence de M. H. Nançot, inspecteur d'écoles; sujet: conciliation entre le besoin d'activité chez l'enfant et les exigences de la discipline; suivi de M. Chs.-A. Lefebvre, directeur général de l'enseignement du dessin; dans l'après-midi: mêmes conférenciers et mêmes sujets. **Le vendredi, 12 juillet 1912**, sujet: l'enseignement de la géographie à l'école primaire; conférencier: M. J.D. Fèvre, professeur à l'École Normale de Laval. Suivi de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles; sujet: des leçons de choses. Dans l'après-midi, conférence de M. O.E. Dalairé, directeur de l'École provinciale d'industrie laitière à Saint-Hyacinthe.

Le congrès se terminera par une messe à la cathédrale de Rimouski, où M. le curé Pelletier avait invité tous les participants et participantes, messe célébrée par Mgr l'Évêque de Rimouski. Il semble bien que ce congrès pédagogique fut un événement de la plus haute importance

non seulement parce que c'était le premier tenu dans le Bas-du-Fleuve, mais aussi et surtout à cause de la qualité des conférenciers. Ce fut une occasion qui permit aux institutrices de créer des liens de solidarité et d'encouragement dans cette noble mais très exigeante profession.

Dans le même hebdomadaire du 12 juillet 1912 à la page 8, M. J. Eudore Couture rapporte un article du *Devoir* (11 juillet) :

*notre confrère Omer Héroux, parlant du congrès pédagogique de Rimouski, estime que des réunions de ce genre tendent à relever singulièrement le niveau de l'enseignement [...] comme beaucoup d'autres oeuvres bienfaisantes, elles font du reste peu de tapage.*

*M. Héroux suggère avec raison, en se basant sur l'opinion de plusieurs professionnels, que ces réunions d'instituteurs (trices) devraient être suivies d'une sorte de congrès des commissaires d'écoles, dont l'influence est considérable, et qui réaliseront les réformes nécessaires dans notre*

# LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT-DE-PAUL DE RIMOUSKI (1872)<sup>1</sup>

PAR JACQUES MORIN

**E**n conformité avec la volonté de l'évêque, Mgr Jean Langevin, la Conférence de Saint-Germain de Rimouski vit le jour, le 29 janvier 1871, lors d'une réunion tenue au premier évêché (attendant au presbytère), présidée par le grand vicaire, Edmond Langevin.

Furent présents: MM. Josué Pinault (étudiant en médecine), Louis-Jos, Garon (étudiant en génie civil), Alphonse Martin (étudiant en arpentage), Joseph Gagné (cultivateur), Louis Pouliot (cultivateur), Édouard Parent (cultivateur), Henri Ringuet (cultivateur), Aimé St-Laurent (employé), Jean Lepage (commis). Absent: Alfred Martin (étudiant). Tous ces membres étaient d'anciens zouaves pontificaux. Monsieur le grand vicaire, président de l'assemblée, fut appelé à être le chapelain ou directeur spirituel.

Toujours au même endroit, le 5 février, seulement six zouaves étaient présents. L'on procéda par mode de scrutin à l'élection des directeurs, soit: Nicolas-Josué Pinault, président, Alphonse Martin, vice-président et Louis-Joseph Emmanuel Garon, secrétaire ainsi qu'Alfred Martin, trésorier.

Au cours de cette première année d'existence, la jeune Société s'adjoignit plusieurs nouveaux membres, entre autres: MM. André-Elzéar Gauvreau, Jean-Baptiste Lepage, Majorique Côté, Hermé-négilde Martin, Louis Martin, Denis Poulin, Adhémar Martin, Alphonse Poulin, Georges St-

Pierre, Enoch Lepage, Pierre Desroches, etc. Un membre devait être proposé trois fois avant d'être admis.

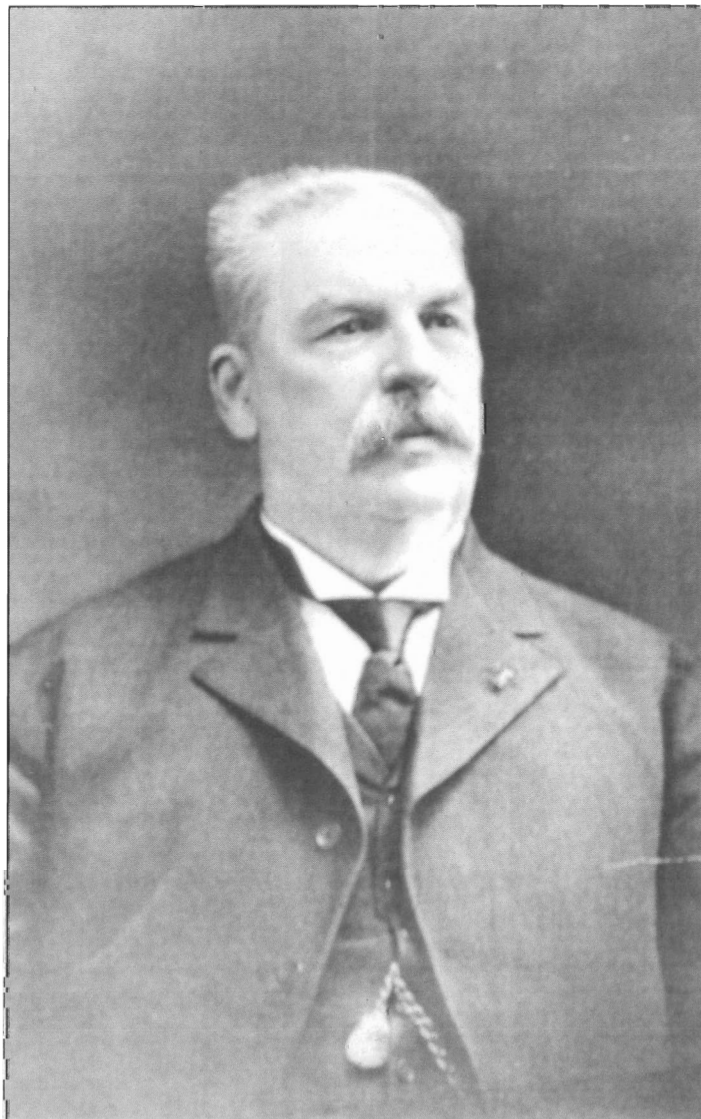
Chaque année, les membres se réunissaient pour vénérer la relique de saint Vincent de Paul. D'après une allocution de Mgr Langevin, consignée aux procès-

verbaux, cette relique, que l'on conservait dans la chapelle de l'évêché, était une parcelle du coeur du saint.

Les membres qui n'assistaient pas aux séances payaient une amende qu'on appelait «compensation». Quelques-uns se plaignaient de l'heure des séances. Après avoir essayé différentes heures, on adopta l'heure suivant la grand-messe.

Lors de la séance du 7 janvier 1872 de la Conférence St-Germain, le nouveau président, M. André-Elzéar Gauvreau, annonça que l'organisme avait reçu quelques mois plus tôt, la démission de monsieur Pinault, en raison de son départ pour l'Université Laval pour parfaire ses études en médecine. Ce dernier faisait toujours partie de la Conférence comme premier vice-président honoraire. Gauvreau souligna aussi le décès du docteur Poulin membre de la Société et le dévouement des autres membres:

*Monsieur Poulin, dit-il, mérite à plus d'un titre notre reconnaissance pour les soins assidus qu'il n'a cessé, en tout temps, de prodiguer à nos pauvres souffrants. Non seulement il donnait ses soins à nos pauvres, mais encore il n'a jamais exigé aucune rémunération. [...] La conférence compte aujourd'hui quarante-six membres parmi lesquels trois membres du clergé, dont quelques-uns méritent surtout une mention honorable pour le zèle qu'ils ont apporté à secourir les pauvres et leur application constante à l'exercice de la charité.*



Nicolas Josué Pinault M.D. (1846-1917).



André-Elzéar Gauvreau, le deuxième président de la St-Vincent-de-Paul de Rimouski, avait d'abord habité Sainte-Luce avant de devenir greffier du district. Il avait épousé Suzanne Lepage de Rimouski mais ils n'eurent pas d'enfant. Pour combler ce vide, André-Elzéar Gauvreau avait décidé de se dévouer pour les déshérités et les malades. L'année 1872 se terminera avec le bilan suivant: des revenus de 115,07 \$ et des dépenses de 107,82 \$.

Le 8 mars 1872 la Conférence fut affiliée à celle de Québec et reçut de Paris son diplôme d'agrégation signé par le président général Adolphe Baudon.

Monsieur Herménégilde Lepage fut élu président le 23 novembre 1883. L'année suivante, un événement extraordinaire eut lieu dans notre ville et intéressa la Conférence. Voici ce que dit le rapport annuel de 1884, signé par monsieur Lepage.

*Mais le fait saillant est l'inondation qui a signalé le commencement de novembre. Comme une partie considérable du littoral du fleuve Saint-Laurent, la partie de notre ville la plus avoisinante de l'eau a été terriblement éprouvée par une marée extraordinaire. Partageant le sort d'un grand nombre de paroisses, Rimouski a éprouvé des pertes considérables en maisons, hangars, quais, meubles, voitures, provisions de toutes sortes.*

*[...] Un état dressé avec soin a porté les dommages de nos concitoyens à plus de 14,000 \$. [...] Notre petite Conférence a eu la consolation de rendre quelques services aux pauvres familles de Rimouski qui ont perdu une grande partie de leur bois de chauffage à l'entrée de l'hiver. Une souscription ouverte parmi ceux qui n'avaient pas souffert et dont le produit est confié à la Conférence permettra de pourvoir aux besoins les plus urgents, elle s'est élevée à 53,45 \$.*

#### NOTE

1 . Rapport annuel du secrétaire de la Saint-Vincent de Paul, par Me Perreault Casgrain, avocat, 26 mars 1930.

#### À monsieur le directeur de la Conférence St-Germain, Société St-Vincent-de-Paul.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir offrir ma résignation de président à la Conférence, lors de la prochaine réunion.

Je demande que l'on veuille bien agréer cette résignation et me placer dans la catégorie des membres correspondants, et cela vu mon absence probablement longue de la place.

Je recommande spécialement à la conférence la famille J. Bte Émond. La femme vient de tomber malade pour plusieurs jours. C'est pour cela que j'ai donné hier un bon pour un pain, deux livres de lard, et une livre de sucre pour le soutient [sic] de cette famille.

Aussi la veuve Maxime Dubé - l'objection qui empêchait de secourir cette famille deviendra nulle lorsque l'on apprendra que sa grande fille est dangereusement malade, que sa maladie durera probablement deux mois ou plus. Cette veuve est sans appui et obligée de passer son temps auprès de sa malade.

Je demeure, monsieur le directeur, avec attachement et reconnaissance,

Votre serviteur très humble,

(signé) N. Josué Pinault,  
Président

Rimouski, le 7 septembre 1871.

P.S. Je prie Mr. le secrétaire de vouloir bien entrer dans son procès-verbal la partie de ma lettre qui contient ma demande de démission.

N.J.P.

#### SOURCES:

- Archives de l'archevêché de Rimouski
- **Le Courrier de Rimouski**, janvier 1872

.....

## **NICOLAS-JOSUÉ PINAULT (1846-1917)**

Le docteur Pinault est l'un des enfants les plus marquants de Rimouski. Né dans cette partie de Saint-Germain qui forme maintenant la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur, le 9 janvier 1846, son père, Nicolas Pinault, et sa mère Christine Lepage, étaient de braves gens profondément religieux.

Josué Pinault fit au collège de Rimouski de 1863 à 1869, un brillant cours d'études (il a été le premier élève qui ait fait un cours complet à cette institution alors naissante).

Ses études terminées, pour répondre à la voix de Pie IX, qui demandait des soldats pour le soutien de ses droits, notre ami se fit zouave et partit pour Rome. Après la prise de la Ville Éternelle par les troupes de Cadorna, il fut dirigé vers l'Angleterre, avec les autres zouaves prisonniers.

Revenu au Canada, il étudia la médecine un an avec le Dr F.-X Poulin, puis il entra à l'automne 1871 à l'Université Laval et y poursuivit ses études médicales qu'il termina en 1874, alors qu'il fut reçu médecin, remportant les premiers prix Morin et Sewell.

Le nouveau professionnel vint d'abord se fixer dans notre ville et y pratiqua jusqu'en 1877; ceux qui l'ont vu alors à l'oeuvre connurent avec quel dévouement il se donna à sa profession et quel succès il ne tarda pas à obtenir.

La clientèle du docteur Pinault était considérable à Rimouski, mais le champ d'opération était trop petit pour le zèle de ce dernier. Aussi, après avoir passé trois ans ici, il partit pour les États-Unis, plus précisément pour Minneapolis. Pendant huit ans, il a été professeur au collège de médecine et de chirurgie de cette ville.

De retour d'un voyage à Rome, où il représentait ses confrères à un congrès médical, il passe en France et c'est à Paris qu'il fit la connaissance de la famille Henri Cramail, avocat distingué du Barreau français. Ce dernier mourut des suites d'un accident et, quelques années plus tard, le Docteur Pinault épousa à Paris Mme Cramail (Julie Myland) mère de trois filles: Vela, Henriette et Geneviève.

À Minneapolis, il occupa une résidence somptueuse, où se trouvaient entassées quantité de richesses artistiques. Après avoir abandonné la pratique, il se retira à Pass Christian, un village des plus intéressants sur les bords du Mississippi. Il partagea son temps entre sa résidence d'été à Québec (avenue Sainte-Geneviève) et son domicile du sud, où il décéda le samedi le 8 septembre 1917.

Le docteur Pinault, comme récompense de services rendus à l'Église, reçut le titre apprécié de chevalier-commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

À la mort du docteur Nicolas-Josué Pinault son épouse et ses filles vinrent se fixer à Québec. L'abbé Antonio Huot, directeur de «La Semaine Religieuse», rencontré au cours d'un voyage de repos aux États-Unis, servit d'aumônier à la famille.

L'abbé Huot, au moment de sa mort, survenant en 1929, résidait chez la famille Cramail. Dans leur résidence, il y avait une chapelle privée où, par privilège de Pie IX, tous les matins, il célébrait la messe.

**SOURCE:** Le progrès du golfe, 28 mars 1930.

.....

.....

## ÉCHOS DE LA TEMPÊTE

Les dépêches d'hier nous donnent de nouveaux détails sur les désastres causés par la tempête du 5:

Rimouski, 7

Le cinq du courant, dans l'après-midi, grande tempête de vent d'est accompagnée de neige, grand gonflement d'eau. Dommages aux bâtisses de la ville pour au-delà de 15 000 \$.

Les principales victimes sont les suivantes:

Prime Gagné, marchand, Ls Lavoie, charretier, Dame Michaud, veuve, Charles Fortier, boulanger, Charles Fortier, sellier, J.N. Gagnon, notaire, Johny Lepage, ouvrier, J.A. Martin, marchand, Narcisse Lauzier, marchand, Charles Gagnon, cordonnier, Dame veuve Crawley, Appoline Lauzier, marchande, Ferdinand Voyer, Abraham Caron, navigateur, Adhémar Dion, imprimeur, Zéphirin Simard, marchand et meublier, George Welch, boulanger et confiseur, John Will, arpenteur, les messieurs Couillard, marchands, Louis Fournier, cordonnier, Elzéar Ouellet, hôtelier, John Michaud, peintre, Malcolm Côté, hôtelier, les messieurs Butchart, marchands et quelques autres dont nous ignorons les noms.

La mer, poussée par cette tempête de vent, était véritablement en furie, balayant bateaux, quais, etc., qui se trouvaient sur son passage. Depuis le bas de la ville jusqu'à la rivière, il n'y a que la propriété de M. Charles Parent que la tempête a respectée. Tout le côté nord de la rue Saint-Germain a été endommagé.

Les principales victimes sont: M. Louis Lavoie, charretier, qui a perdu sa grange, ses voitures d'été et d'hiver, peaux de carriole, harnais, fourrages, etc., M. Zéphirin Simard, dont les hangars, granges et autres bâtisses ont été enlevés, les messieurs Butchart, qui ont perdu une grande quantité de bois de corde, madriers, planches, ainsi qu'une goélette paraît-il. Beaucoup de dégâts aussi au quai de Rimouski. Dommages inconnus à présent.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ No. 97

Évêché de Rimouski, 18 novembre 1884,

Mes chers collaborateurs,

Au commencement de ce mois, notre partie du pays a été terriblement éprouvée par une inondation, causée par une marée extraordinaire. Un grand nombre de paroisses, particulièrement Rimouski, ont éprouvé des pertes considérables en maisons, magasins, hangars, quais, meubles, voitures, provisions de toutes sortes. Ce sinistre, venant à la suite du désastreux incendie de la Pointe à la Frégate et du manque de pêche dans presque toute la péninsule gaspésienne, a nécessairement produit une grande misère dans beaucoup de familles. Heureusement, dans ce dernier cas, chaque paroisse a pu venir au secours de ses membres affligés, et il me fait plaisir de reconnaître la charité dont la plupart ont fait preuve envers nos incendiés et non inondés.

Ce sont, sans aucun doute, des châtiments par lesquels Dieu veut punir les désordres qui se commettent parmi nous; intempérance, blasphèmes, injustices, immoralités. Efforcez-vous de la faire comprendre aux âmes qui vous sont confiées et répétez-leur avec force ces paroles de l'Évangile: "Si vous ne faites pénitence, si vous ne vous convertissez point, vous périrez tous!" (Luc XIII, 5) - Deux infortunés ont même péri dans les flots à la Pointe-au-Père; ont-ils eu le temps de se recommander à la miséricorde divine? Espérons-le.

(Commentaire de Monseigneur Jean Langevin)

SOURCE: Le courrier du Canada, Québec

LE FONDS LÉO-PIERRE BERNIER

UNE MINE D'INFORMATIONS LINGUISTIQUES

GUY SIMARD, PROFESSEUR  
ALAIN BÉLANGER, CHERCHEUR

Les archives de la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski cachent de nombreux trésors. Nous avons eu la chance d'y trouver le fonds Léo-Pierre Bernier, missionnaire-colonisateur<sup>2</sup> qui a laissé une volumineuse correspondance avec les colons qui se sont établis ou ont tenté de s'établir dans le Témiscouata pendant la Grande Crise.

La lettre donnée en épigraphe, choisie parmi les quatre cents qui constituent le corpus, illustre assez bien la teneur de cette correspondance. Le lecteur peu averti sera d'abord frappé par l'orthographe. Pourtant, ce n'est pas la lettre la plus surprenante. Il notera peut-être une expression savoureuse: «*je ne y livrai pas ma chatte*». Il remarquera aussi le ton d'un pauvre homme déçu d'attendre, qui s'oblige à cacher sa frustration parce qu'il sent bien qu'il a tout intérêt à mettre des gants blancs — même s'il n'en a pas — pour obtenir la faveur de son puissant destinataire: «*... mais je ne voudrai daucune manière nuire pas même a une toute petite parcelle au merite ni au progres d'un quelquen...*». Par delà l'orthographe approximative, le lecteur remarquera sans doute que la syntaxe est relevée; il notera enfin des choix lexicaux judicieusement adaptés à la situation de communication. Certaines lettres paraissent plus intéressantes que celle-ci; d'autres nous semblent encore plus riches. Une chose est d'ores et déjà certaine: l'ensemble de cette correspondance constitue un matériel inestimable aux yeux des linguistes.

*Cabano 30 sept. 1935  
Mons. l'abbe Bernier  
Monsieur il navai pas lieu datandre une decicion de moi lorsque je demandai un lot au canton Bedard, mais il aurai donc falu que je soi presant tout les hoeurs du jour a votre bureau pour attendre votre decicion que sa marche.  
Je nai aucun regres du choie de gence baucout plus meritan que moi ce qui cooperre davantage a un plus grand bien. Je renerci le bon Dieu et le ciel, mais en concience je ne y livrai pas ma chatte. Je desire formellement me placé sur un lot, mais je ne voudrai daucune maniere nuire pas même a une toute petite parcelle au merite ni au progres d'un quelquen ni a la société toutte entièrre et a tout les avancements et a tout les desires pour un plus grand bien.  
cincermant a vous<sup>1</sup>*

Sur le plan du contenu, ces lettres écrites par des colons — ce mot n'a pour nous aucune connotation péjorative, faut-il le préciser — témoignent affreusement de la grande misère qui régnait dans notre région, comme dans les autres, pendant les années trente. Il serait tentant de nous laisser prendre par le côté événementiel; d'autres pourront le faire qui trouveront dans ces documents une mine d'informations socio-historiques. Mais comme linguistes, c'est d'abord la richesse des informations sur le parler régional qui soulève notre enthousiasme. Plus qu'un filon, cette correspondance représente une mine d'or. En effet, on peut difficilement trouver mieux comme corpus: un ensemble bien délimité dans le temps et dans l'espace; des documents authentiques écrits par des personnes qui ne pouvaient en aucune façon imagi-

ner que leur parlure serait un jour analysée par de savants (?!) linguistes d'une inimaginable université; un matériel immédiatement disponible, ce qui évite les longues et coûteuses enquêtes sur le terrain.

C'est donc avec passion que nous nous sommes lancés, il y a quelques mois à peine, dans une recherche<sup>3</sup> dont les premiers résultats confirment par mille exemples la justesse de nos intuitions. Voici quelques extraits qui donneront au lecteur un avant-goût de la teneur du corpus:

(...) *Ses bien dure de marché en semelle de bas dans la maison pour avoir 3 cent pour vous écrire l'emprunté. J'ai deux enfants qui vont a l'ecole pas un livre ni cahier et crayon la mètresse les dispute ce que vous voulez vous faire avec rien on peut rien L'est de même pour la farine nous en avons plus on ne voit aucun moyens pour en avoir pour le reste ses assez passable avec économie. Donc Mr. Curé je conte sur votre bienveillace pour nous aidé (...)* Corpus, p 100.

(...) *Maintenant sans mensonge, ni exagération il ne me reste plus rien en fet de vives si ce n'est qu'un peu de patates. (...) Notre famille, se compose de 7 personnes, [indéchiffrable] veulent vivre, par conséquent il faut manger un peu. (...) On peut certainement tolérer la toilette mais de manger sa ne se peut pas, car des petites santés d'aujourd'hui, se démobiliseraient bien vite et nous n'aurons, pas les bras forts pour envisager les durs travaux qui se*



rencontrent sur un lôt. (...) Corpus, p.101.

(...) *Je vous demande secou [?] pour nous habillé nous avon plus de linge pour se metre sur le dos l'aide que vous nous faite n'est pa pour s'abillier on na seulement pas assé pour mangé j'ai des enfants il faut drai qui hirai à la classe il ne son pas habillier jai des grand garçon qui ne son pas habillier ni pour la semaine ni pour les dimanches (...) on na un cheval qu'on na assé pour lui achete du foin et de l'avoine et mange de la paille pour Mme [NOM] des robe de semaine des bas des camisole des blomers des slip des soulier des claque pour Mr [NOM] des pantalon chaussure de semaine (...) des rubbeur de semaine (...) pour Alice des robes slip camisole blomer bas soulier claque. pour Jean Paul camisole calecoon chemise pantalon bas caquette (...) taché de nous faire avoir de l'argent ou des pitons sur les marchand (...) Corpus, p. 113.*

À partir de ces courtes citations, il est facile d'imaginer l'énorme quantité d'informations enfouies dans les deux milles pages du corpus. Comment tirer profit de tout cela? Comment présenter cette multitude d'informations d'une manière à la fois rigoureuse et accessible au plus grand nombre de personnes possible? Répondre à ce genre de questions est le but ultime de notre recherche.

## OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La *Description linguistique du parler du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie: un corpus du Témiscouata* se présente comme la première étape d'un programme de recherche ayant pour but de décrire et de faire connaître le parler du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Dans un premier temps, afin de nous donner une base solide, nous nous arrêtons à un corpus bien délimité: la correspondance manuscrite adressée au curé Léo-Pierre Bernier. Cette correspondance constitue un précieux échantillon de la langue populaire dans un champ d'activité précis. Au fil des années, d'autres descriptions de corpus régionaux viendront enrichir la banque de données linguistiques que nous sommes en train de créer. Cette

banque est conçue pour être exploitée de multiples façons; par exemple, par des sociologues ou des historiens désireux de se livrer à des recherches thématiques.

Plus spécifiquement, notre projet vise les objectifs suivants:

- \* Produire une étude linguistique décrivant les aspects particuliers du parler du Témiscouata des années 1930-1935 sur les plans lexical, phonétique et morpho-syntaxique.
- \* Mettre au point des techniques utilisant l'informatique pour traiter un important volume de données linguistiques.
- \* Créer une banque de données sur le parler régional.
- \* Préparer le terrain pour un programme de recherche de longue durée sur les parlers de l'Est du Québec.

À moyen terme, nous pensons:

- \* Développer la banque de données en intégrant le *Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie* et en ajoutant divers corpus régionaux, principalement des documents d'archives, mais aussi d'autres documents représentatifs du parler régional.
- \* Produire diverses monographies sur des aspects particuliers du parler régional.
- \* Publier des articles sur des questions spécifiques (aspects phonétiques, lexicaux ou syntaxiques) suggérés par les corpus.

Le programme de recherche évoluera en fonction de l'intérêt des documents rencontrés et de l'aide obtenue.

## PROBLÉMATIQUE

Savez-vous ce que sont des *alcidas*, des *béchards*<sup>4</sup>, des *bouchures* ou un *cache-ti-pot*? Il y a bien peu de chances que vous tombiez sur la bonne réponse, car ce sont des expressions régionales qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires courants: les richesses du parler régional ne sont pas connues.

Alors qu'il existe de nombreux ouvrages décrivant le français commun ou les divers parlers de France, on a à peine commencé à décrire le français québécois. Une équipe de l'Université Laval a entrepris, il y a quelques années, l'établissement du **Trésor de la langue française au Québec**. Ce travail de longue haleine donnera ses fruits dans plusieurs années. On peut cependant citer un certain nombre de glossaires qui décrivent certains aspects du français canadien ou québécois: le **Glossaire franco-canadien**,<sup>5</sup> le **Dictionnaire canadien-français**,<sup>6</sup> et le **Glossaire du parler français au Canada**.<sup>7</sup> On connaît aussi quelques études sur les parlers régionaux, notamment celle de Thomas Lavoie et de Gaston Bergeron: **Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord**<sup>8</sup> et celle de Micheline Massicotte: **Le parler rural de l'Île-aux-Grues**.<sup>9</sup> Sur le parler de notre région, on ne trouve toutefois que le **Vocabulaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie**.<sup>10</sup>

La langue constituant un aspect majeur de la culture, il est essentiel de la décrire et de la faire connaître. Par rapport à la France, dont les parlers régionaux ont fait l'objet de nombreuses descriptions, la description des variétés du parler québécois est peu avancée. Par rapport à d'autres régions du Québec, le parler de notre région l'est malheureusement encore moins. On sait pourtant que le parler du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie présente de nombreuses particularités. Intéressante en soi, la description de notre parler apportera une contribution originale à la connaissance du parler québécois dans son ensemble et, par ex-

tension, du français en général.

Il a été difficile jusqu'à présent de réunir les ressources nécessaires à la description du français de l'Est du Québec. Les circonstances sont maintenant propices. En commençant par une région et une période bien circonscrites — le Témiscouata entre 1930 et 1935 — et un champ d'activité précis, notre recherche ouvre une série d'études qui s'inscriront dans un programme qui, avec le temps, pourra s'étendre à l'ensemble du parler régional. Les données obtenues alimenteront la banque linguistique régionale que nous amorçons avec ce projet. La multiplication de ce type d'études, touchant des corpus bien délimités, constituera la base d'une description d'ensemble du parler du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

## MÉTHODOLOGIE

En 1992-1993, nous nous limiterons à la description du fonds d'archives Léo-Pierre Bernier. Ce travail s'effectuera en trois phases:

### 1° La saisie des données

Nous procéderons d'abord à la sélection et à la saisie informatique de toutes les lettres manuscrites rédigées par les colons. Cette saisie s'effectuera à l'aide de l'éditeur de texte EDIX sur un micro-ordinateur de type IBM.

Chaque lettre recevra un code d'identification au moment de la saisie; chaque document sera transcrit fidèlement, sans aucune modification orthographique. Situation curieuse: il faudra faire de grands efforts pour ne pas corriger les graphies.

Une fois que les lettres auront été versées sur support informatique, nous appliquerons à notre corpus le programme de lemmatisation FATRAS, qui dressera automatiquement la liste alphabétique de tous les mots rencontrés, ac-

compagnés de leur fréquence et d'un contexte plus ou moins étendu, selon les besoins de l'analyse. Ce programme nous permettra de naviguer dans le corpus et d'y repérer toutes les co-occurrences pertinentes.

### 2° L'analyse des données

À partir des listes obtenues, nous allons procéder à l'analyse lexicale, phonétique et morpho-syntaxique des formes

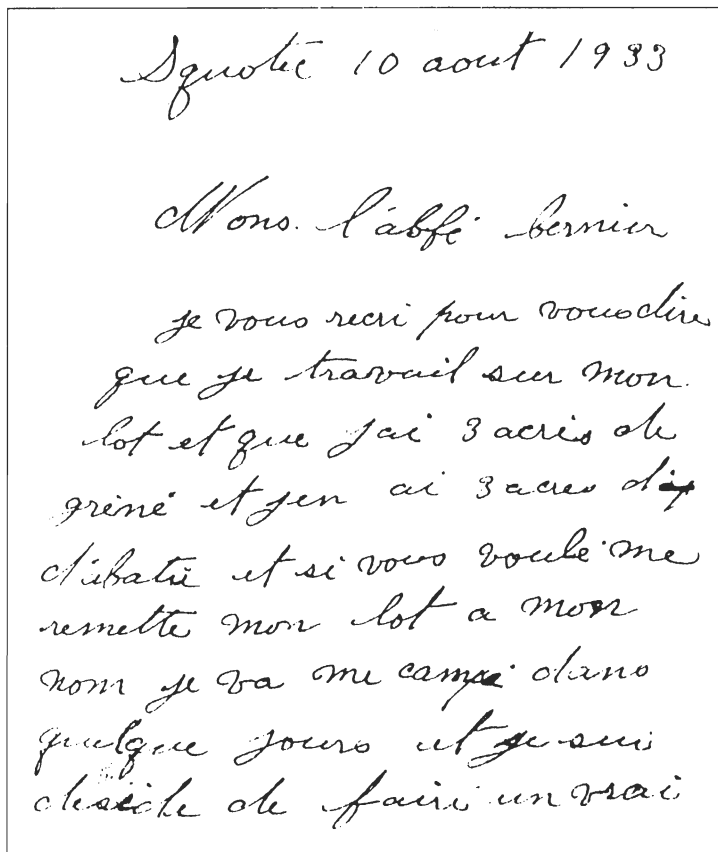
codification appropriée, on peut très facilement repérer des constructions spécifiques et, par conséquent, obtenir des indications sur les règles de syntaxe ou de morphologie. On pourrait, bien sûr, analyser longuement l'orthographe — l'ingéniosité de certaines graphies «au son» ne manque pas d'intérêt. Mais nous savons a priori que les lettres manuscrites proviennent de gens peu ou pas instruits; et nous ne sommes pas à la recherche de candidats pour un concours d'orthographe. Nous nous intéresserons aux prouesses orthographiques dans la mesure où elles fourniront des indications sur le parler en question.

Sur le plan du vocabulaire, chaque régionalisme fera l'objet d'un article de dictionnaire concis dans lequel nous retrouverons les parties suivantes: entrée ou mot-vedette, catégorie grammaticale, prononciation restituée et principales variantes, définition, emploi(s) tiré(s) du corpus, commentaire linguistique.

Sur le plan phonétique, nous identifierons les particularités qui ont trait au vocalisme et au consonnantisme. Les phénomènes attestés seront comparés avec les formes observées dans d'autres régions du Québec ou de la France. La reconstruction du phoné-

tisme par la collation et la corrélation de graphies nous permettra de restituer avec un haut degré de précision les «façons de parler» de cette époque.

Sur les plans morphologique et syntaxique, nous décrirons les écarts par rapport au français standard, c'est-à-dire l'ensemble des règles morphologiques et syntaxiques propres à ce discours populaire. Les écarts ainsi décrits recevront un traitement informatique qui obéira à la finalité d'une banque linguistique régio-



Lettre (extrait) provenant du Fonds Léo-Pierre Bernier, article 2.21.

linguistiques qui s'écartent du français standard. Le programme informatique que nous utiliserons permet d'interroger la banque de multiples façons: on peut obtenir le dictionnaire (liste de toutes les occurrences avec indice de fréquence, par ordre alphabétique ou par ordre inverse); repérer un mot ou une forme et regrouper toutes les occurrences avec les contextes; sélectionner une forme graphique (par exemple, combien de fois on écrit «juillette», ce qui permet de rétablir la prononciation). Par une

nale comme source de documentation. Le dispositif mis en place permettra d'y intégrer tout document écrit présentant un intérêt linguistique.

### 3<sup>e</sup> Les résultats

La nature même de l'objet de recherche ouvre la porte à deux types de publication. D'une part, des articles scientifiques et des analyses linguistiques qui s'adressent à un public spécialisé; d'autre part, des descriptions ponctuelles susceptibles d'intéresser un large public.

L'ensemble des données obtenues au terme de l'analyse du corpus du Témiscouata sera présenté dans une monographie linguistique que nous voulons, dans sa forme comme dans son contenu, accessible au plus grand nombre. Les particularités de ce corpus seront présentées dans cette monographie de la façon suivante:

- \* description du corpus et commentaire sur son intérêt;
- \* présentation des traits de prononciation;
- \* lexique commenté, sous forme de dictionnaire;
- \* description des particularités morphologiques et syntaxiques;
- \* commentaires sur la thématique et sur les traits linguistiques qui survivent dans le français québécois d'aujourd'hui.

Pour le moment, nous en sommes à la phase de saisie des données sur support informatique. Nous avons l'impression d'avoir mis la main sur une mine d'or; mais le minerai est encore à l'état brut. Reste à l'extraire, à le raffiner et à le transformer en collection de bijoux. Espérons que les prospecteurs n'auront pas trop de mal à se transformer en orfèvres.

### NOTES

1. Transcription intégrale (à part la signature) de la page 309 du corpus **Description linguistique du parler Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie : un corpus du Témiscouata (extraits du fonds Léo-Pierre Bernier)**. Guy Simard, UQAR, 1992, 2168 pages photocopiées.
2. Pour en savoir davantage sur le rôle et l'importance historique de l'abbé Léo-Pierre Bernier, genre de curé Labelle du Témiscouata, voir l'éditorial de Noël Bélanger, «Beaux comme mes enfants...», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, Vol. II, nos 3 et 4, (décembre 1975): p.5.
3. Cette recherche a été rendue possible grâce à l'aide financière du Fonds institutionnel de recherche de l'Université du Québec à Rimouski, que nous remercions dûment.
4. Pour l'histoire de ces mots, voir : Guy Simard, «Petits mots d'histoire, petite histoire de mots», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol III, no.1, p.20-21.
5. Oscar Dunn, **Glossaire franco-canadien**, Québec, 1880.
6. Sylva Clapin, **Dictionnaire canadien-français**, Montréal, 1894.
7. Société du parler français au Canada, **Glossaire du parler français au Canada**, Québec, 1930.
8. Gaston Bergeron et Thomas Lavoie, **Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord**, Québec, 1985, 5 volumes.
9. Micheline Massicotte, **Le parler rural de l'Île-aux-Grues**, Québec, 1978.
10. Simard, Guy, **Vocabulaire du Bas Saint-Laurent et la Gaspésie**, Rimouski, 1971.

# DES PRESBYTÈRES À VENDRE

PAR EUCHARISTE MORIN  
DIRECTION DU BAS-SAINT-LAURENT  
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Dans l'édition du journal **Le Rimouskois** du 14 juillet 1992, on pouvait y lire l'annonce de la vente du presbytère de Baie-des-Sables. Ce type d'annonce inimaginable il n'y a pas si longtemps risque de se retrouver de plus en plus fréquemment dans nos hebdomadaires. La baisse du nombre de prêtres et les coûts reliés à l'entretien de bâtiments aux dimensions imposantes obligent plusieurs fabriques à s'en départir. Un article de Pierre Champagne paru dans le journal **Le Soleil**, le 13 septembre dernier, mentionnait que dans le diocèse de Québec, 85 presbytères ont perdu leur vocation première dont 15 au cours de la présente année. Le phénomène n'est donc pas particulier à notre région mais touche l'ensemble du Québec.

Même s'il appartient à chaque fabrique en tant que propriétaire de décider du sort des biens qu'elle gère, il ne faut pas oublier que les presbytères constituent des témoins significatifs de l'histoire communautaire et religieuse des municipalités. Ils sont la plupart du temps des constructions solides du siècle dernier représentatifs des grands courants architecturaux de l'époque. Situés au centre de la paroisse, à proximité de l'église, ils bénéficient d'une localisation privilégiée et marquent l'espace de façon concrète. Toutes ces raisons devraient inciter les intervenants du milieu à ne pas considérer les presbytères comme une simple maison privée mais comme un bien collectif nécessitant une approche différente.

Étant donné qu'il s'agit de bâtiments qu'on pourrait qualifier de semi-publics, la réflexion pour une nouvelle utilisation des lieux devrait d'abord

s'orienter vers les besoins de la communauté. Pour ce faire, les fabriques peuvent travailler avec les autorités municipales qui possèdent les outils nécessaires à la planification de l'espace. La municipalité a ici un rôle important à jouer car le recyclage des bâtiments anciens fait partie des préoccupations d'aménagement. De plus, l'élaboration des différents plans et règlements d'urbanisme a souvent donné lieu à la réalisation d'études d'ensemble qui ont identifié les principaux problèmes et les besoins en terme de logement, de services, d'espaces verts ou de circulation. Ces documents peuvent servir à trouver une vocation au presbytère qui sache répondre à un besoin de la collectivité.

Cependant tous les presbytères ne pourront pas être transformés en foyer pour personnes âgées, en centre culturel ou en hôtel de ville. Dans les cas où les presbytères seront vendus à des particuliers, les municipalités peuvent exercer un certain contrôle sur les transformations extérieures éventuelles. En vertu de la Loi sur les biens culturels, l'article 70 permet à une municipalité de citer tout ou partie d'un monument historique situé dans son territoire et dont la conservation présente un intérêt public. Cette mesure peut, entre autres, empêcher la démolition d'un presbytère dont les qualités architecturales sont reconnues.

Dernièrement, la fabrique et la municipalité de Sainte-Flavie dans la MRC de la Mitis ont entrepris une démarche qui a conduit cette dernière à acquérir le presbytère pour le transformer en bibliothèque et centre socio-communautaire.

Le presbytère de Sainte-Flavie aurait été construit vers 1853, ce qui en ferait l'un des plus anciens du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit d'une vaste demeure en bois de style néo-classique caractérisé, entre autres, par la symétrie des ouvertures. Le toit à deux versants aux larmiers arrondis est percé de deux cheminées et de trois lucarnes à chaque versant dont la centrale est double. Des galeries courent sur la façade et les murs-pignons du rez-de-chaussée et du premier étage. Le bâtiment comprend trois niveaux habitables: le rez-de-chaussée occupé par les appartements de services tels la cuisine et la salle à manger, le «bel étage» où étaient aménagés le grand salon, le bureau et la chambre du curé et les combles qui abritent les chambres.

## La Fabrique de Baie-des-Sables offre en vente son PRESBYTÈRE



Bâtiment construit en 1864, 18 pièces sur 3 étages. 30 x 40 pi. environ, terrain d'environ 50 000 pi. garage, entrée asphaltée. Visites possibles sur rendez-vous à partir du 1<sup>er</sup> août. Les soumissions devront être reçues sous pli cacheté avec mention "Soumission Presbytère" avant le 15 août 1992 et accompagnées d'un chèque certifié de 5% de la valeur de la soumission à l'adresse suivante:

**Fabrique de Baie-des-Sables,  
Baie-des-Sables (Québec), G0J 1C0.**

La Fabrique ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour informations ou rendez-vous, contactez  
Micheline Bélanger, présidente d'assemblée au

**772-6717.**

Publicité parue dans **Le Rimouskois**, 14 juillet 1992, p. A.31.





Le presbytère de Sainte-Flavie.

Situé au carrefour de la route 132, là où débute la boucle du fameux tour de la Gaspésie, le presbytère ne passe pas inaperçu et constitue un élément signal dans le village.

Des études sur le plan patrimonial et aussi touristique ont fait ressortir le potentiel du presbytère de Sainte-Flavie. Appuyé par son comité du patrimoine, la municipalité était donc sensibilisée à l'importance de conserver ce bâtiment. Lorsque vint le besoin de nouveaux locaux pour la bibliothèque, le consensus fut rapidement fait autour du presbytère. Après une entente avec la fabrique pour qui le presbytère devenait une charge trop lourde, la municipalité fit réaliser par un architecte des plans préliminaires pour vérifier la faisabilité de l'aménagement d'une bibliothèque à l'intérieur du bâtiment. Il fut convenu qu'en raison des superficies disponibles, une partie des espaces servent de salles polyvalentes. Sainte-Flavie qui compte environ 1 000 habitants et qui est considérée comme la porte d'entrée de la Gaspésie y voit là l'opportunité de créer un lieu répondant à

la clientèle locale et touristique à la fois. Munie de ce projet dont les coûts étaient évalués à environ 230 000 \$ plus 70 000 \$ pour l'achat du bâtiment, la municipalité se mit à la recherche de partenaires pour son financement. Elle reçut du ministère des Affaires culturelles, dans le cadre de son programme d'Aide financière aux équipements culturels, une subvention de 145 150 \$ alors que Emploi et Immigration Canada lui accordait 93 031 \$.

Étant donné la valeur historique et architecturale du presbytère, l'architecte Benoit Proulx, en accord avec la municipalité, proposa de respecter le plus intégralement l'extérieur du bâtiment. Ainsi, le revêtement des murs en bardeaux et les fenêtres sont conservés. De plus, on a remplacé l'ancien bardeau d'asphalte de la toiture par un bardeau de bois tel qu'à l'origine et la reconstruction de l'escalier central redonne au presbytère toute sa splendeur d'autrefois. À l'intérieur, certaines concessions ont dû être faites pour obtenir des locaux fonctionnels et sécuritaires. Cependant, la plupart des murs en planches ont pu être préservés.

Des extincteurs automatiques ont été installés à chaque niveau ainsi qu'un système d'alarme-incendie.

Avec ce projet, la municipalité de Sainte-Flavie s'est dotée d'un nouvel équipement public qui, tout en améliorant l'attrait du village, deviendra sûrement un lieu d'animation qui témoignera de la vitalité de cette petite localité. Il s'agit d'un bel exemple de prise en charge du patrimoine par une municipalité en concertation avec les organismes du milieu. Tout comme l'affirme la politique culturelle du Québec, «*le gouvernement entend soutenir davantage la rôle des municipalités et des organismes oeuvrant dans le domaine du patrimoine et il privilégie un patrimoine intégré à la vie des collectivités*»<sup>1</sup>.

#### NOTE

1. Ministère des Affaires culturelles, **La politique culturelle du Québec. Notre culture. Notre avenir**, Québec, MAC, 1992, p. 40.

# PROPRIÉTÉ ET FAMILLES: LES BRAND-LARRIVÉE À GRAND-MÉTIS 1822-1992

PAR JEAN LARRIVÉE  
AGENT DE RECHERCHE AU GRIDEQ

**L**e voyageur attentif qui circule sur l'ancien chemin du Roi à Grand-Métis s'étonne lorsqu'il entrevoit la propriété de Simonne Beaulieu-Larrivée surplombant la magnifique baie de Métis. Quel vaste domaine se dit-il! La grande maison à deux étages, rehaussée d'une galerie sur toute la façade, les bâtiments connexes disposés harmonieusement et ça et là des épinettes, des cèdres et des pommiers. Cette propriété représente pour le voyageur le témoignage visuel d'une époque révolue. Au lieu de continuer notre route comme la plupart des automobilistes, arrêtons-nous le long de l'entrée principale et écoutons le doux murmure du ruisseau Brand. Avec lui remontons le cours du temps et retrouvons le premier défricheur de ce lopin de terre.

s'installe à Grand-Métis et choisit ce site à cause du ruisseau qui traverse le lot du sud au nord et qui forme, grâce au travail laborieux des castors, une belle écluse pour abreuver les animaux. Il semble que Charles Brand aurait travaillé seul cette terre pendant plus de 25 ans. Dès le début, un moulin à farine et à scie est installé à la sortie du ruisseau Brand et il sera en activité jusque vers 1900. Ce moulin lui appartenait-il?

Toujours confiant dans la vie, Charles Brand épouse en 1847, à l'âge de 59 ans, Suzanne Marceau, sa «servante» beaucoup plus jeune puisqu'elle n'a que 18 ans. De cette union naîtront huit enfants dont Élizabéth Brand, née le 25 août 1853.

Le 21 mars 1869, Charles Brand meurt à l'âge de 81 ans. Sa dépouille est inhumée au cimetière de la Pointe-Legatt de Métis-sur-Mer. Selon le recensement du Canada de 1871, sept enfants Brand occupent la ferme. Ils sont seuls... Le plus vieux des enfants qui s'appelle Charles comme son père n'a que 22 ans. Leur mère, Suzanne Marceau, se remarie avec James Meikle. Elle meurt le 22 janvier 1911 comme en témoigne son épitaphe au cimetière de Saint-Octave-de-Métis.

Durant l'hiver 1879, Élizabéth Brand quitte ses frères et ses soeurs pour épouser Michel Larrivée. Ils s'établissent à Sainte-Flavie sur quelques arpents de neige...

Le recensement de 1881 nous indique que la propriété des Brand est occupée par Charles (fils) et son épouse Lumina. Cette année-là, ils ont deux enfants en bas âge. Deux soeurs et un frère de Charles habitent aussi avec eux.

Que se passe-t-il entre 1881 et 1888? Il semble que la ferme ou une partie de la terre soit vendue à Hector Hudon. Le 15 mai 1888, Charles Larrivée de Sainte-Flavie se porte acquéreur de la propriété de Hector Hudon et en

Vers 1822, il semblerait que Charles Brand natif du Cambridgeshire en Angleterre prend possession de cette propriété située dans la seigneurie de Métis. Comme les autres censitaires, Charles Brand devait-il payer des redevances au seigneur John Mc Nider ou a-t-il reçu ce lopin de terre en récompense de ses loyaux services dans le 103<sup>e</sup> régiment lors de la guerre canado-américaine de 1812?

Alors âgé de 34 ans environ, Charles Brand



La maison tel qu'on l'aperçoit à l'entrée du chemin Brand.  
(photo Jean Larrivée.)



**Anciens bâtiments de ferme.**  
(photo Jean Larrivée.)

fait don à son fils Alexandre Larrivée, le 20 septembre 1889. Rappelons qu'Alexandre est le frère de Michel Larrivée.

Alexandre cultive-t-il la terre que lui a léguée son père? Difficile à dire puisque la ferme passe quelques années plus tard dans les mains de Bernard Caron, le mari de Eugénie Larrivée (soeur de Michel Larrivée) qui achète la propriété et la revend le 10 avril 1907 à Michel Larrivée, époux d'Élizabeth Brand. Par un curieux cheminement, la ferme ancestrale des Brand revient à Élizabeth, la fille du capitaine Charles Brand, le premier défricheur.

Le 26 juin 1915, Michel Larrivée désirant établir un de ses fils donne la propriété à William. En retour, ce dernier devra remettre à son père Michel, lorsque celui-ci l'exigera, six livres de tabac, six livres de thé et vingt livres de sucre...

Les années passent. Les enfants sont nombreux. William Larrivée et Marthe Boucher, son épouse, en auront dix dont Edgar Larrivée. En 1946, Edgar épouse Simonne Beaulieu de Sainte-Flavie. William leur lègue le bien ancestral en 1948. Ils y élèveront 8 filles et un

garçon. En 1992, Simonne Beaulieu-Larrivée possède toujours cette terre, l'héritage des familles Brand et Larrivée depuis 1822. Pendant les dernières années précédant son décès, Edgar Larrivée a travaillé aux Jardins de Métis tout en

vaquant à la coupe du bois et au jardinage sur la ferme ancestrale. N'ayant plus de relève, les animaux ont été vendus et la terre n'est plus cultivée depuis un certain temps déjà. Pendant 170 ans, cette propriété a appartenu aux familles Brand-Larrivée presque sans interruption. Compte tenu de son âge, Simonne Beaulieu-Larrivée, l'actuel propriétaire, envisage de se départir de son domaine qui exige un entretien continu. Qui prendra la relève? Un membre des familles Brand-Larrivée? Cela semble peu probable...

Et voilà! Ici se termine notre retour aux sources. Reprenons la route. Laissons à regrets le ruisseau Brand, témoin du quotidien de nos ancêtres...

\* Jean Larrivée est le neveu de Simonne et Edgar Larrivée et l'arrière-petit-fils d'Élizabeth Brand et de Michel Larrivée.

#### SOURCES:

COMITÉ DE RECHERCHES HISTORIQUES DE SAINT-OCTAVE DE MÉTIS (1955). **Un siècle de labeur, de foi, d'honneur. Histoire de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis 1855-1955.** Saint-Octave-de-Métis, 1955. 518 pages.

Les contrats notariés dont l'acte no 4678 des minutes du notaire Paul Gagnon, 26 juin 1915.

Épitaphe de Charles BRAND au cimetière de la Pointe-Legatt de Métis-sur-mer.

Épitaphe de Suzanne MARCEAU et de James MEIKLE au cimetière de Saint-Octave-de-Métis.

Épitaphe de Michel LARRIVÉE et Élizabeth BRAND au cimetière de Saint-Octave-de-Métis.

LEBLANC, Marcel. **La galerie des ancêtres.** (Charles Larrivée 1826-1901). Oeuvre inédite, 13 février 1987.

STATISTIQUE CANADA. **Recensements du Canada 1851, 1861, 1871, 1881.**

# OÙ S'EN VA NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL?<sup>1</sup>

PAR NICOLE DORION  
ETHNOLOGUE

**L**es tanneries comptent parmi les premières industries à s'être installées en Nouvelle-France. En effet, dès 1668, une première tannerie ouvrait ses portes à Pointe-de-Lévy, en face de Québec<sup>2</sup>. Par la suite, on vit apparaître des petits ateliers de tannage dans de nombreux villages. Au début, les techniques de travail étaient très artisanales mais elles ont connu une évolution assez rapide dans les grands centres avec l'arrivée de la mécanisation au XIXe siècle. Toutefois, ces changements technologiques furent beaucoup plus lents et progressifs en ce qui a trait aux régions. Si, du milieu du XIXe siècle à venir jusqu'au milieu du XXe siècle, de nombreuses tanneries se sont établies un peu partout à travers le Québec, elles ont de nos jours presque toutes cessé leurs opérations.

Conscient de la disparition quasi totale de ces petites industries, le ministère des Affaires culturelles a senti le besoin de faire le point sur le sujet et commanda quelques études, entre autres un inventaire des tanneries encore en opération. Ainsi, à la fin de 1990, on pouvait constater qu'il ne restait que très peu de ces industries spécialisées dans le tannage des peaux. Seules quelques entreprises opérant sur une base industrielle étaient

encore en opération tandis que les petites tanneries à caractère artisanal ou proto-industriel avaient presque toutes fermé leurs portes. Qui plus est, la majorité des bâtiments ayant abrité des activités de tannage étaient disparus<sup>3</sup>.

L'inventaire a permis de repérer trois tanneries qui présentaient indéniablement un intérêt patrimonial. La première, la Tannerie Lévesque à Saint-Octave-de-Métis, a ouvert ses portes dans le troisième quart du XIXe siècle pour ne les fermer qu'à la fin des années 1950. À cet endroit, on y faisait le tannage selon la méthode artisanale et, mis à part la présence d'un marteau mécanique, cette entreprise n'a jamais été mécanisée<sup>4</sup>. La deuxième, la Tannerie J. Eug. Goulet qui opérait à Luceville depuis 1880 a cessé ses activités en 1987. Dans cette entreprise plusieurs opérations avaient été mécanisées et toutes les machines-outils

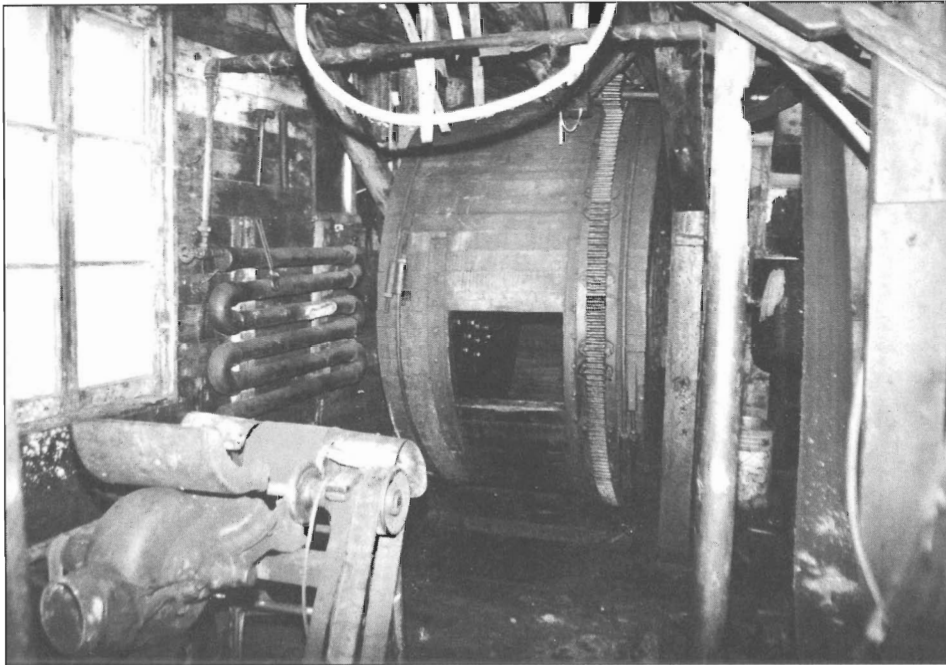
représentent la technologie des années 1920; on n'a par la suite apporté aucun changement majeur à cette technologie adoptée au début du siècle<sup>5</sup>. Lors de l'inventaire, ces deux tanneries occupaient toujours leur bâtiment d'origine. La troisième, la Tannerie Beudet située à Saint-François-du-Lac a commencé ses activités de tannage vers 1889 et cessé ses opérations en 1990<sup>6</sup>. La très grande majorité des opérations étaient mécanisées et, par conséquent, on y retrouve une plus grande variété de machines-outils datant du début du siècle et d'autres beaucoup plus récentes, ce qui permet de réaliser qu'il y a eu des changements importants non seulement dans la machinerie fabriquée pour les industries de tannage, mais aussi dans les méthodes de travail. Ainsi, chacune de ces trois tanneries représente une période différente dans l'évolution de cette activité: la première, la tannerie artisanale, la seconde, le début de la mécanisation et la troisième, un stade plus avancé de la proto-industrialisation.

La situation a évolué depuis la réalisation de cette étude. D'abord, la Tannerie Lévesque, la plus ancienne, a été détruite. En ce qui concerne la Tannerie Beudet, il s'agit d'un dossier qui est présentement à l'étude en vue de reprendre les activités de tannage et d'opérer un écomusée. Le cas de



La tannerie J. Eug. Goulet à Luceville.





Le foulon.

la Tannerie J. Eug. Goulet quant à lui, est toujours en suspens et très incertain. Les autorités, tant municipales que provinciales, sont conscientes de la valeur de ce patrimoine, mais s'interrogent sur les actions à poser. On explore toutes les avenues, mise en valeur, entreposage, donation... L'idéal serait de conserver l'outillage dans le bâtiment d'origine. Cependant, dans l'éventualité où on devrait procéder à sa démolition, quelles solutions pourrait-on envisager pour tout au moins en sauver la machinerie, le mobilier? Il s'agit souvent d'un outillage lourd et encombrant, mais dans certains cas, exclusif de l'évolution technique et économique du Québec. Tous les espoirs sont encore permis, mais aussi la crainte de voir disparaître ce patrimoine qui représente un chaînon important pour suivre l'évolution qu'a connue l'industrie de tannage au Québec.

La technologie évoluant assez rapidement dans tous les domaines de l'industrie, il est évident que nous serons de plus en plus fréquemment confrontés à des situations semblables. Risquons-nous de voir disparaître l'un après l'autre les témoins importants de notre patrimoine industriel? Ne serait-il pas urgent de penser à un musée des sciences et des technologies au Québec?

#### NOTES

1. Cet article est déjà paru dans le journal de l'Association québécoise du patrimoine industriel, automne 1992.
2. Joseph-Noël, Fauteuil, **Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français**, vol. II, Québec, LS-A. Proulx, 1927, p. 406.
3. Nous avons utilisé, à titre de base comparative, les informations contenues dans la publication de Ronald Labelle, **Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent (1900-1930)**, Musée national de l'Homme, Collection Mercure, Division de l'histoire, dossier no. 28, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1979, 136 p.
4. Bernard, Genest et Paul Gagnon, **Tannerie Lévesque, Saint-Octave-de-Métis, Étude patrimoniale**, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, janvier 1990, 9 p., 10 plans, photos.
5. Nicole Dorion, **Tannerie Goulet, Luceville, Québec, Évaluation patrimoniale**, manuscrit, Rimouski, ministère des Affaires culturelles, Direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Ile-de-la-Madeleine, novembre 1990, 103 p.
6. Nicole Dorion, **Tannerie Beudet, Saint-François-du-Lac. Évaluation patrimoniale**, manuscrit, Trois-Rivières, ministère des Affaires culturelles Mauricie-Bois-Francs, décembre 1990, 112 p.

.....

# EN BREF

PAR PAUL LAROCQUE

La Société généalogique de l'Est du Québec invite toutes les personnes intéressées à la généalogie à assister aux ateliers généalogiques qui se tiendront tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois de 13h30 à 16h00 et de 19h00 à 21h30 aux Ateliers St-Louis, 100 de l'Évêché Ouest à Rimouski. Pour information: Maurice St-Pierre (723-7491)

- La restauration du presbytère de **Sainte-Flavie**, témoin essentiel de l'histoire de cette municipalité, va bon train.
- Une demande de classement a été faite à propos du manoir Campbell-Rankin de **Saint-André de Kamouraska** (Pointe-Sèche). Le propriétaire initial de ce bâtiment, John Saxton-Campbell, a été seigneur de L'Islet-au-Portage et constructeur maritime.
- Dans la **Vallée de la Matapédia**, les travaux de restauration du pont couvert de l'Anse Saint-Jean ont été remis à l'an prochain. Les questions administratives ne font toutefois plus problème.
- Le pont Beauséjour de **Sainte-Odile** est toujours menacé de disparition. Sera-t-il oui ou non transporté au Parc Beauséjour de Rimouski?
- Deux dossiers chauds au bureau régional du ministère des Affaires culturelles: le manoir Fraser de **Rivière-du-Loup** et l'ancienne cour de circuit de l'**Isle-Verte**.
- La municipalité de **Kamouraska** vient de citer l'ancien Palais de justice de l'endroit. Il s'agit du troisième édifice cité en région, après la Maison du notaire de **Trois-Pistoles** et la grange ronde de la municipalité Les **Boules**. À **Rimouski**, toutefois, deux autres citations ont été faites (résidences du 11-15 de la rue Saint-Paul et du 150-152 Saint-Pierre).
- La tannerie de **Luceville** va-t-elle bientôt disparaître? Dans le présent numéro (rubrique patrimoniale), une collaboratrice sonne l'alarme.

- Yves Tremblay, diplômé en histoire de l'Université du Québec à Rimouski, a récemment déposé à l'**Université Laval** une volumineuse thèse de doctorat intitulée **Histoire sociale et technique de l'électrification au Bas-Saint-Laurent, 1888-1963**.
- Au fort Ingall de **Cabano**, le 150<sup>e</sup> anniversaire du Traité Ashburton-Webster (qui a fixé de façon définitive en 1842 la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine) a été célébré comme il se devait le 9 août 1992. Les responsables de ce site historique ont par ailleurs innové en proposant des excursions archéologiques aux visiteurs.
- À la maison Lamontagne de **Rimouski-Est**, c'est un dixième anniversaire qui a été souligné le 19 juin 1992. La fréquentation de ce site a par ailleurs connu une hausse appréciable malgré (ou grâce à...) une température souvent peu clémente.
- Millio Marchioni a signé un important article sur la démographie matanaise dans le plus récent numéro de la revue **Au pays de Matane** (avril 1992).
- À **Sayabec**, un comité du centenaire s'est mis à l'oeuvre. Cap sur 1994...
- À **Trois-Pistoles**, la Société historique et généalogique a réuni une équipe importante pour la préparation d'un ouvrage dont la parution (1997) correspondra à l'anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résident, Jean Riou.
- À **Rimouski**, Noël Bélanger, Nive Voisine et quelques collaborateurs du département des sciences religieuses de l'UQAR ont entrepris la préparation d'une monographie consacrée à l'histoire du diocèse (aujourd'hui archidiocèse) de Rimouski, créé en 1867.

LAVOIE, LAVAL.  
**MGR FRANÇOIS-XAVIER ROSS,**  
**LIBÉRATEUR DE LA GASPÉSIE.**

2ème édition revue.  
Sainte-Foy, Éditions Anne Sigier,  
1990, XV, 261 p., [4] p. de pl.,  
photos, carte.

**P**rêtre du diocèse de Gaspé depuis 28 ans, Laval Lavoie a oeuvré pendant 17 ans dans le ministère paroissial avant de s'engager dans le travail judiciaire. Il est actuellement vicaire judiciaire adjoint et juge au Tribunal ecclésiastique de Québec. Il nous présente ici la deuxième édition d'une version revue et corrigée de sa thèse de doctorat en droit canonique parue initialement sous le titre de: **L'érection canonique du diocèse de Gaspé et l'oeuvre de Mgr François-Xavier Ross.**

L'objet principal de cet ouvrage est de faire connaître les circonstances de l'érection canonique du diocèse de Gaspé, l'oeuvre de son premier évêque, et les répercussions profondes de ces événements sur la vie des Gaspésiens. Le lecteur profane n'a rien à craindre de l'approche «canonico-historique» retenue par l'auteur, car ce livre s'apparente beaucoup plus à une biographie historique qu'à un traité de droit canonique.

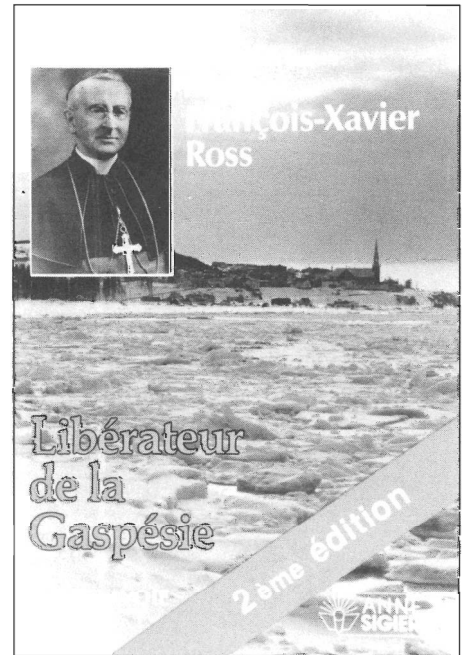
L'ouvrage se divise en quatre parties principales. Le premier chapitre situe la Gaspésie au plan historique et religieux et présente les circonstances de son élévation au rang de diocèse en 1922. Le second chapitre propose un portrait du premier évêque et de son oeuvre. Le troisième aborde l'organisation canonique du diocèse en exposant les structures établies par Mgr Ross. On y traite également de questions d'ordre disciplinaire. Enfin, la dernière partie montre Mgr Ross appliquant la doctrine sociale de l'Église dans son diocèse par le biais de la coopération et des communications. Ce chapitre se termine par l'évocation du rôle joué par Mgr Ross au cours de sa vie dans les rapports Église-État. On trouve en annexe un choix de documents pertinents à cette étude. Mgr Bertrand Blanchet, évêque actuel du diocèse de Gaspé, signe la préface de ce livre.

On ne peut que louer l'initiative de la publication de cette thèse. Laval Lavoie nous offre un ouvrage historique bien documenté, appuyé par un choix de textes judicieux et parfois porteurs d'une actualité troublante. Son portrait d'une Gaspésie démunie et oubliée du reste de la province au début du XXème siècle est tout à fait saisissant. L'est encore davantage l'action acharnée du premier évêque de Gaspé pour le relèvement religieux et économique de cette région. L'auteur nous révèle l'homme de pensée et d'action que fut Mgr Ross. Celui en qui la Gaspésie trouva le leader providentiel qui lui faisait cruellement défaut. Le bilan de son oeuvre est en effet impressionnant:

organisation du diocèse et création de nouvelles paroisses, fondation de maisons d'éducation et de santé, affirmation du développement économique par la promotion de l'esprit coopératif (pêches, agriculture, forêts et caisses populaires) et par l'amélioration et l'élargissement du réseau de communication.

Dans ces circonstances, on serait en droit de craindre que cet ouvrage nous présente une hagiographie du premier évêque de Gaspé. Heureusement, il n'en est rien. Le regard porté par Laval Lavoie sur le premier évêque de Gaspé est résolument objectif. Il reconnaît même certains défauts au personnage, tel son peu de disposition pour la consultation et son nationalisme étroit. D'ailleurs, on apprend que sa prise de position contre l'enseignement de l'anglais et son attitude générale dans le débat de la réforme de l'enseignement primaire, lui auraient peut-être nuï suffisamment pour que sa candidature à la succession du deuxième évêque de Rimouski soit rejetée en 1919; lui que tous prédestinaient à ce poste. N'eut été de cet épisode, la Gaspésie n'aurait peut-être pas pu bénéficier des services de cet homme qui se dévoua pour son affranchissement durant près d'un quart de siècle.

**Sylvain GOSSELIN**  
Archiviste du diocèse de Rimouski



.....

COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DE GISÈLE SAINT-PIERRE-BEAULIEU ET AL.

## MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE

### SAINT-ROBERT-BELLARMIN. AU COEUR DE LA VILLE

### CINQUANTE ANS D'HISTOIRE DE SAINT-ROBERT, 1941-1991.

Rimouski, Le comité des fêtes du cinquantième anniversaire  
de la paroisse Saint-Robert-Bellarmin, 1991. 412 p

**P**lusieurs manifestations ont marqué le cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Robert-Bellarmin. L'une d'entre elles a été la publication d'une monographie. On nous avertit en avant-propos qu'il faut l'aborder comme on le ferait d'un album de famille. Et ce faisant, on découvre l'histoire d'une population dynamique au sens communautaire indéniable.

Au tout début, on fait connaissance d'abord avec l'histoire et la géographie de cette paroisse située «au coeur de la ville» de Rimouski. Aux premières familles dont l'activité principale était l'agriculture, s'en sont ajoutées d'autres qui venaient des paroisses alentour attirées par le travail qu'offraient les industries du bois telles la Price Brothers, La Perrelle Lumber, les scieries Sirois et Dionne. Saint-Robert devint alors une paroisse ouvrière des plus populeuses.

De là, la nécessité de doter celle-ci d'infrastructures lui permettant une vie communautaire. On met d'abord ses efforts à construire une église dont le sous-sol deviendra vite le lieu de rencontre de divers organismes. On en dénombrera au cours des ans quarante-quatre. Aussi quelques chapitres sont consacrés à dépeindre la vie religieuse de Saint-Robert. On y présente les acteurs, religieux et laïcs qui, à travers leurs actions, ont démontré «une foie bien vivante».

Si la paroisse est bien dotée du point de vue religieux, elle l'est également en ce qui a trait à la vie scolaire. Elle compte des écoles primaires, secondaires, un centre d'accueil pour jeunes en difficulté, le centre de formation des adultes et le centre administratif de la commission scolaire. Mais avant d'élaborer sur chacune de ces institutions, on nous fait revivre le quotidien des élèves d'autrefois.

Et que dire de la vie économique. Le chapitre qui lui est consacré nous donne l'occasion de connaître les gens et l'histoire de leurs entreprises nées dans le quartier et qui ont souvent rayonné aux alentours. On y fait la connaissance de personnages originaux et fascinants.

Fascinant aussi de découvrir dans le chapitre suivant les talents qui se sont manifestés dans tous les domaines artisti-

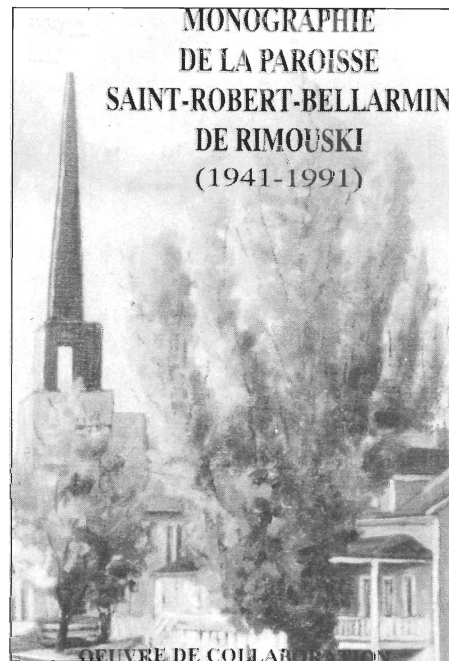
ques et culturels comme en musique, théâtre, chant, peinture, littérature. Nombreux sont les amateurs et les professionnels qui se sont illustrés dans leur milieu et parfois à l'extérieur. La station de radio-télévision C.J.B.R. a contribué à en faire connaître quelques-uns. Pour leur part les films présentés au cinéma Auditorium ont sûrement nourri l'imaginaire de bien des gens.

Si la vie culturelle est bien représentée, le sport n'est pas négligé pour autant. Des terrains vagues les jeunes passent à ceux plus structurés des terrains de jeux organisés par l'O.T.J. Salle de quilles, patinoire, tennis, piscine ont permis à plusieurs générations de se récréer.

En plus, Saint-Robert est choyé par la présence de deux lieux champêtres, soit le parc Lepage et la parc Beauséjour. Ce sont des endroits de repos, de récréation, de rencontres, de manifestations populaires par excellence.

Que peut-on souhaiter de plus aux gens de Saint-Robert que de continuer à manifester autant de dynamisme dans les années à venir. Pour ma part, je vous invite à feuilleter «cet album de famille» dont certains aspects nous sont familiers.

Ghislaine PINEAU





BELZILE, RICHARD ET AL.

## FORT INGALL, CABANO.

Ministère des Affaires culturelles et Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata,  
éd. Les publications du Québec, 1992. 26 p.<sup>1</sup>

**D'**une très grande qualité visuelle, cet ouvrage nous fait découvrir l'importance stratégique du Fort Ingall comme point de défense frontalier. En effet, après la guerre d'Indépendance américaine, Britanniques et Américains négocient les limites territoriales. Mais au début du XIXe siècle, sous la pression démographique et l'expansion de la colonisation dans le nord de l'État du Maine, ils ne s'entendent plus sur les limites de leurs territoires respectifs. Commence une guerre qui en fait n'aura pas lieu. Mais les préparatifs de la guerre, la mobilisation des hommes et la construction des postes de défense dont Grand-Sault et Petit-Sault (Edmunston au Nouveau-Brunswick, Fort Déglé et Fort Ingall au Québec, témoignent de l'imminence du conflit. Le Fort Ingall sera le poste de défense le plus perfectionné de tous.

L'intérêt de l'ouvrage ne porte pas seulement sur l'histoire du conflit mais aussi sur le patrimoine architectural et archéologique du lieu. Les fouilles archéologiques qui ont débuté en 1967 permirent la reconstruction du Fort. Elles contribuèrent aussi à la connaissance des façons de faire et de vivre des habitants de l'époque. Ce document, où l'information écrite est appuyée par une recherche iconographique soignée, incitera sans doute les lecteurs à visiter les lieux.

Le Fort Ingall est un site magnifique et d'une grande valeur éducative non seulement du point de vue de l'histoire passée mais aussi pour l'histoire à venir. *«Sa présence, soulignent les auteurs, aura contribué à éviter que le sang soit versé et à faire comprendre qu'il est plus civilisé de résoudre ses conflits par la discussion que par la guerre.»*

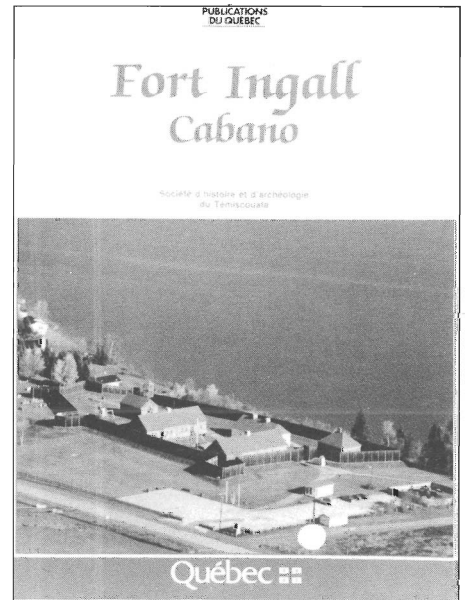
La Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata

(SHAT), propriétaire du Fort Ingall, a pour objectifs, la recherche et la diffusion de l'histoire régionale, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Ce document d'histoire manifeste particulièrement l'intérêt et le souci de faire connaître au public, les richesses d'une belle région du Québec.

**Brigitte GAGNON**  
Étudiante à la maîtrise en développement régional

### NOTE

1. **Fort Ingall, Cabano**, fait partie de la collection «Patri-moines» qui succède à la collection «Les Retrouvailles». Elle comprend deux séries: «Lieux et traditions» qui comporte des ouvrages de vulgarisation destinés à un large public, et, la série «Dossiers» qui expose les résultats de la recherche portant sur la mise en valeur du patrimoine. **Fort Ingall, Cabano**, est le troisième numéro de la série «Lieux et Traditions».



TRUDEL, SUZANNE ET ROCH LEGAULT.

## HISTORIQUE DE LA VILLE DE PORT-CARTIER.

Collection «Histoire urbaine», Montréal, Éditions du Méridien, 1991. 161 p.

**P**roduite à l'instigation de la ville de Port-Cartier, cette monographie (qui fait partie de la collection «Histoire urbaine» des éditions du Méridien, qui a déjà donné naissance à des publications sur Ville La Salle, Montréal et Beloeil), rédigée par l'historien Roch Legault de l'Université de Montréal, assisté de son épouse Suzanne Trudel, poursuivait trois objectifs. Le premier visait à préserver les souvenirs d'un passé qui menaçait

de se dérober avec le temps, tandis que le second consistait à rendre hommage aux pionniers du hameau original de Shelter Bay à la suite de l'établissement de L'Ontario Paper à cet endroit en 1919, puis aux nouveaux arrivants installés depuis l'avènement de la Compagnie minière Québec Cartier en 1959, qui a suscité l'émergence d'un second secteur de la ville, situé plus à l'est. Enfin, un dernier objectif devait permettre de présenter la

.....

municipalité (qui, selon les auteurs, formerait avec Sept-Iles et Baie-Comeau, un des volets du «triumvirat» qui a assuré le développement industriel récent de la Côte-Nord) aux visiteurs de l'extérieur.

Subdivisée en deux parties, cette monographie digne d'intérêt et bâtie selon des critères scientifiques, s'appuie sur des sources à la fois archivistiques et ethno-historiques. En effet, les historiens Suzanne Trudel et Roch Legault ont puisé dans une abondante documentation constituée des fonds d'archives privés (des entreprises industrielles principalement) et publics (registres paroissiaux et fonds des Archives nationales du Québec à Sept-Iles), en plus de consulter les divers journaux locaux et régionaux.

La première partie de l'ouvrage est surtout historique et chronologique. Intitulée «Les temps forts de l'histoire de Port-Cartier: aperçu de l'évolution économique, sociale et politique de la ville», elle retrace les différentes étapes de l'établissement des diverses entreprises industrielles qui lui ont donné naissance (Ontario Paper, Compagnie minière Québec Cartier, Élévateurs à Grain Dreyfus, Rayonier Québec et Sidbec Normines), suivies des quelques tentatives de relance et de diversification économique entreprises depuis la fermeture de l'usine par Papiers Cascades, de 1986 à 1988). Quant à la seconde partie ayant pour titre «L'histoire des Port-Cartois», et qui repose surtout sur des témoignages oraux, elle aborde le passé de la municipalité sous un angle thématique. Destinée à offrir une «vision de l'intérieur» de l'existence des Port-Cartois, elle témoigne notamment de l'émergence d'une population bien enracinée et dotée d'un fort esprit d'indépendance, de la vie laborieuse et de la vie quotidienne des premiers pionniers, de l'importance du rôle des femmes dans cette petite société embryonnaire (c'est là un des points d'intérêt majeur de l'ouvrage), de la mise en place des divers services, loisirs et institutions (la tenue des «Field-day», sorte de pique-niques organisés par l'Ontario Paper à la fondation de Shelter Bay, et la présence d'alambics de fortune, «tolérés» par la compagnie, susciteront l'intérêt de plusieurs) et de la vie communautaire.

Abondamment illustré de photographies (dont de nombreuses planches hors-texte), de tableaux statistiques et agrémenté de deux annexes, l'«Historique de la ville de Port-Cartier», possède de grandes qualités. En effet, on y explique entre autres les causes de l'établissement de la deuxième industrie de la municipalité, minière celle-là, dans le nouveau secteur de Port-Cartier-Est en 1959, alors que s'annonce déjà le départ imminent de la papetière Québec North Shore (l'ancienne Ontario Paper) du «village fermé» de Shelter Bay, qui devient chose faite en 1963. L'ouvrage retrace aussi l'installation, depuis 1919, de nombreux travailleurs forestiers de la Rive-Sud, ce qui captivera les lecteurs de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, et renferme plusieurs anecdotes savoureuses. La monographie fait aussi état de certaines prévisions qui, avec le recul du temps, paraissent quelque peu utopiques. Ainsi, en

1972, à la veille de l'implantation de l'usine de Rayonier Québec (une filiale de la puissante multinationale ITT), une étude de l'O.P.D.Q. prévoit que la population port-cartoise s'élèvera à 75 000 habitants en 1986. Elle n'en comptera que 7 200 à cette date, alors qu'à son apogée en 1980, le nombre des résidents ne dépassera jamais les 9 600 personnes. On y distingue aussi, à la fermeture des installations en 1979 (due aux coûts d'exploitation astronomiques, aux nombreuses grèves et à la mauvaise gestion administrative de l'entreprise), un souci chez les résidents et les édiles municipaux port-cartois, d'une meilleure planification à long terme, les récents déboires ayant illustré la trop grande dépendance de l'économie locale envers le capital étranger, particulièrement américain, et la nécessité d'une certaine diversification industrielle.

En somme, voilà un ouvrage bien fait et amplement documenté, quoiqu'il aurait certes gagné à être mieux présenté. L'on doit également souligner quelques erreurs et imprécisions historiques. Par exemple, on établit en 1870 la date de l'ouverture des Forges de Moisie, alors que des sources dignes de foi la situent plutôt en 1865, tandis que le navire «North Shore» de la Clarke Steamship, est attribué à la Québec North Shore, etc. En second lieu, on peut déplorer l'absence, malgré la présence d'une bibliographie assez exhaustive, à la fin de la monographie, de références exactes, qui auraient permis d'orienter le lecteur désireux d'approfondir ses connaissances sur le sujet. On reprochera aussi à l'éditeur (qui n'est pourtant pas le premier venu), la faible qualité de reproduction des photographies, tirées pour la plupart de fonds d'archives iconographiques et de publications industrielles. Quant aux auteurs, nous oserons regretter qu'ils n'aient pas davantage exploité les photographies des pionniers dont ils prétendaient précisément illustrer le vécu. En dépit de ces quelques réserves, il s'agit d'une monographie digne d'intérêt diffusée dans le cadre d'une collection prestigieuse à l'échelle nationale. En effet, les monographies locales et régionales, malgré le regain de popularité dont elles bénéficient depuis une dizaine d'années, ont été traditionnellement, et demeurent encore trop souvent condamnées à une faible diffusion, ce qui a parfois contribué à entacher leur crédibilité. En ce sens, et à plusieurs autres points de vue, la parution de cet «Historique de la Ville de Port-Cartier», qui recèle de nombreux renseignements inédits et pertinents sur l'évolution de la région, méritait d'être signalée.

**Jean-Pierre BÉLANGER**  
Société historique de la Côte-Nord



**Joueurs de hockey, hiver 1908-1909**  
(Source : Fonds du Séminaire de Rimouski)



**Scène d'hiver en campagne**  
(Source : Fonds Lionel Pineau)

# Gestion de la qualité



Hydro-Québec a fait un choix, celui d'intégrer à son fonctionnement quotidien les principes de la qualité.



Ce choix est important, car il touche à

tous les aspects de la réalité de l'entreprise : service à la clientèle, continuité



du service, fiabilité du réseau électrique et gestion des ressources humaines, financières et

matérielles.



Axés d'abord et avant tout sur la satisfaction de la clientèle, les

moyens d'action que prend Hydro-Québec s'appuient



sur une volonté

ferme d'assurer un changement en profondeur tout en réaffirmant les valeurs principales

de l'entreprise.

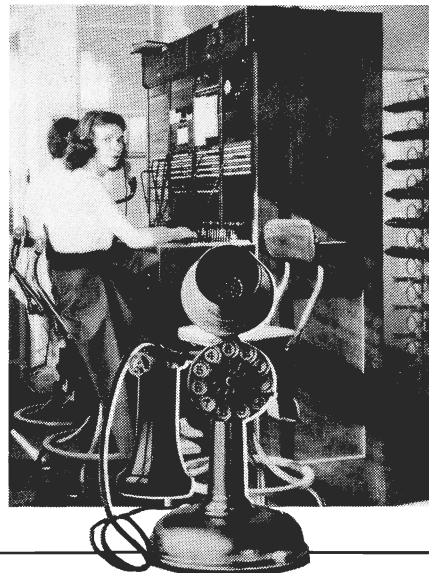


Hydro-Québec

**Le meilleur de nous-mêmes**

---

## *L'Histoire...* *Une communication soutenue* *avec les bâtisseurs de* *notre patrimoine.*



QUÉBEC-TÉLÉPHONE



Pour comprendre les sociétés humaines passées et présentes, l'Université du Québec à Rimouski vous offre les programmes suivants :

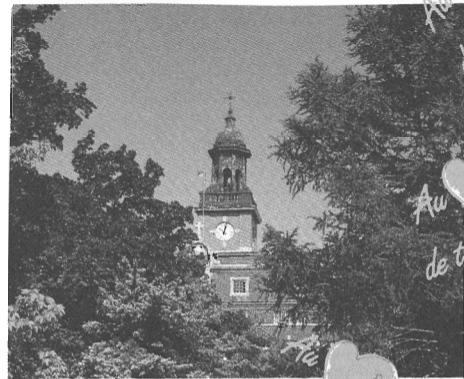
- un baccalauréat spécialisé en histoire
- un baccalauréat d'enseignement en histoire
- un programme court en histoire appliquée

Pour en savoir plus sur ces programmes, communiquez au numéro (418) 724-1644 ou (418) 724-1446.



*Une tradition  
de plus de 125 ans  
qui se poursuit*

*Au  
de ta formation*



*Au  
de ta formation*

*Au  
de ta formation*

*Au  
de ta formation*

*Au  
de ta formation*



# CRÉER, C'EST PERMIS

La culture s'exprime par la langue, l'histoire, l'éducation, les arts. Elle stimule les créateurs et nourrit leur imaginaire. Elle leur permet de dire au monde que nous

existons. Elle permet d'affirmer notre différence. D'assurer notre continuité ■ C'est pourquoi le Mouvement des caisses Desjardins appuie la création et la diffusion d'œuvres

artistiques de toutes sortes. Dans toutes les régions. Pour tout le monde.



**Desjardins**  
Bas-Saint-Laurent



**Desjardins** L'incroyable force de la coopération.

300, allée des Ursulines Rimouski, G5L 3A1